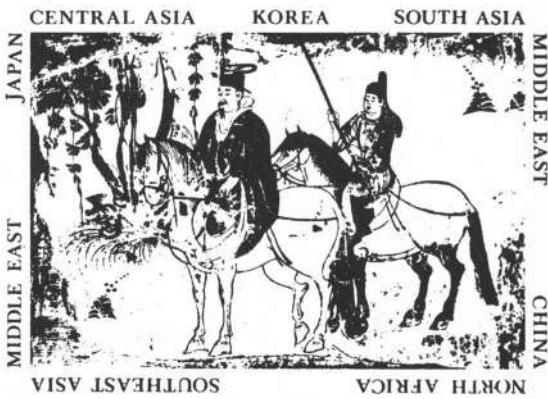


30<sup>th</sup> International  
Congress of  
Human Sciences  
in  
Asia and North Africa



*Edited & Published*

*by*

*El Colegio de México*

Established in 1940, *El Colegio de México* is a non-profit institution devoted to the study of the humanities and the social sciences. Its aims are to organize and conduct research projects, provide advanced training for prospective and practicing professionals, researchers and university professors, and publish books and journals on matters related to its activities. It also conducts joint projects with national and foreign institutions in areas of common interest.

From an academic standpoint, *El Colegio* is a post-graduate university made up of several different study centers, namely: History, Linguistics and Literary Studies, International Relations, Economics, Demography and Urban Development, Sociology, and Asian and African Studies.

*El Colegio* is supported through grants from the Mexican Ministry of Public Education and other governmental sources. In addition international agencies, foundations and others provide funds for special projects.

In 1976, *El Colegio* served as host to the Thirtieth INTERNATIONAL CONGRESS OF HUMAN SCIENCES IN ASIA AND NORTH AFRICA. It then undertook the task of publishing the papers presented at that Congress. To this end, the editors arranged the material in two series. The first consists of the papers discussed at the seminars, which have been compiled in eleven volumes (Seminars). The second is comprised of the papers that were read in English at the ordinary sessions. These have been published in fourteen volumes (Proceedings). In the case of the latter, *El Colegio* received assistance from UNESCO and the Mexican *Fondo Nacional para Actividades Sociales* (National Fund for Social Activities).

The persons responsible for selecting, translating and editing the materials we now present have respected the style of the authors to the extent possible, although they have made certain changes necessary for publication. The editors were especially concerned with the problem of transliteration, preference always being given to each author's own system.

**XXX INTERNATIONAL CONGRESS OF HUMAN SCIENCES  
IN ASIA AND NORTH AFRICA**

# **Nomads and Sedentary Peoples**

**(Texts in English and French)**

Editor  
*Jorge Silva Castillo*  
**El Colegio de México**

**El Colegio de México**

CE  
915.9  
In 611  
1976 n

309113

Open access edition funded by the National Endowment for the Humanities/Andrew W. Mellon Foundation Humanities Open Book Program.



*The text of this book is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License:*  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Primera edición 1981

D.R. © 1981  
EL COLEGIO DE MEXICO  
Camino al Ajusco 20  
México 20. D.F.

Impreso y hecho en México  
Printed and made in Mexico

ISBN 968-12-0109-4

## Contents

<b>Introduction</b>		
	<i>Jorge Silva Castillo</i>	<b>1</b>
<b>List of Abbreviations</b>		<b>7</b>
<b>List of Participants</b>		<b>11</b>
<b>A propos des aspects économiques de la symbiose nomades-sédentaires dans la Mésopotamie ancienne.</b>		
	<i>Jean Pierre Digard</i>	<b>13</b>
<b>Economic and Political Factors in Ancient Nomadism</b>		
	<i>Michael B. Rowton</i>	<b>25</b>
<b>Mesopotamian Nomads in the Third Millenium B.C.</b>		
	<i>Dietz Otto Edzard</i>	<b>37</b>
<b>Nomads and Sedentaries in the Middle Assyrian Sources</b>		
	<i>J.N. Postgate</i>	<b>47</b>
<b>Le nomadisme à l'époque néo-assyrienne</b>		
	<i>Florence Malbran-Labat</i>	<b>57</b>
<b>Communauté tribale et cession immobilière</b>		
	<i>Elena Cassin</i>	<b>77</b>

<b>Les Habiru, les nomades et les sédentaires</b>	<i>Jean Bottéro</i>	<b>89</b>
<b>Tribus pastorales et industrie textile à Mari</b>	<i>Jorge Silva Castillo</i>	<b>109</b>
<b>Le nomadisme dans les Andes centrales du Pérou</b>	<i>Antoinette Neiken Terner</i>	<b>123</b>

# Introduction

L'Asie occidentale est une des régions du monde où des conditions géographiques particulières ont favorisé l'apparition et la persistance à travers les âges de sociétés à structure tribale, écologiquement adaptées au mode d'occupation de l'espace et de production extensive que suppose l'activité pastorale. En même temps, enclavé dans cette région, le complexe fluvial de la Mésopotamie a permis la naissance de sociétés urbaines, grâce à la maîtrise de l'agriculture. Ces deux formes de société étaient vouées à se rencontrer et à développer des relations sociales, économiques et politiques qui ont varié selon les circonstances historiques.

L'étude d'une telle convergence, du fait même de la nature du problème posé, des facteurs sociaux particuliers qui interviennent dans son analyse, fait appel dans une large mesure à des connaissances ethnologiques aussi bien qu'historiques. Le cadre interdisciplinaire du XXX Congrès des Sciences Humaines en Asie et en Afrique du Nord (ancien Congrès des Orientalistes), nous a fourni l'occasion de réunir un certain nombre d'assyriologues et d'ethnologues pour soumettre ce thème à la discussion. Le titre choisi, *Nomades et Sédentaires - Symbiose économique et sociale*, tient compte de plusieurs considérations dont l'une d'entre elles est que dans la littérature assyriologique les sociétés tribales ont été couramment désignées sous le terme, plus restreint, de *nomades*; nous avons voulu garder celui-ci comme point de repère et laisser au déroulement de la discussion le rôle de préciser les termes et les concepts. D'autre part, la deuxième partie du titre, *symbiose économique et sociale*, a été introduite avec l'intention de laisser au second plan les aspects uniquement politiques, tout en sachant que ces derniers ne pouvaient pas être entièrement écartés de la politique résultant des facteurs sociaux en présence. Tout cela, naturellement, conditionné aux limitations imposées aux chercheurs par les sources à leur disposition.

Les recherches de J. R. Kupper et notamment son ouvrage sur *Les*

*Nomades en Mésopotamie au temps des Rois de Mari*, ont contribué dans une large mesure à enrichir nos connaissances sur la distribution géographique et la progression des sociétés tribales aux alentours du XVIII siècle avant notre ère. En même temps, la position de cet éminent assyriologue débordant ce cadre chronologique sur l'infiltration démographique des peuplades du désert dans le Croissant Fertile-non pas en vagues successives comme le voulait la vision traditionnelle plus dramatique jusqu'alors en cours, mais d'une façon constante, dans un mouvement continu, "comme un fleuve qui a sans doute ses moments de crue et d'étiage, mais qui ne cesse pas de couler"-a lancé sur une nouvelle voie la question de l'interprétation du peuplement de la Mésopotamie.

Le problème a été repris par J. Luke dans sa thèse doctorale, *Pastoralism and Politics in the Mari Period*. Cet auteur rejette aussi bien la théorie des vagues que celle du fleuve et propose de voir les populations tribales intégrées entièrement dans le cadre des *cultures villageoises* qui seraient à la source de leurs origines la transhumance pastorale venant après, dans un processus inverse de celui, évolutionniste, de la thèse traditionnelle, selon laquelle la tendance aurait plutôt été celle d'un nomadisme primitif vers la sédentarisation. D'après Luke il ne faudrait pas parler de *nomadisme*, mais de *pastoralisme*, comme une pure forme de spécialisation occupationnelle dans le cadre des sociétés villageoises agricoles.

Le travail de Luke a le mérite de susciter une discussion méthodologique et d'élargir l'horizon de l'historien par l'apport d'autres disciplines. D'autre part, Kupper ne se propose pas comme thème de recherche le problème méthodologique de l'interprétation théorique d'un phénomène historique; il serait donc injuste de supposer que la valeur de son oeuvre, classique de la littérature assyriologique de part la richesse de sa documentation et le caractère exhaustif de son analyse, se réduise à cet aspect.

Dans une série d'articles plus récents, W. B. Rowton introduit dans l'analyse de la question des notions tirées de l'ethnologie, dans un cadre plus vaste, pour les appliquer aux formes de nomadisme que l'on rencontre au Moyen Orient moderne et qui transparaissent dans les textes de Mari. De cette remarquable et nouvelle approche du problème, il ressort une vue moins schématique que la position évolutionniste traditionnelle et aussi moins statique que celle de Luke. En effet, Rowton, suivant L. Lattimore, distingue deux formes principales

de nomadisme, celle des grandes steppes ouvertes de l'Asie Centrale, où une telle ouverture géographique permettrait aux tribus de développer une très grande autonomie politique, si bien que l'on peut parler d'un nomadisme entièrement à l'écart de l'emprise des Etats environnants, *excluded nomadism*, et une autre forme de nomadisme circonscrit ou *enclosed nomadism*, comme celui des nomades pastoraux, lesquels, d'après Lattimore seraient en effet "*enclosed in blocks of desert, semi-desert, steppe and highland country within the general sweep of civilization*"; de ce fait, ces tribus, composées d'éléments nomadiques *à plein temps*, de semi-nomades et aussi de sédentaires, développeraient des relations symbiotiques avec les sédentaires, créant des liens étroits au niveau des cultures villageoises, et au-delà, au niveau d'un état dimorphique, dans lequel les institutions tribales joueraient parfois un rôle officiel dans l'appareil de contrôle gouvernemental. La sédentarisatation, conditionnée par des facteurs économiques, ne serait pas le terme d'un processus évolutif quelconque, mais l'un des pôles d'un mouvement à double sens, allant tantôt du nomadisme à la sédentarisatation, tantôt de l'état sédentaire au nomadisme.

Il est vrai que dans l'application de ces notions ethnologiques à l'histoire, Rowton envisage surtout l'âge d'or du nomadisme dans les études cunéiformes, celle de Mari, mais son vaste et minutieux examen du problème - là réside son grand mérite - est riche en virtualités et cette vision d'un historien *éclairé par l'ethnologie*, si je puis m'exprimer ainsi, ouvre des perspectives nouvelles pour l'interprétation des données sur le nomadisme, élément important dans l'histoire sociale de la Mésopotamie ancienne. Encouragé dans ce sens par l'avis favorable de W. F. Leemans, auquel je tiens à exprimer ici ma très vive reconnaissance, j'ai voulu proposer les rapports entre nomades et sédentaires comme thème du séminaire sur l'histoire de la Mésopotamie ancienne à l'occasion du Congrès.

Le programme a été constitué par trois sortes de communications: 1) celles qui abordent le problème du point de vue méthodologique; 2) celles qui font le point de la question à diverses époques de façon, donc, diachronique; 3) celles enfin qui traitent des sujets précis.

1) Dans la première section, J. P. Digard, présente le point de vue d'un anthropologue sur le Moyen Orient contemporain; dans sa communication dense et riche en précisions conceptuelles et terminologiques, il part du contenu socio-économique des concepts de *nomadisme* et de *nomades*, de la nature et modalités des échanges entre

nomades et sédentaires, et des cadres socio-politiques de ces échanges, ainsi que du degré d'autonomie des partenaires.

M. B. Rowton nous offre quant à lui, la vision d'un historien sur les données de l'anthropologie. Il propose comme méthode celle d'une analyse diachronique tout en exposant les difficultés inhérentes à cette méthode, rarement employée dans l'historiographie de l'Asie Occidentale ancienne, aussi bien que les conditions de son *bon emploi*.

Rowton développe le thème central de sa communication, l'interdépendance socio-économique des sociétés urbaines et tribales, à partir d'un facteur d'ordre économique, *le risque économique*, pour aboutir à un phénomène d'ordre politique, le pacte de non-agression qui, à l'instar du rôle joué par le don chez les sociétés primitives, scellerait un *compacte social*.

2) Dans une deuxième section, trois époques différentes sont couvertes: celle du III<sup>e</sup> millénaire a.J.C. par D. O. Edzard, celle de la période méso-assyrienne, par J. N. Postgate et celle de l'Empire néo-assyrien par F. Malbran-Labat. D. O. Edzard soumet à une discussion serrée la présence des nomades en Mésopotamie au III<sup>e</sup> millénaire, leur identification avec les peuples *martu-ammurru* et la distinction entre ceux-ci et les autres peuples étrangers aux sumériens et akkadiens. Il passe en revue les données que nous avons sur les *martu*, sur leur mode de vie et l'image que s'en faisaient les sédentaires. Cet exposé sur les *martu* pendant la III<sup>e</sup> Dynastie d'Ur et les périodes qui la précèdent, nous offre une synthèse remarquable, rigoureuse et succincte, sur les premiers témoignages documentaires que l'on possède sur les nomades.

J. N. Postgate se trouvant empêché d'assister au Congrès, a bien voulu accepter de nous faire parvenir l'article publié ici sur la période méso-assyrienne; nous tenons à l'en remercier bien vivement. Il nous offre un résumé général sur ce que l'on sait des nomades entre 1400 et 1000 a. J.C. Il dresse d'abord une liste des sources à sa disposition; ensuite, donne les références sur les principaux groupes, sutéens, *ahlamu*, araméens. Les mentions plus détaillées nous montrent les sutéens en relations pacifiques avec l'Etat avec lequel ils faisaient un commerce sporadique et auquel ils payaient tributs et impôts douaniers, tandis que les araméens n'apparaissent qu'en relations d'hostilité. Toutes ses affirmations reposent sur des renseignements très maigres, ce qui empêche Postgate, comme il le dit lui-même, de tirer des conclusions plus vastes.

La documentation de l'Empire Néo-assyrien permet à F. Malbran-Labat de dresser un tableau très riche en données surtout d'ordre politique, mais du fait de la nature des sources, les aspects économiques de la symbiose des tribus intégrées restent dans la pénombre. F. Malbran établit en effet une distinction entre les nomades *extérieurs* à l'empire -mèdes, manéens, scythes et cimmétiens, au nord, et arabes, au sud- et nomades *intérieurs*-chaldéens et araméens, principalement, en Babylonie. Les très nombreuses citations sur les rapports avec les uns et avec les autres, la vision que s'en faisaient les assyriens -effroi et hostilité envers les premiers, mépris pour tous- fait de cette communication un apport de tout premier ordre dans le dossier sur le nomadisme.

Dans le programme initial d'autres époques et d'autres régions, qui auraient trouvé leur place dans cette section diachronique, avaient été envisagées, notamment la Babylonie moyenne et nouvelle; les invités n'ayant pu se rendre au Congrès, ces lacunes sont à regretter.

3) Viennent enfin les trois articles sur des aspects particuliers. E. Cassin reprend un texte juridique de Mari qui avait été mal compris par son traducteur et, à la suite, par ses commentateurs. Il s'agit d'un document qui par son caractère exceptionnel mérite, à plus d'un titre, notre attention. L'interprétation erronée du terme sumérien *sā-ga-du* a été à l'origine de la confusion: nom d'un vêtement connu par ailleurs et non titre, nom de métier, ou classe sociale. Cette correction faite — grâce à l'acuité de la vision de Mme. Cassin et à sa connaissance des textes juridiques — il apparaît que la cession immobilière de la part des membres d'un clan en faveur d'un fonctionnaire, avec la donation de vêtements et rien que cela, relève de la conclusion d'une alliance, plutôt que d'un échange ordinaire de biens; l'emploi du verbe *nahalu*, commenté par E. Cassin et l'absence de toute mention d'un prix, confirment ce point de vue. Nous avons ici un bel exemple de ces relations extrêmement complexes et énigmatiques entre les tribus et la société urbaine, dont les textes de Mari nous fournissent des témoignages inestimables.

J. Bottéro, pour sa part, a cru nécessaire et opportun d'insister sur le fait que pour avoir une vue complète sur les composants de la société Mésopotamienne, il ne faut pas oublier la catégorie à part et intermédiaire entre sédentaires et nomades, les *habiru*. Comme le fait remarquer J. Bottéro spécialement dans cet article l'extraction sociale des *habiru*, serait d'origine sédentaire, bien que pas exclusivement, ce qui les rattacherait — malgré la pratique du nomadisme — à cette catégorie, à laquelle d'ailleurs ils semblent retourner souvent volontiers.

Dans ma propre communication sur l'apport des tribus à l'économie palatiale de Mari, j'essaie de mettre en valeur la place et l'importance que pouvaient avoir de tels apports, sous forme principalement de têtes de petit bétail, dans le contexte précis d'une économie dans laquelle la production textile semble avoir eu grand besoin de cette matière première indispensable qu'est la laine.

Deux autres communications, fort intéressantes sur le plan des études comparatives, non publiées dans ce volume, nous ont ammenés loin de la Mésopotamie; celle de Mme. Antoinette Nelken sur le nomadisme au Pérou ancien et celle de Mr. Wigberto Jiménez Moreno sur celui du Mexique pré-colombien. Je tiens à leur exprimer, en mon nom et en celui des autres participants dans le séminaire, notre reconnaissance.

A l'origine de la diversité des perspectives de chacune des études ici présentées il y a, bien évidemment, la nature des sources cunéiformes dont disposent les assyriologues, très riches pour certaines périodes et pour certaines régions et sur certains aspects, mais fournissant des renseignements très divers. Il serait dangereux d'en conclure que les situations auraient diamétralement changés entre le III<sup>e</sup> I<sup>er</sup> millénaire. On avait tenu compte de cet handicap dès le départ. Il reste vrai, que cet essai de mise au point de nos connaissances sur les rapports entre les sociétés tribales et urbaines a offert aux participants et à leur auditoire, composé surtout de personnes intéressées par l'anthropologie, une expérience de confrontation interdisciplinaire utile et stimulante. Si d'autre part, cet effort, ne serait-ce que pour avoir déterminé les limites de notre entreprise, constitue déjà un acquis non négligeable, il est tout aussi certain que les communications ont contribué à une meilleure connaissance de l'histoire sociale de la Mésopotamie ancienne. J'ose espérer que la lecture des pages qui suivent sera aussi enrichissante pour les lecteurs que l'ont été leurs discussions pour ceux qui ont pu y prendre part et assister au séminaire du Congrès de Mexico.

Jorge Silva Castillo.

## List of Abbreviations

AB	Assyriologische Bibliothek (Leipzig).
ABAW NF	Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, philosophisch-historische Klasse. (N.F. = Neue Folge)
ABL	P.F. Harper, <i>Assyrian and Babylonian Letters</i> [Chicago 1892-1914)
ADD	C.H.W. Johns, <i>Assyrian deeds and documents</i> (Cambridge 1898-1923)
AfO	Archiv für Orientforschung (Beih. = Beiheft)
AHw	Akkadisches Handwörterbuch (Wiesbaden)
AOAT	Alter Orient und Altes Testament (Neukirchen-Vluyn, 1968 sq.)
Annuaire EPHE	Annuaire de l'Ecole Practique des Hautes Etudes (Paris)
An.Or.	Analecta Orientalia (Roma)
ARM (T)	Archives royales de Mari (Transcription et traduction) (Paris, 1950, sq.)
BASOR	Bulletin of the Oriental School of Oriental Research (Jerusalem-Baghdad)
Borger Ash.	R. Borger, <i>Die Inschriften Assarhaddons. Könige von Assyrien</i> AFO Beih. 9

CAD	The Assyrian Dictionary of the University of Chicago.
CRRA	Cfr. RAI
CT	Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum (London 1896 sq.)
GAG	W. von Soden, <i>Grundriss der Akkadischen Grammatik</i> , AnOr 33/47 (Roma 1969)
HSS	Harvard Semitic Series
IM	Tablets in the Collections of the Iraq Museum (Baghdad)
JANES	Journal of the Ancient Near Eastern Society of the Columbia University
JAOS	Journal of the American Oriental Society (New Haven)
JCS	Journal of Cuneiform Studies
JEN	Joint Expedition with the Iraqi Museum at Nuzi. (American Schools of Oriental Research. Publications of the Baghdad School, Texts Vol. 1 ff. Paris 1927 sq.)
JESHO	Journal of Economic and Social History of the Orient
JNES	Journal of Near Eastern Studies
KAJ	Keilschrifttexte aus Assur Juristischen Inhalts (WVDOG, Leipzig, 1927)
Klauber PRT	E. Klauber, <i>Politisch-religiöse Texte aus der Sargonidenzeit</i>

Lambert, BWL	W. Lambert, <i>Babylonian Wisdom Literature</i> (Oxford, 1959)
Lie, Sargon	A.G. Lie. <i>The Inscriptions of Sargon II, King of Assyria</i> (Paris, 1929)
Luckenbill ARAB	D.D. Luckenbill, <i>Ancient Records of Assyria and Babylonia</i> (Chicago, 1926-1927)
Luckenbill, Senn	D.D. Luckenbill, <i>The Annals of Sennacherib</i> (OIP 2)
MAD	Materials for Assyrian Dictionary (Chicago), 1952-1957
ND	Nimrud Documents (London-Baghdad)
OIP	Oriental Institute Publications
OLZ	Orientalistische Literaturzeitung
Or.NS <sup>1</sup>	Orientalia, Nova Series
Problème	J. Bottéro, <i>Le problème des Habiru</i> (RAI IV)
RA	Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale.
RAI	Compte rendu de la...Rencontre Assyriologique Internationale
RLA	Reallexikon der Assyriologie (Berlin-Leipzig 1932 Sq.)
RTC	F. Thureau Dangin, <i>Recueil des Tablettes Chaléennes</i> (Paris, 1903)
SAHG	A. Falkenstein & W. von Soden, <i>Sumerische und akkadische Hymnen und Gebete</i> (Zurich-Stuttgart, 1953)

SET	T. B. Jones & J. W. Snyder, <i>Sumerian Economic Texts from the Third Ur Dynasty</i> (Minneapolis, 1961)
St. Sem.	<i>Studia Semitica</i>
Streck, Ašb	M. Streck, <i>Assurbanipal und die letzten assyrischen Könige bis zum Untergang Niniveh's</i> (VAB 7, Leipzig, 1916)
TCL	Textes cunéiformes du Louvre
TR	(Sigle pour les tablettes de) Tell al-Rimah J. Oates, Iraq 27 (1965 sq.)
VAB	Vorderasiatische Bibliothek
VAT	Vorderasiatische Ableitung Thontafeln des berliner Museums
Winckler, Sargon	H. Winckler, <i>Die Keilschrifttexte Sargons nach den Papierabklatschen und Originalen neu herausgegeben</i> (Leipzig, 1889)
WO	<i>Die Welt des Orients</i>
WVDOG	Wissenschaftliche Veröffentlichungen der Deutschen Orient-Gesellschaft
YOS	<i>Yale Oriental Series</i>
ZA	<i>Zeitschrift für Assyriologie</i>
ZDMG	<i>Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft</i>

## **List of Participants**

**Jean Bottéro.** Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, France.

**Elena Cassin.** Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, France.

**Jean Pierre Digard.** Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, France.

**Dietz Otto Edzard.** Institut für Assyriologie und Hethitologie. Munich, West Germany.

**Wigberto Jiménez Moreno.** Academia de Historia. Mexico City.

**Florence Malbran-Labat.** Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, France.

**Antoinette Nelken Terner.** Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, France.

**J. N. Postgate.** School of Oriental and African Studies, University of London. United Kingdom.

**Michael B. Rowton.** University of Chicago. U.S.A.

**Jorge Silva Castillo.** El Colegio de México. Mexico City.



# A propos des aspects économiques de la symbiose nomades-sédentaires dans la Mésopotamie ancienne

Jean Pierre Digard

Invité à présenter devant des assyriologues, par delà la bagatelle de presque quatre millénaires, le point de vue d'un anthropologue sur les relations nomades-sédentaires dans le Moyen-Orient contemporain, mon premier souci a été de parfaire ma culture sur la Mésopotamie ancienne, afin d'essayer de discerner avec plus de précision quels problèmes posaient aux chercheurs les nomades de cette époque et quelle part je pouvais raisonnablement espérer prendre dans leur solution. Ce faisant, il m'est apparu très rapidement qu'il était hors de question pour moi de prendre position dans le débat introduit à la suite des travaux de Kupper sur Mari, et ceux, notamment, de Luke et de Rowton<sup>1</sup>. Cette impossibilité tient en grande partie à la nature des sources utilisées et au caractère fragmentaire des informations qu'elles livrent, propres à désorienter l'anthropologue habitué à vivre au contact direct de la société qu'il étudie. Ma communication n'aura donc pas d'autre ambition que d'apporter, à propos de quelques-uns des thèmes centraux de ce débat, une vision suffisamment globale des problèmes du présent<sup>2</sup> pour aider, peut-être, à

<sup>1</sup> J. R. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*, Paris, Les Belles Lettres 1957 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège); J. Luke, *Pastoralism and politics in the Mari period*, Ph. D., University of Michigan, 1973 (microfilm); M. Rowton, "Autonomy and nomadism in Western Asia", *Orientalia*, 42, 1973: 247-258; "Urban autonomy in a nomadic environment", *Journal of Near Eastern Studies*, 32/1-2, 1973: 201-215; "Enclosed nomadism", *Journal of the Economic and Social History in the Orient*, 17/1, 1974: 1-15. Voir aussi: J. Silva Castillo, "el ganado ovino en los textos de Mari. Problemas metodológicos", *Estudios Orientales*, 9/1-2, 1974.

<sup>2</sup> Sur des débats récents à propos des problèmes posés à l'anthropologie par le nomadisme, consulter par exemple: *Comparative studies of nomadism and pastoralism*, No spécial de la revue *Anthropological Quarterly*, 44/3, 1971; W. Irons et N. Dyson-Hudson (eds.), *Perspectives on nomadism*, Leiden, E. J. Brill, 1972; J.-P. Digard, "Histoire et anthropologie des sociétés nomades: le cas d'une tribu d'Iran", *Annales: Economies, Sociétés, Civilisations*, 28/6, 1973: 1423-1435; P. Bonte, "Les sociétés de pasteurs nomades", *La Pensée* 1971, 1973: 158-166, et, du même auteur: "Les civilisations nomades" *La Recherche* 6/53, 1975: 130-140; etc. Voir également, bien que le point de vue qui s'y trouve exprimé soit essentiellement géographique, la chronique annuelle de X. de Planhol, "Nomades et pasteurs", *Revue Géographique de l'Est* (depuis 1961)

une meilleure appréhension de ceux du passé; mais il serait vain d'en attendre du matériel de comparaison, et encore moins des informations qui pourraient faire défaut dans les sources originales: le nomadisme actuel est fort éloigné, au moins dans ses formes, de celui par exemple du temps du Mati<sup>3</sup>.

Les principaux axes du débat en question m'ont semblé se regrouper autour de trois grands points, qui seront abordés successivement: 1<sup>o</sup>) quel contenu économique et sociologique, et quelles limites (notamment par rapport à la vie sédentaire) peut-on reconnaître aux concepts de nomadisme et de société nomade? 2<sup>o</sup>) quelles sont la nature et la forme des relations économiques entre nomades et sédentaires? 3<sup>o</sup>) dans quels cadres socio-politiques ces relations s'établissent - elles et quelles conséquences peut-on en tirer quant à l'autonomie ou à la dépendance des partenaires entre eux et vis-à-vis de ces cadres?

*Le nomadisme: un terme vague pour un phénomène complexe.*

Il faut insister tout d'abord sur le fait que la réalité que recouvre le terme de nomadisme est infiniment plus complexe que pourrait le laisser supposer sa désignation à l'aide du seul critère, essentiellement géographique, de déplacement de groupes humains dans l'espace.

En effet, et au moins dans la zone qui nous intéresse ici, le nomadisme est lié fondamentalement à la pratique de l'élevage d'herbivores dans des régions où l'aridité, à des degrés divers, est la règle; il résulte de la nécessité de faire se déplacer, à la recherche de points d'eau et de pâturages saisonniers, des animaux maintenus en troupeaux de dimensions souvent importantes. La première conséquence de cette adaptation d'un mode d'occupation du sol à une activité de production donnée dans des conditions écologiques spécifiques, est qu'il n'y a pas un, mais des nomadismes. Entre le nomadisme vrai, qui suppose l'absence pure et simple de résidence et, à la limite, celle de la notion même de territoire (chez les Reguibat du Sahara occidental<sup>4</sup>), et la vie sédentaire villageoise, il existe, en fonction des milieux (semi-

<sup>3</sup> Cf., à propos des travaux de Kupper et d'autres sémitisans, X. de Planhol, "Nouvelles discussions sur la genèse du nomadisme pastoral dans le Proche-Orient". *Revue Géographique de l'Est* 3-4, 1964: 319-320.

<sup>4</sup> Voir J. Bisson, "Nomadisation chez les Reguibat L'Gouacem", in: *Nomades et Nomadisme au Sahara*, Paris, UNESCO, 1963 (Recherches sur la Zone Aride): 51-58.

désert, steppe, montagne) et des espèces élevées (dromadaire, boeuf, mouton, cheptel mixte), une infinité de formes intermédiaires: semi-nomadisme (entre plusieurs résidences), semi-sédentarité (pendant une partie de l'année seulement), nomadisme vertical (entre des pâturages répartis altitudinalement), nomadisme apériodique, etc<sup>5</sup>. On peut noter à ce propos qu'une soigneuse distinction doit être établie entre le nomadisme qui, quelle que soit sa forme, suppose le déplacement de la totalité du groupe humain considéré, et la transhumance, où le bétail, appartenant généralement à des sédentaires, n'est accompagné que par les seules personnes nécessaires à sa garde. Toujours dans la zone qui nous intéresse, le nomadisme est ensuite le fait de sociétés dites "segmentaires", où la répartition des individus entre les différentes unités sociales est régie par un principe de filiation unilinéaire, le plus souvent patrilinéaire avec mariage préférentiel avec la cousine parallèle paternelle<sup>6</sup>; ce type de filiation, joint à une forte endogamie, conduit à une fission des lignages en "segments" et à une structure d'éléments emboîtés qui se trouvent en nombre croissant lorsqu'on passe de l'unité sociale la plus large, la tribu, aux plus petites; c'est-à-dire aux familles nucléaires<sup>7</sup>. En outre, dans la plupart des sociétés pastorales considérées, chaque famille a la propriété privée de son troupeau, mais non du territoire qui est possédé collectivement par le groupe. Variant parfois en fonction des conditions techniques de la production<sup>8</sup>, cette organisation sociale n'est donc pas le fruit du hasard: elle est la garantie de la transmission parallèle de la main-d'œuvre et du bétail au sein des unités domestiques, et de la gestion communautaire des ressources naturelles.

Au terme, vague, de nomadisme correspond donc une réalité écolo-

<sup>5</sup> Cf. les typologies établies par X. de Planhol et P. Rognon, *Les zones tropicales arides et sub-tropicales*, Paris, Armand Colin, 1970: 264 sq., et par D. L. Johnson, *The nature of nomadism: a comparative study of pastoral migrations in Southwestern Asia and Northern Africa*, University of Chicago, 1969 (Department of Geography, Research Paper).

<sup>6</sup> Voir R. F. Murphy et L. Kasdan, "The structure of parallel cousin marriage", *American Anthropologist*, 61/1, 1959: 17-29.

<sup>7</sup> Ce type d'organisation sociale a été décrit par plusieurs auteurs, notamment: E. E. Evans-Pritchard, *The Nuer*, Oxford, Clarendon Press, 1937; I. M. Lewis, *A pastoral democracy, a study of pastoralism and politics among the Northern Somalis of the horn of Africa*, Oxford University Press, 1961; E. Gellner, *Saints of the Atlas*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1969; etc.

<sup>8</sup> P. G. Rubel, "Herd composition and social structure: on building models of nomadic pastoral societies", *Man*, 4/2, 1969: 268-273.

gique, économique, sociale complexe mais intégrée, qu'il serait vain de vouloir considérer autrement que sous le double aspect du pastoralisme et de l'organisation tribale.

*Les enjeux économiques des relations nomades-sédentaires.*

Le domaine de la vie sédentaire, avec ses villages et ses villes, ses agriculteurs, ses artisans, ses marchands, ses administrations, etc, n'est pas moins varié, ni moins complexe que celui du nomadisme. Entre eux, il n'y a pas de coupure radicale, mais au contraire une multitude d'imbriques, de mélanges, d'échanges, qui tient d'abord à la circulation des hommes.

On sait — Ibn Khaldoun, déjà, l'avait compris<sup>9</sup> — que "le désert est un extraordinaire générateur de vie"<sup>10</sup>. Du fait notamment de l'immunité relative que leur assure, face aux épidémies, leur dispersion sur d'immenses territoires, les nomades sont en constant excédent démographique, eu égard aux possibilités du milieu; il en résulte un mouvement centrifuge et plus ou moins permanent de population, véritable soupe de sûrete par laquelle le surplus d'hommes se trouve expulsé vers les marges cultivées<sup>11</sup>. Mais la sédentarisation ne saurait être considérée comme le stade ultime d'une évolution irréversible. Au contraire, les périodes de crise économique et politique peuvent donner lieu à des conversions massives de populations villageoises au nomadisme: les "bédouinisations" médiévales du monde turco-iranien en fournissent certainement l'exemple le plus spectaculaire<sup>12</sup>; quoiqu'avec une ampleur bien moindre, les politiques agraires et de sédentarisation modernes, qui牺牲ent souvent l'élevage à la production agricole végétale, ont parfois pour effet indirect, et paradoxalement en apparence, des mouvements locaux de retour au nomadisme de populations particulièrement éprouvées par la pénurie de produits pastoraux<sup>13</sup>. Dans la plupart des cas, les nouveaux nomades mais surtout les sédentarisés de fraîche date con-

<sup>9</sup> Ibn Khaldoun, *Prolegomènes*, trad. de Slane, Paris, 1958: I, 177-183; II, 386-391.

<sup>10</sup> X. de Planhol, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion, 1968: 15.

<sup>11</sup> F. Barth, *Nomads of South Persia*, Oslo Universitetsforlaget, 1961: 113 - 121.

<sup>12</sup> X. de Planhol, *op. cit.*: 209 sq.

<sup>13</sup> A. Naaman, *Le pays de Homs*, thèse de doctorat ès - lettres, Université de Paris, 1951: 156.

servent avec leur groupe d'origine des liens de fait qui les désignent pour jouer, auprès de la communauté d'accueil, le rôle d'intermédiaires commerciaux ou politiques privilégiés. Cette perméabilité aux hommes des confins du nomadisme et de la sédentarité peut revêtir bien d'autres formes, saisonnières notamment: il n'est pas rare, par exemple, que des nomades profitent des périodes creuses de leur activité pastorale (en hiver le plus souvent) pour aller louer temporairement leur force de travail chez les agriculteurs ou, plus récemment, sur les chantiers voisins.

L'imbrication dans l'espace des genres de vie nomade et sédentaire constitue le complément et, dans une certaine mesure, la condition de la circulation des personnes. Le pastoralisme nomade est grand consommateur d'espace, débordant chaque fois qu'il le peut sur le domaine des agriculteurs: les champs laissés par ceux-ci en chaumes ou en jathère fournissent aux nomades, lorsque la steppe est desséchée, des pâturages de sodure très importants; les inconvénients (dégâts aux cultures, etc) que peut parfois entraîner ce type d'incursions sont compensés par l'engrais naturel, très apprécié des villageois, que les animaux dispensent au sol. Ces échanges de "services" donnent souvent lieu à des contrats d'une complexité inouïe<sup>14</sup> et contribuent à resserrer la trame des liens qui unissent les deux communautés.

Mais plus encore que la circulation des hommes, l'imbrication dans l'espace ou les échanges de services, c'est la distribution des biens qui apparaît déterminante. On a déjà souligné le caractère d'adaptation du nomadisme pastoral. Comme mode d'occupation d'un milieu particulier, sa supériorité, dans l'état technique traditionnel, sur le genre de vie sédentaire est un fait d'observation courante<sup>15</sup>: "il n'existe pas de formule concurrente qui puisse permettre d'utiliser plus efficacement les pâturages saisonniers dont l'existence est à la base de l'adaptation nomade"<sup>16</sup>. Or cette adaptation et son succès ont pour conséquences majeures, sur les sociétés pastorales, la spéciali-

<sup>14</sup>*Ibid.*: 264 sq., et M. Rouholamini, *Une civilisation traditionnelle du mouton: problèmes de l'élevage ovin dans les tribus nomades du Fârs iranien*, Thèse de doctorat en ethnologie Université de Paris, 1967: 64 sq., 73 sq.

<sup>15</sup> J.-P. Digard, *loc. cit.*: 1425.

<sup>16</sup> F. Barth, communication au colloque de l'U N E S C O sur "les problèmes de la zone aride" (Paris, mai 1960), cité par V. Monteil, *Les tribus du Fârs et la sédentarisatation des nomades*, Paris, Mouton, 1966:63.

sation dans la production et, assez curieusement en apparence, la fragilité et l'instabilité. Ces dernières, d'une part, résultent de la productivité même de l'élevage nomade, qui menace à tout moment un équilibre écologique déjà précaire. La première nécessité que cette situation impose aux pasteurs est l'écoulement régulier vers l'extérieur d'une part importante du croît des troupeaux, afin d'éviter la surcharge des pâturages: actuellement, la plupart des nomades vendent chaque année, sur pied pour la boucherie, au moins tous les animaux mâles qui ne sont pas indispensables pour la reproduction. C'est à peu près tout ce qu'ils exportent et la source principale de leurs revenus en numéraire, avec la vente des toisons lorsque celles-ci ne sont pas utilisées par les femmes pour le tissage de tapis, de vêtements et de toile de tente. Par ailleurs l'élevage nomade est, de très loin, l'activité principale sinon exclusive des groupes qui le pratiquent: le bétail est le support de la vie économique et le centre des préoccupations des nomades. Corolairement, cette spécialisation plus ou moins poussée implique pour les pasteurs la nécessité de se procurer auprès d'autres groupes une part importante de leurs produits de consommation courante: généralement tous les aliments (à l'exception des laitages qui leur sont fournis par les troupeaux, et de quelques plantes de cueillette), certains vêtements et la plupart des utensiles, métalliques notamment.

Les faits qui précèdent montrent à l'envi qu'il faut bien voir, encore une fois, dans la différenciation nomades-sédentaires, non pas l'opposition formelle de deux modes d'occupation de l'espace, mais une forme de "spécialisation productive" (*produktive Spezialisierung*<sup>17</sup>) ou de division sociale du travail sur une grande échelle, avec cette particularité qu'"il ne s'agit plus d'un phénomène intéressant des fractions de même culture et de niveau technique équivalent, mais des systèmes techno-économiques distincts, économiquement liés, mais séparés en deux armatures sociales qui ne sont plus matrimonialement complémentaires"<sup>18</sup>

### *Des frères ennemis.*

Si, "du point de vue de la structure économique [...], on peut donc

<sup>17</sup> Institut für Orientforschung, *Das Verhältnis von Bodenbauern und Viehzüchtern in historischer Sicht*, Berlin, Akademie-Verlag, 1968.

<sup>18</sup> A. Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole: technique et langage*, Paris, Albin Michel, 1964: 235.

considérer l'élément nomade et l'élément sédentaire comme de simples groupes professionnels coexistant à l'intérieur d'un même système économique<sup>19</sup> <sup>19</sup>, il semble quelque peu inexact de désigner leurs relations par le terme de symbiose ou même par celui, également emprunté au vocabulaire de l'éthologie animale, de mutualisme<sup>20</sup>. Ces deux termes impliquent en effet une association durable et réciproquement profitable avec, pour le premier, l'idée supplémentaire d'une interdépendance des partenaires<sup>21</sup>. Or nomades et sédentaires sont écologiquement et économiquement complémentaires<sup>22</sup>, mais pas toujours interdépendants, ni surtout bénéficiaires au même titre de leur association de fait. En tout état de cause, l'application de leurs relations des termes qui viennent d'être signalés préjuge des rapports sociaux de production dominants qui peuvent favoriser tantôt les uns, tantôt les autres, et des cadres politiques récurrents qui fixent la marge d'autonomie relative des deux communautés.

On a souvent voulu voir dans les sociétés de pasteurs nomades des formes parasitaires ou dégradées des modes de production dominants, ou encore des unités incomplètes ne pouvant être comprises qu'au sein de formations plus larges<sup>23</sup>; or elles correspondent plus probablement à une voie spécifique de l'évolution historique (quelques auteurs parlent même, à leur sujet, de "mode de production pastoral"<sup>24</sup>). Les travaux classiques d'anthropologues sur des sociétés nomades<sup>25</sup> mettent l'accent sur les aspects "égalitaires" des systèmes

<sup>19</sup> F. Barth, "Le nomadisme dans les montagnes et sur les hauts plateaux de l'Asie du sud-ouest", in: *Les problèmes de la zone aride*. Paris, U N E S C O, 1962 (Recherches sur la Zone Aride): 374; passage souligné par moi. J.-P.D.

<sup>20</sup> D. G. Bates, "The role of the State in peasant-nomad mutualism" *Anthropological Quarterly*, 44/3, 1971: 109-131.

<sup>21</sup> E. Odum, *Fundamentals of ecology*. Philadelphia, Saunders, 1959.

<sup>22</sup> P. W. English, "Urbanites, peasants and nomads: the Middle Eastern ecological trilogy", *Journal of Geography*, 67, 1967: 54-59.

<sup>23</sup> C'est notamment la conception marxiste traditionnelle, récemment remise en cause par le groupe d'ethnologie du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes (Paris) après plusieurs années de travaux consacrés à la question. Voir *Etudes sur les sociétés de pasteurs nomades* (1, 2 et 3), Paris, Cahiers du C E R M n° 109 et 110, 1973, et n° 121, 1975, ainsi que P. Bonne, *loc. cit.* Cf. aussi la polémique entre G. E. Markov et L. P. Lashuk dans *Sovietskaja Etnografiya*, 1970 et 1973.

<sup>24</sup> J.-P. Digard, *loc. cit.*, P. Briant (à paraître) in: *Etudes sur les sociétés de pasteurs nomades* (4), Paris, Cahiers du C E R M.

<sup>25</sup> E. E. Evans-Pritchard, *op. cit.*, et, du même *The Sanusi of Cyrenaica*, Londres,

segmentaires, où le maintien de l'ordre intérieur et de la stabilité politique repose sur l'opposition équilibrée d'éléments (segments de lignage ou groupes de segments de lignage) d'importance équivalente. Or ceci n'est pas contradictoire avec l'existence de capacités propres à ces systèmes de développer, de façon accélérée, des inégalités sociales importantes, voire des rapports de classe fondés sur des possibilités différentes d'accès aux divets moyens de production (bétail, eau, terre)<sup>26</sup>. Ces capacités tiennent en grande partie aux caractères particuliers de la production pastorale et du bétail (à la fois capital, moyen de production et produit); mais elles demandent généralement, pour se réaliser pleinement, une diversification des moyens de production et une extension du champ des forces productives, à l'agriculture notamment. De fait, il n'est pas, à ma connaissance, d'exemple d'appareil de classe d'origine nomade qui se soit constitué durablement en tant que tel sans avoir préalablement réussi à étendre ses ramifications sur une portion importante du domaine sédentaire environnant<sup>27</sup>.

Dès lors, de la circulation des hommes, de l'imbrication dans l'espace, des échanges de services et de biens décrits plus haut, on passe à une situation de rivalité plus ou moins aiguë des deux communautés pour le contrôle de la force de travail, des moyens de production et des produits, rivalité qui peut conduire à la guerre et à la conquête, et à la mise en place, par les nomades généralement, de diverses formes de domination économique: assujettissement des caravaniers et des villageois à l'"impôt de fraternité", extorsion de tribut, etc. Cette supériorité des nomades, consacrée par les invasions arabe, mais surtout turque et mongole, tient moins à d'hypothétiques vertus militaires intrinsèques ou à leur maîtrise des techniques et des animaux de monte (cheval, dromadaire<sup>28</sup>) qu'au "dynamisme" (pour

Oxford University Press, 1961; I.M. Lewis, *op. cit.*; I. Cunnison, *Baggara Arabs*, Oxford, Clarendon Press, 1966; etc.

<sup>26</sup> Voir notamment T. Asad, *The Kababish Arabs*, Londres, C. Hurst and Co, 1970.

<sup>27</sup> Voir par exemple: J.-P. Digard, *loc. cit.*; R.A. Fernea, *Shaykh and effendi. Changing patters of authority among the El Shahana of Southern Iraq*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970; O. Lattimore, *Inner Asian frontiers of China*, New-York, American Geographical Society, 1951; H. Rosenfeld, "The social composition of the military in the process of State formation in the Arabian desert", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 95, 1965: 75-86, 174-194; N. Swidler, "The development of the Kalat Khanate", in: W. Irons et N. Dyson-Hudson (eds.), *op. cit.*: 115-121.

<sup>28</sup> W. Dostal, *Die Beduinen is süd Arabien, eine ethnologische Studie zur Entwicklung der Kamelhirtenkultur in Arabien*, Horn-Wien, Berger, 1967.

dire bref) de leurs structures sociales<sup>29</sup> et au rôle de l'agressivité dans le fonctionnement des systèmes segmentaires<sup>30</sup>. Cette supériorité, au demeurant n'est qu'apparente puisqu'elle n'a entraîné qu'exceptionnellement la destruction de la société sédentaire (conquête mongole à ses débuts), se soldant au contraire le plus souvent par l'assimilation et la sédentarisatation des nomades ou, au moins, de leurs classes dirigeantes.

Il n'est donc pas certain que l'essor médiéval du "grand nomadisme belliqueux" ait introduit, de ce point de vue, une coupure aussi radicale qu'on a bien voulu le dire<sup>31</sup> entre une situation "pré-bédouine", donnant l'exemple de nomades dominés par les sédentaires ou évoluant dans leur orbite, et la situation actuelle. Les relations nomades-sédentaires ont toujours évolué entre les deux pôles extrêmes que constituent, d'une part une synthèse relativement harmonieuse des deux communautés (cas, par exemple, du "protoféodalisme" mongol<sup>32</sup>) et, d'autre part, leur maintien côté à côté en deux entités distinctes, toujours complémentaires économiquement, mais socialement fermées l'une à l'autre et entretenant des rapports d'"hostilité [plus ou moins] réglementée"<sup>33</sup>. Il importe peu, à ce stade de l'analyse, de savoir qui, des nomades ou des sédentaires, dominent les autres puisque tous sont coiffés par l'Etat. Or, qu'il trouve son essence chez les nomades ou chez les sédentaires, ou qu'il s'appuie en cas de besoin plutôt sur les uns ou plutôt sur les autres, l'Etat est toujours appelé à devenir, tôt ou tard, sédentaire et urbain, et à prendre ses distances avec sa base originelle: "alors qu'il [le chef] a développé lui-même l'*asabiya* au sein de sa tribu et spéculé sur les liens de solidarité qui la mettaient à son service, il va dès lors s'attacher à détruire cette structure politique qui est devenue un obstacle impor-

<sup>29</sup> Cf. E. Peters, "The proliferation of segments in the lineage of the Bedouin of Cyrenaica", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 90, 1960: 29-53; M.D. Sablins, "The segmentary lineage: an organization of predatory expansion" *American Anthropologist*, 63/2, 1961: 322-345.

<sup>30</sup> Cf. L. E. Sweet, "Camel raiding of North Arabian Bedouin: a mechanism of ecological adaptation", *American Anthropologist*, 67, 1965: 1132-1150.

<sup>31</sup> X. de Planhol, "Nouvelles discussions [...]", *loc. cit.*

<sup>32</sup> B. Vladimirtsov, *Le régime social des Mongols*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1948.

<sup>33</sup> Cf. P. Briant, "'Brigandage', dissidence et conquête en Asie achéménide et hellénistique", *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1, 1975.

tant à l'établissement d'une réelle monarchie absolue<sup>34</sup>.

Sous sa forme la plus élaborée d'appareil de classe, l'Etat transcende les différences de genres de vie; mais il ne doit son efficacité, comme instrument d'"organisation sociale totale de la production (*Gesellschaftliche Gesamtproduktion*<sup>35</sup>) au profit d'une classe, qu'à ses capacités de contrôler et de jouer de ces différences. Le plus souvent, la domination des nomades par le pouvoir central passe par leur rejet en position périphérique et leur marginalisation idéologique, liés à l'établissement de rapports de clientèle correspondant en l'occurrence à des modalités d'exploitation (fourniture de guerriers, etc.) plus souples et mieux adaptées, si l'on peut dire, au cas particulier des pasteurs que les rapports tributaires fondés sur l'extorsion directe, comme avec les villageois, de travail ou de biens. Il faut donc se garder des interprétations abusives que pourrait suggérer apparente autonomie des sociétés nomades vis-à-vis des pouvoirs sédentaires. De même, les politiques de sédentarisation, qui supposent une modification radicale des structures sociales, ne doivent pas faire illusion: sauf dans les toutes dernières décennies, elles se sont révélées plus coûteuses qu'efficaces; auparavant, et à part de rares exceptions (empire ottoman), leur mise en oeuvre n'a guère dépassé le stade des déclarations de principe et peut être mise en rapport avec une incapacité temporaire des Etats intéressés à contrôler sur une grande échelle les conditions de reproduction ou de transformation du système existant<sup>36</sup>.

La péjoration du genre de vie des nomades par les pouvoirs sédentaires qui se manifeste notamment, encore aujourd'hui, par leur désignation dans les termes peu flatteurs de "brigands" de "sauvages", de "barbares", de "pecquenauds", etc.<sup>37</sup>, peut traduire

<sup>34</sup> Y. Lacoste, *Ibn Khaldoun*, Paris, Maspéro, 1973: 153. Sur la transition des structures lignagières à des structures étatiques, voir H. Rosenfeld, *loc. cit.*, et L. Krader, *Social organization of the Mongol-Turkic pastoral nomads*, La Haye, Mouton, 1963: Conclusion.

<sup>35</sup> Institut für Orientforschung, *op. cit.*

<sup>36</sup> Sur Alexandre et la "sédentarisation" des nomades, cf. P. Briant, "Brigandage" [...]". *loc. cit.*

<sup>37</sup> Cf. J.-P. Digard, "Montagnards et nomades d'Iran: des "brigands" des Grecs aux "sauvages d'aujourd'hui. Dialogue avec Pierre Briant", *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 2, 1975; H. Ahrweiler (à paraître), "Le nomadisme et les nomades à Byzance et face à Byzance (XIe-XIVe siècle)", in: X. de Planhol (ed.), *L'acculturation turque dans l'Orient et la Méditerranée*, Paris, C N R S; E. Cassin, "Le semblable et le dif-

parfois une idéologie justificatrice de conquête ou de sédentarisation; mais elle constitue bien plus souvent encore le reflet exact des structures sociales réelles, et un signe de la permanence historique de la marginalisation comme principe et pratique de l'assimilation économique et politique des pasteurs nomades dans la société globale.

férent: Babylone et Israël", in: L. Poliakov (ed.), *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, Paris, Mouton, 1975: 115-127.



# Economic and Political Factors in Ancient Nomadism

Michael B. Rowton

The term *enclosed nomadism* is useful for the purpose of distinguishing two types of nomadism: the type which prevailed throughout most of the history of Western Asia, as against the kind of nomadism found in the great open spaces of Central Asia, Arabia and the Sahara.<sup>1</sup> In enclosed nomadism, due to close interaction between nomad and sedentary, economic and political issues are closely interwoven. The problem of distinguishing between these two factors is not, of course, confined to ancient nomadism: thus in the Middle East, who today could say whether oil is a predominantly economic or political issue? Consequently, while concentrating mainly on the economic aspect of the problem, my chief goal will be to determine the common root, in ancient nomadism, of the economic and the political factors. That is the very core of the problem.

Needless to say, the political factor is important also among the nomads of Central Asia, Arabia and the Sahara. Nevertheless, in the enclosed nomadism characteristic of Western Asia it has been of much greater significance than in most of the regions with which anthropology and ethnology have been concerned. For in Western Asia, the nomadic tribes constituted autonomous polities which formed part of old established, deeply rooted states.

We are therefore confronted, not only with interaction between nomad and sedentary, but also with interaction between tribe and state. Until roughly the beginning of the First World War the military factor was dominant in the interaction between tribe and state. But conflict was only one aspect of this process. Cooperation was at least equally common, namely, the role of the nomads in the military organization of the state. And nothing could be more characteristic of the political process than interaction which involves both conflict and cooperation and which takes place within the framework of a state.

This brings us to the threshold of political anthropology. But before

1. Rowton, *JESHO* 17 (1974): 1 ff.; see note 2 below.

going any further I would like to emphasize that I am not an anthropologist. My field is Mesopotamian history, especially the second millennium B.C. in the Old Babylonian period. Hence, although I have devoted considerable time and effort to the subject of anthropology, it should be kept in mind that what is said here represents a historian's view of anthropology, not an anthropologist's view of history.

In discussing nomadism the historian cannot do without the help of the anthropologist. On the other hand, it is necessary to point out that in turning his attention to the historical perspective, the anthropologist suffers from two very serious disadvantages.

The first is this. In studying the nomadic tribes of today, the anthropologist is dealing with tribes which for the most part no longer enjoy armed autonomy. They therefore no longer represent the significant political force which the larger tribes once did. And this means that anthropological research, however valuable in other respects, is nevertheless unavoidably deficient in this one vitally important respect.

It also means that to an anthropologist who confines his work to the last few decades, the difference between enclosed nomadism in the second millennium B.C. and the second millennium A.D. is going to seem much greater than in actual fact it is. Only since about the beginning of the First World War has the difference been assuming major proportions.

For about a thousand years before that, the sheep breeding nomads of Western Asia retained a significant measure of armed autonomy; and that made all the difference.

The second difficulty which confronts the anthropologist is the lack of competent work on the sheep nomads of the steppe country. During the last quarter of a century, valuable work had been done on the mountain nomads, and this anthropological research is continuing. But the sheep nomads of Iraq and Syria have been virtually ignored. True, in the period between the two wars one competent observer, Charles, did study the Ogedat, a seminomadic tribe of sheep nomads in the Mari region. But he was mainly concerned with their material culture and has little to say about nomadism.

My own work on the problem of nomadism in ancient Western Asia started in 1964. It soon became clear to me that a new approach to the problem was required, namely a preliminary study of the sheep raising nomads in the historical perspective of the last two millenia. This work suggested three main conclusions: (i) enclosed nomadism is a highly political process, (ii) Mari nomadism was closer than could be expected

to the mountain nomadism of the Zagros, (iii) in enclosed nomadism, it was common for a tribe to include a fully sedentary as well as a fully nomadic section. As we shall see, the latter, in particular, has a crucial bearing on the problems we are concerned with today.

One further preliminary point needs to be strongly emphasized. In the present article, documentation is kept to a minimum. The reason is that this is the fourteenth in a series of articles and most of the documentation has already been presented in those other articles. Consequently, except for reference to these articles, footnotes will here be confined to those matters which are not covered elsewhere.

These fourteen articles deal with two closely related, fundamental factors. One is the interaction between nomad and sedentary, tribe and state. The other is topology, defined as the effect of the physical environment on the history of a given region. With the latter we shall be concerned here only to the extent that it has a bearing on the economic and political aspects of nomadism. And this in turn means that only five of the above mentioned articles have a really close bearing on the subject under discussion here.<sup>2</sup>

### *I. Sources and method.*

The sources are both scarce and deficient, hence the method is rather new. It will be termed here *diachronic analysis*, and could aptly be called *history in reverse*. This of course needs careful explanation and justification.

Throughout the history of Western Asia there have been periods and regions in which tribal society and urban society have been in close interaction.<sup>3</sup> The evidence from the second millennium A.D. shows that nomads have usually been involved in this process of interaction. Thus,

2. "Autonomy and Nomadism in Western Asia," *Orientalia* 42 (1973): 247-258; "Urban Autonomy in a Nomadic Environment," *JNES* 32 (1973): 201-215; "Enclosed Nomadism," *JESHO* 17 (1974): 1-30; "Dimorphic Structure and the Tribal Elite," *Studia Instituti Anthropos* 30 (1976): 219-257; "Dimorphic Structure and topology," *Oriens Antiquus* 15 (1976): 17-31. The thirteenth article, "Dimorphic structure and the parasocial Element," will be published in the July issue; *JNES* 36 (1977). A full list of the twelve other articles is included in *Oriens Antiquus* 15 (1976): pp. 17 f., n. 4.

3. In these articles, the term *urban society* is used as a synonym of *non-tribal society*, to include villages as well towns, in the general sense of a society based on urban rather than tribal institutions. This reflects Akkadian usage where *alu* denotes anything from a settlement to a city. See Rowton, *JNES* 35 (1976): 14.

when we turn to the second millennium B.C., the first question has to be: does tribal society at that time also include nomads?

The answer is not as easy as might be expected. For one thing, neither Sumerian or Akkadian has a genuine equivalent for the term *nomad*. The reason is that before the domestication of the camel, nomadism was unspecialized and the distinction was much less pronounced between nomadic and sedentary tribes, with many tribes having both nomadic sections and sedentary sections. The result is that the texts speak of tribesmen, but we usually cannot be certain whether reference is to nomads, seminomads, sedentary, or all three.

Thus, were it not for the fact that seasonal migration of the herding units concerned the authorities as well as the nomads, the question could hardly be answered. These herding units, or "migratory groups," as I prefer to call them, constituted a *disruptive* factor in the relations between nomad and sedentary, between tribe and state. Consequently, though Akkadian had no term for *nomad*, it did have a term for the migratory group.

In Old Babylonian that term is *nawûm*. I will be reverting to the *nawûm* in greater detail in Section II below. For the moment it will be sufficient to note that *nawûm* lacks the meaning "migratory" group" in Babylonia proper, except perhaps in one or two texts very early in the Old Babylonian period; also that the meaning "migratory group" is thus virtually confined to the Mari archive; and that there, with one single exception, it is confined to the political correspondence. Moreover, cuneiform letters are usually comparatively short and many of them deal with more than one subject.

The net result is that in the whole period of documented Mesopotamian history which precedes the neo-Assyrian empire, more than two millennia, the sum total of the material which has explicit reference to nomadism does not exceed a thousand words. Approaching 700 B.C., more material becomes available in the form of letters, historical inscriptions and reliefs. But prior to that there is virtually nothing except the *nawûm* material in the Mari archive.

This raises the question: were nomads in Ancient Mesopotamia indeed as scarce as the documentary sources would seem to suggest? The first point to note is that the cuneiform material at present available is very unequally distributed; only certain regions and certain periods are well documented. But that is not all. For within this cuneiform material one cannot expect frequent reference to nomads outside

the letters and, within the letters, outside the political correspondence.

The reason is that our cuneiform material does not stem from tribal society, largely illiterate; it comes from urban society. And those who wrote our texts, the townsmen, had little economic and social contact with the nomads. To them, nomadism represented essentially a political issue.

It is this which explains why direct evidence for nomadism is, in fact, almost exclusively confined to the political correspondence. But of that we have relatively little. In digging out the history of three whole millennia, the excavators have hitherto come up with only two Mesopotamian political archives of any size, one from the early second millennium in Mari, the other at Nineveh, eleven or twelve centuries later.

Obviously, therefore, the fact that explicit evidence for nomadism is scarce does not require the conclusion that there was little nomadism in ancient Mesopotamia. On the other hand, it has to be admitted that a thousand words of concrete evidence hardly justifies a spate of articles and even whole books on the subject. After all, the material in question deals with only a few tribes, mainly Haneans and Jaminites. Moreover, it covers a period of only about half a century.

The answer is of course that most writers have been confusing two related but different issues. One is interaction between nomad and sedentary, the other is interaction between tribal society and urban society. Seen in this light, it becomes obvious that most of the literature purportedly on the subject of nomadism is, in actual fact, speaking of the interaction between tribal society and urban society, a subject on which we have vastly more evidence than on ancient nomadism. The tacit assumption is made that nomadism played an important role in that process of interaction, not only in the region of the Mari archives, but also elsewhere and in other periods.

But no such assumption is justified if we confine ourselves to the material from the second millennium B.C. If we want to extend our conclusions far beyond the limits justified by that evidence, we can only do so by bringing into the discussion material from the second millennium A.D.; in other words we must turn from synchronic to diachronic analysis.

This, however, immediately raises another question. Diachronic

analysis is increasingly used in anthropology and to some extent also in prehistory. But is the use of it justified in historiography?

The suggestion here is that it can and should be used, but only with great caution and only on two conditions. First, evidence from the second millennium A.D. cannot be used as proof in attempting to solve a problem in the second millennium B.C. It should be used only as guide to material from the second millennium B.C., the significance of which might not otherwise be recognized.

Second, diachronic analysis should be used only if it can be shown that the problem under discussion is not one in which it is necessary to reckon with an important degree of change. The mode of life of sheep-raising tribal nomads is precisely a problem of that kind. For nomadism depends on the climate which has changed little during the last four millennia. And compared to urban society, tribal society changes, on the whole, very gradually. One reason is that because structurally tribal society is much less complex than urban society, the scope for structural variation is not very great. Another is the conservatism inherent in tribal tradition<sup>4</sup>.

To sum up, it is reasonable to assume that the two basic factors involved were not subject to very significant change during the interval between Mari and the First World War. Consequently, sheep nomads in the second millennium B.C. can be cautiously compared with sheep nomads in the second millennium A.D., not for the purpose of seeking proof, but only as a guideline helping us to grope our way towards a definitive solution.<sup>5</sup>

## *II. The economic factors*

We have seen that the whole problem of ancient nomadism suffers from lack of direct, explicit evidence. Nowhere is this deficiency felt more acutely than in the economic field. A good example is barter. Widely attested in nomadic societies, there presumably must have been barter between nomad and sedentary. Yet, for ancient Mesopotamia, proof is lacking.

The reason is simple. Most of the evidence for nomadism comes from the political correspondence, not from material dealing with economic issues. Hence, the best we can do is to start from the physical environment, specifically the climate. Nomadism is closely conditioned by

<sup>4</sup> *Studia Instituti Anthropos* 30 (1976): 230, with n. 40.

<sup>5</sup> *Ibid.*; also *Orientalia* 42 (1973): 250.

it, and, at least in the steppes, the climate and the physical environment have changed little during the last four millennia.

Thus, by comparing the physical environment and its effect on the economy of nomadism in recent times with the evidence for nomadism in ancient times, we should at least be able to determine the basic factors involved. The result of this approach to the problem can be summed up in two words: economic risk.

Roughly in the zone between the 200 mm. and the 400 mm. isohyets there is a region extending all across Mesopotamia in which the economy is inherently fraught with economic risk. Due to wide variation in the amount of precipitation, the farmer may reap an abundant harvest one year, yet face starvation the next. The close symbiosis between nomad and farmer so characteristic of enclosed nomadism is the outcome of this environmental factor. For livestock represents a resource which the community could fall back on when the harvest failed.<sup>6</sup>

But the nomad also faced a significant measure of economic risk. Apart from occasional draught and unduly cold winters, he was also confronted with a problem of a permanent kind. Every year most of the sheep had to be got out of the arid steppes in the summer season. The reason is that in the summer season there is enough water and pasture in the steppes only for a small proportion of the livestock. Those tribes which have a lot of sheep must therefore move their livestock out of the steppes and into the agricultural zone during the summer season. And this means that this yearly seasonal migration into the agricultural zone involves the largest nomadic tribes, those with the greatest military potential and the greatest political clout.<sup>7</sup>

Inability to secure adequate summer pasture could well entail ruin and disintegration for the whole tribe. Until recent times, a nomadic tribe amounted virtually to a paramilitary unit, with the tribesmen trained from their youth to fight for their pastures. To deny the nomads summer pasture would be to invite armed confrontation. On the other hand, the fact that most nomads could not do without summer pasture did give the authorities a strong hold on them. For if they misbehaved, the nomads could face either a desperate military encounter or economic ruin. Thus, although the summer pasture of the seasonal migration group represents the most basic economic factor in the life of the steppe nomads, political pressure backed by armed force was another factor ever to be reckoned

<sup>6</sup> *Oriens Antiquus* 15 (1976): 19 ff.

<sup>7</sup> To be discussed in a forthcoming article.

with, both on the part of the state and on the part of the tribe. Indeed, so strong is this political aspect of enclosed nomadism that, even in its present evanescent and final phase, anthropologists still find it necessary to emphasize the political aspect of nomadism, in spite of the fact that the nomads today have been disarmed.<sup>8</sup> This shows how inextricably interwoven these two factors are, the one economic, the other political.

As already mentioned, the Akkadian term for these migratory groups is *nawûm*. Both in West Semitic and in Akkadian, *nawûm* denotes steppe and pasture as well as the animals living off the steppe and pasture. In Babylonia proper it denotes also the countryside between the cities. In Mari, however, it does not have either that meaning or the meaning "steppe," although it does retain the meaning "pasture." On the other hand, in Mari it has yet another meaning, "encampment." From these two meanings, pasture and encampment, stems the collective concept of "migratory group," in which the term *nawûm* includes pasture, livestock and the tribesmen living with the livestock.<sup>9</sup>

The life of the *nawûm* was fraught with danger and uncertainty. In winter season, when it migrated out into the steppe, it might find that its winter pastures had been occupied by a stronger tribe. In the summer season, upon returning to the sedentary zone, it might find that its summer pastures were no longer available, if relations between tribe and steppe had deteriorated to the point of rupture.<sup>10</sup>

Thus the basic theme in the life of the *nawûm* was a journey towards a goal, uncertain, but ardently desired by all. Hence, it is interesting to find that in Arabic the root *nwy* occasionally still retains the connotation of a journey towards a strongly desired goal; and there is probably a hint of the same in Hebrew.<sup>11</sup> And in Babylonia these pastures gave

<sup>8</sup> E.G., W. G. Irons, *American Ethnologist* 1 (1974): 635-658; also *The Yomut Turkmen* (1975), pp. 69 ff.; D. G. Bates, *Anthropological Quarterly* 44 (1971): 12: "This is by way of saying that nomadic pastoralism is often best intelligible as a political response to other communities and the state." Also *Nomads and Farmers* (1973), p. 225: ". . . the forced sedentarization of Kurdish and Turkmen tribes starting in 1865 . . . a project which arose from the government's desire to bring politically threatening tribes under control." (Bates 1973 and Irons 1975 are published as University of Michigan Anthropological Papers, 52 and 58.)

<sup>9</sup> *JESHO* 17 (1974): 18 ff.

<sup>10</sup> We may have an example of this in ARM 2.83: 31 ff., although the text is not quite clear.

<sup>11</sup> See Gesenius' *Handwörterbuch*, 17th ed. (1949), p. 491, for Arabic and Hebrew; for Arabic, see also Dozy 2, p. 740.

their name to the countryside between the cities, in fossilized testimony to their erstwhile importance.<sup>12</sup>

Inasmuch as the nomadic migratory group was to some extent the equivalent of a paramilitary force in a permanent state of partial mobilization, it represented a military asset of some significance at a time when large standing armies were not yet the norm, provided of course that the tribesmen were willing to fight for the state. Nor is that all. Trained in a harsh environment to fight for their livestock and their pastures, they not only constituted an armed, autonomous polity the state had to reckon with, they also provided the state with a prime source of recruits for the armed forces of urban society.

For the better part of two thousand years, from the Arub auxiliaries in the Roman army to the Arab legion in Transjordan, nomads are seen to be supplying recruits to the armies of urban society, often in return for allocation of fields. In Mari, the Haneans played an important role in the army, also in return for fields.<sup>13</sup> Earlier still the same holds true of the Amorites in Babylonia; although there, direct evidence is still scarce and the main evidence is the prevalence of the equivalent for "Amorite" in the terms for military rank.

Another prominent aspect of nomadic economy in the last two millennia is caravaneering and overland commerce. But unlike military service, there is almost no evidence for this in Mari.<sup>14</sup> Equally puzzling is the lack of evidence for caravan raiding by tribesmen.

<sup>12</sup> See Edzard, ZA 53 (1957): 172.

<sup>13</sup> *Studia Instituti Anthropos* 30 (1976): 240 ff. Allocation of fields to the Haneans and others was done by means of the much discussed *tébítum* institution. For earlier, more detailed discussion of the military role of the tribes see especially Klengel, *Zwischen Zelt und Palast* (1972), pp. 188-195; also J.-R. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari* (1957), pp. 21 ff. and *RLA* 4 (1972): 75. For the *tébítum*, see Kupper, *Studia Mariana* (1950), pp. 99-110, also (1957), pp. 23-29; Speiser, *BASOR* 149 (1958): 17-25; Luke, *Pastoralism and politics in the Mari period* (1965), pp. 248-256.

<sup>14</sup> A Hanean caravan of 3000 asses is mentioned in one text: see Finet, *RA* 60 (1966): 24 ff. Finet assumes that this is not a trading caravan but a military one in search of supplies. This is possible, but not probable. For the caravan is seeking to purchase wool as well as grain. And the one thing the Haneans are not likely to have been short of is wool.

Another point to bear in mind is that a town which had its own *karum* shares a name with a Hanean clan: Nihadum and Nihad; cf. Luke, *Pastoralism*, pp. 143, 146 f. and 154. None of this comes anywhere near to proof, but the possibility that the Haneans did have a role in overland trade has to be noted pending further evidence.

This raises an interesting question. In the past, nomads have tended to supplement their income by taxing caravans and raiding those which refused to pay tribute; also, they raid other tribes in order to supplement their own livestock. All this raiding is basically an economic factor rooted in the physical environment and the element of economic risk inherent in it. In fact, among the Bedouin, raiding of this kind has to some extent become institutionalized, with certain conventions observed to minimize loss of life.<sup>15</sup>

It is therefore not surprising to find that the Jaminites, hostile to the government, raided villages and small towns. On the other hand, it is really surprising that there is no evidence for caravan raiding by any of the tribes in Mari. The caravans between Assyria and Cappadocia seemed to have moved through the steppe country north of Mari in complete security. Not only is there no reference to caravan raiding by tribes in the Mari archive, but the massive Kultepe archive from Cappadocia is equally silent on the subject.

The lack of evidence for caravan raiding has to be taken in conjunction with the lack of raiding in another area where one might have expected it. Except for hostile Jaminites, the nomads refrain from raiding livestock owned by the palace and livestock owned by elements of the population under the special protection of the palace. Could it be, then, that the nomads were expected, out in the steppe, to extend some measure of protection to livestock owned by the palace or under palace protection?

Proof is not available. But in this connection it is worth noting that in Mari, the palace shows surprising concern for the safety of the migratory groups. And one reason could well be that out in the steppe, sheep belonging to the palace accompanied the *nawûm*.<sup>16</sup>

As so often happens, one question leads to another. In this case,

<sup>15</sup> On Jaminites raiding, see Kupper, *Les nomades*, p. 56; Luke, *Pastoralism*, pp. 267 ff.; Klengel, *Zeit und Palast*, pp. 59 f. For raiding by the Suteans, a tribe living mostly beyond effective rule by the state, see Kupper, *Les nomades*, pp. 83 ff.; Luke, *Pastoralism*, pp. 116 ff.; Klengel, *Zeit und Palast*, pp. 195 ff. On the institutionalizing of raiding in modern times, see Sweet, *American Anthropologist* 67 (1965): 1132-1150; Irons, *Livestock raiding among pastoralists*, *Papers of the Michigan Academy of Science, Arts and Letters*, no. 50 (1965).

<sup>16</sup> See *JESHO* 17 (1974): 24 f. Note also that the only text which would appear to speak of the Haneans raiding livestock of the palace is to be dated, in all probability, at the time when the "foreign" rule of the house of Samši-Adad was collapsing; cf. ARM 4 80.

the trail leads to a problem, discernible at present only in remote outline, but which may have a bearing on the history of civilization. I will be reverting to the subject in a subsequent article, albeit in very tentative terms. Briefly it is this.

The famous concept of *social contract* was originally based on the theory that society advanced beyond the primitive stage by surrendering the right to aggression in return for individual and communal security. In the context of primitive economy, specially the work of Mauss on the role of the gift,<sup>17</sup> Sahlins has recently reintroduced the concept of the social contract.

Using the term *social compact* rather than *social contract*, he develops the concepts formulated by Mauss. Extended to relations between primitive polities, in the form of group prestations, the role of the gift leads Sahlins to the concept of *balanced reciprocity*. The latter is formulated as follows: "Balanced reciprocity is the classic vehicle of peace and alliance contracts. . . . Balanced reciprocity is willingness to give for that which is received. Therein seems to be its efficacy as a social compact. The striking of equivalence, or at least some approach to balance, is a demonstrable foregoing of self-interest on each side, some renunciation of hostile intent or of indifference in favor of mutuality."<sup>18</sup>

Sahlins does not discuss nomadism. But nomadism is indisputably a form of primitive economy. My suggestion is that just as a gift extends conceptually from the economic to the political, in the form of a non-aggression compact, so perhaps does interaction between tribal nomads and non-tribal society. Already within tribal society, we have something of an economic symbiosis in a tribe which includes both a sedentary group and a nomadic group; and, at the same time, we have something of a non-aggression pact between the two groups.<sup>19</sup> Perhaps then we have to reckon with an implicit social compact between the nomads and the state.

Essentially, this would have amounted to abstention from raiding caravans and raiding the livestock of the palace, in return for the guarantee of summer pasture.<sup>20</sup> In an arrangement of this kind,

<sup>17</sup> M. Mauss, *The gift* (1967), translated, by I. Cunnison from the French (1925).

<sup>18</sup> M. Sahlins, *Stone Age economics* (1972); here quoted from the paperback edition (1974), pp. 219 f.

<sup>19</sup> *JESHO* 17 (1974): 30.

<sup>20</sup> Here the key factor is that the state had a very heavy investment in the wool industry. This aspect of the problem will be discussed in a subsequent article.

caravans and summer pasture represent basic economic issues, whereas the social compact itself represents a political factor. This brings us back to the point at which the discussion started, namely, the common root, in ancient nomadism, of the economic and the political factors

# Mesopotamian Nomads in the Third Millennium B.C.

D.O. Edzard

Nomadism during the reign of the Third Dynasty of Ur and the periods before it: that means, in fact, the very beginning, not of nomadism as such, of course, but of our knowledge about it. We are accustomed to dealing with the question in different ways. One is to study our source material and cautiously draw conclusions from it. Another way is the application of theory and analogy, trying to apply rules detected either by the social sciences or by the study of earlier sources such as the important Mari texts from the Old Babylonian period. Still another would be speculation based on both common sense and imagination. Let me introduce my paper with a brief quotation from Goethe's "Dichtung und Wahrheit."<sup>1</sup> The author talks there about religion in the Old Testament and speculates about early man, and what he says does not sound so very outdated:

Nahe verwandt schienen sich die ersten Menschen, aber ihre Beschäftigungen trennten sie bald. Der Jäger war der fröhlichste von allen; aus ihm entwickelte sich der Krieger und der Herrscher. Der Teil, der den Acker baute, sich der Erde verschrieb, Wohnungen und Scheuern aufführte, um das Erworbbene zu erhalten, konnte sich schon etwas dünken, weil sein Zustand Dauer und Sicherheit versprach. Dem Hirten an seiner Stelle schien der ungemessenste Zustand so wie ein grenzenloser Besitz zuteil geworden. Die Vermehrung der Herden ging ins Unendliche, und der Raum, der sie ernähren sollte, erweiterte sich nach allen Seiten. Diese drei Stände scheinen sich gleich anfangs mit Verdruss und Verachtung angesehen zu haben; und wie der Hirte dem Städter ein Greuel war, so sonderte er auch sich wieder von diesem ab. Die Jäger verloren sich aus unseren Augen in die Gebirge und kommen nur als Eroberer wieder zum Vorschein.

<sup>1</sup>J.W.-von Goethe. "Poetry and Truth from my Own Life" trans. Mina Steel Smith, vol. 1, p. 116 London (1950).

Even if this is partially untrue, it is still beatifully put. In any case, there is a great deal of truth in it concerning the mutual dislike between dwellers of the steppe and townspeople. A strange feeling is generated when townsfolk come face to face with the nomad, whereas the shepherd, who is a member of the village or town, is seen as one of its own people. Thus we have to draw a sharp line between the sedentary shepherds and cowherds on the one hand and the migratory, cattle breeders, on the other. Still, we shall see that we cannot completely dismiss the former from consideration. We have to rely on evidence about Sumerian shepherds when speaking about the material culture of the nomads.

Who are these nomads? There is no word for them in Sumerian or Akkadian, except for the ethnic terms describing larger or smaller units of non-sedentary population. The main terms are *mar-tu* in Sumerian, and *amurrum*, *amurrûm* in Akkadian. Our information comes basically from cuneiform texts which use *mar-tu* as a collective or as the surname *Martu*. The majority of the people named *Martu* bear names that are neither Sumerian, Akkadian, Elamite nor Hurrian, but rather Amurite, a separate Semitic language. I need not repeat all the arguments here brought forward by Bauer, Kupper, Gelb, Huffman, Buccelli, and others.<sup>2</sup> We can safely accept as a facto today that during the second half of the third millennium B.C. a large group of people in and around the edge of the Fertile Crescent spoke Amurrite (*eme-mar-tu*, *lîšānum amurritum*). Sumerian literature describes the *martu* as having a standard far below that of the sedentary Mesopotamians.

*Martu* nomads time and again became farmers or townspeople by a slow process of sedentarization, the implications of which are being treated in the papers of some of my colleagues. However, this evolution does not mean that all the *Martu* need have been nomads. There may have been, unknown to us, sedentary *Martu* in addition to the nomads.

<sup>2</sup> Th. Bauer, *Die Ostkanaanaer* (1928); J.-R. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari* (1957); I.J. Gelb, *La lingua degli amoriti*. Atti della Acad. Naz. dei Lincei; Rendiconti XIII/3-4 (1958), pp. 144-164; "The Early History of the West Semitic Peoples; *JCS* 15 (1961) 27-47; H. Huffman, *Amorite Personal Names in the Mari Texts* (1965); G. Buccellati, *The Amorites of the Ur III Period* (1966); e.g. D.O. Edzard, *Die zweite Zwischenzeit Babyloniens* (1957), pp. 39-42.

'from the very beginning.' We may reverse the question by assuming that there were nomadic Akkadians in protohistoric times. We suppose non-sedentary Akkadians, when we read about the "Akkadian migration" in Assyriological literature,<sup>3</sup> where many a bold hypothesis has been put forth with respect to the regularity of Semitic migration and infiltration, which followed one another with regularity. In 1964, Jussi Aro of Helsinki showed that a *gemeinsemitische Ackerbauterminologie*, a common Semitic agricultural terminology existed.<sup>4</sup> In short, when we speak about the "beginning" there is no reason for us to assume a quasi-natural evolutionary trend from nomadism to sedentary life.

In this context, even the history of religion should be taken into account since we sometimes read that the proto-Akkadian pantheon may have had a nomadic history.<sup>5</sup> I am aware that, in the eyes of many scholars, I am asserting the obvious with what I have just said. I wanted to insist that, during the third millennium B.C., much more is unknown than is known. Let us keep in mind that we have no knowledge at all about Semitic peoples and languages outside of Mesopotamia. What was the situation along the Gulf Coast, in Syria-Palestine, along the shores of the Red Sea, or on the coast of the Arabian Sea? Let us now return to the *Martu*.

We have said that *Martu* is our key word. (It does not matter here what the exact pronunciation was: *mar-tu* or *mar-dú*, nor are we as a certificate of origin. In the first case, where *Martu* is a collective and *Amurru* is a noun.) We have to distinguish between the sources where the *Martu* are cited as a group, those where they are individuals sur-named *Martu*, and those where things are given the epithet *Martu* as a certificate of origin. In the first case, where *Martu* is a collective it occurs as *Amurru* in Akkadian, while in the second case, we have the Akkadian "nisba" form *Amurrûm*, fem. *Amurritum*. References to *Martu* as a whole group are relatively rare. There is the famous year-formula of King Sar-Kali-sarri of Akkad mentioning a victory over the *Martu* fought at Mount Basar, the *Jebel Bišri*.<sup>6</sup> It would be

<sup>3</sup> E.g., D.O. Edzard, *Die Alt-orientalischen Reiche I*. Fischer Weltgeschichte 2, (1965), p. 62 f.

<sup>4</sup> J. Aro, *ZDMG* 113 (1963/64): 471-480.

<sup>5</sup> Implicit, in J. Bottéro, *StSem.* 1 (1958): 50, 59.

<sup>6</sup> RTC 124; I.J. Gelb, *MAD* 1, 268.

the first battle between nomads and sedentaries, if those Martu *were* really nomads. Nearly two hundred years later, Sū-Sin of Ur built a wall across Akkad to defend the country against massive pressure of the Tid [a]num Martu.<sup>7</sup> Then there are several more or less stereotyped allusions to the Martu as a group in Sumerian literary texts.<sup>8</sup> On the other hand mentions of individual Martus or of Martu property are found in administrative documents.<sup>9</sup> Here, Martus are found side by side with Mesopotamians, as well as with other foreigners. With regard to the use of Martu as a collective, let us not forget the "Martu wind" as one of the four cardinal points, this actually being one of the most ancient documentations of the name. (I have not yet mentioned the occurrence of *mar-si'u* in a Fāra document, WF 78 X, the context being quite obscure.)

We can understand that the group as a whole was designated as such. But why were individuals called that way? The answer seems to be that they were not considered integrated into Mesopotamian society. On the contrary, we never do find a reference "NN, the Sumerian or Akkadian" in the administrative context of a tablet. Martu goes along with the numerous designations of foreigners to which H. Limet has recently dedicated a very useful study.<sup>10</sup> Although we cannot say that ethnic surnaming was obligatory, it certainly was a device used very frequently.

The evidence we have obtained from the earliest sources mentioning martu is briefly the following (I can be brief, since G. Buccellati has collected and treated most of the aspects exhaustively. The general attitude towards the Martu was neither friendly nor positive in the official literature and general observations. However, I have not found any reflection of this in the so-called collections of proverbs). The Martu know neither towns nor houses nor grain. Their dwellings are *za-lam-gar*, "tents" (*kuštarātum*), and, apparently, because of that, it is said "that they did not bury their dead." We are at a loss to say what that exactly means. It would be rather absurd to assume that the

<sup>7</sup> Year date no. 4.

<sup>8</sup> Buccellati, Amorites, pp. 330-332.

<sup>9</sup> Ibid. *passim*; D.O. Edzard and G. Farber, *Répertoire géographique des textes cunéiformes*<sup>2</sup> (1974), pp. 118-126 (1974), pp. 118-126.

<sup>10</sup> H. Limet, "L'étranger dans la société sumérienne," *CRRA* XVIII (1972), = *ABAW NF* 75, pp. 123-138]

Martus just left their dead exposed. The implication may be that there was no house burial or no detailed funeral rites. Similarly obscure is the observation that they "do not bend the knee" (*du 10-gür nu-zu-ām*). This has been alternatively attributed to a lack of cult and devotion or to working in the fields, but these are only guesses. They live in the *bur-sag* or *kur*, both of which can mean the "mountains" or the "steppe and desert". They are said to "eat uncooked meat" — which may, of course, be taken literally, but need not be. It might refer to the practice of drying meat in the open air. Moreover, meat certainly was not the main diet of the nomads, just as it would not be in our days. The Martu are called *lú-kár* "strangers/enemies," thus sharing an unwelcome attribute with such ill-reputed groups as the Elamites or Gutians. Finally, a minor detail: they dig up truffles at the edge of the desert. This custom, still well-known today, was probably not to enrich their diet. The truffles were probably to be sold or bartered. No mention is ever made of what a Martu man or woman looked like or how he or she was dressed, adorned or tattooed. Perhaps there was nothing outstanding that would distinguish him, at first glance, from a farm laborer, a shepherd or a soldier.

Contacts between sedentary peoples and the Martu ranged from fighting and plundering of one another (Ur III references to *nam-ra-AG-mar-tu* regularly consisting of cattle) to peaceful coexistence.<sup>11</sup> Economics comes in here: Mesopotamian nomads, probably like others, cannot live on an exclusive diet of meat, dairy products and wild fruit, if there are any. They need a sufficient supply of carbohydrates. Grain or flour had to be obtained at the market or by force (but to rely on force alone would have been tantamount to suicide). The normal way was certainly bartering: delivery of cattle and wool in exchange for grain and other commodities.

We have no proof, to my knowledge, of Martu nomads being active in the wool or leather industry during the third millennium. As Buccellati has shown, it is even difficult to prove that the Martu were actively involved in Isin leather manufacturing under Isbi-Erra and Sū-ilisū.<sup>12</sup> Nor do we see Martu obtaining other products besides raw material. Neither do we have evidence of their collecting semiprecious

<sup>11</sup> St. Lieberman *JCS* 22 (1968/69): 53-62.

<sup>12</sup> Buccellati *Amorites*, p. 306.

stones and beads. Except for these aspects of material culture, we know nothing about their mental activities, although we may surmise that neither music and poetry were unknown to them.

We shall try hypothetically to describe the basic possessions of Martu tribesmen. Let me recall the distinction made between what is called *biens nécessaires*, *biens utiles* and *biens de luxe* in French. The Martu, apart from foodstuffs and clothing, needed materials for the construction of their tents: sheets woven from goats hair, rope, sticks, pegs. They needed some basic means of transporting things, such as bags and baskets. They needed weapons (although we cannot exactly say what they *did* use) and some instruments for shearing, sewing, and spinning. Then there were churns, drinking vessels and waterskins, as well as some recipients for food. All this may certainly be classified as *biens nécessaires*. Apart from that, one can imagine very little as belonging to the basic inventory of the nomads. Of course, we think of articles of finery and musical instruments as being part of a minimum standard of civilization.

None of this is found in our texts, or, at least, not with reference to the Martu. But we can perhaps turn to the shepherds so as to see their material culture. Here, some Sumerian texts, such as *Dumuzi's Dream* and *Inanna and Bilulu* are informative.<sup>13</sup> In those texts, there is mention of the dug *šakir* ("churn"), the *an-za-am* ("drinking cup"), the *giš manu* ("shepherd's stick"), the *kuš a-edin-lā* ("waterskin") —(Akk. *ñadu*), and even *ne-mur* ("coal"). However, since I am not an anthropologist, I am not sure whether such comparisons, namely, of a shepherd's and a nomad's material culture, are valid.

Leaving trade and barter and turning to the possible services lent to the sedentaries by Martu nomads, we have little evidence before Ur III. Falkenstein has put forward the idea of their having a prerogative to guide caravans,<sup>14</sup> and Buccellati has summed up the discussion without being able to confirm or disprove it.<sup>15</sup> Falkenstein raised the lapis lazuli trade and mentioned Martu in connection with that kind of stone. However, lapis lazuli trades were supposed to have moved further east than it is probable that the Martu advanced.

On the other hand, it would be an anachronism to compare this

<sup>13</sup> Cf. Th. Jacobsen, *JNES* 12 (1953): 160-187, line 110; B. Alster. *Dumuzi's Dream* p. 56 f., lines 32-40 and parallels [= *Mesopotamia* 1, 1972].

<sup>14</sup> *SAHG* (1953) p. 362, comm. on no. 4 regarding lapis lazuli.

<sup>15</sup> Buccellati, *Amorites*.

with Bedouin caravan prerogatives or the services which Arab tribesmen lent to King Nabonidus.<sup>16</sup> Only camel nomadism would make sense: camels being able to transport both heavy loads and a water supply for long distance. As long as goods were transported on donkeyback, caravan routes were dictated by the need for daily watering places, and there was no strict need for the nomad's assistance.

We do not know when the first Martus filled the ranks of Sumerian or Akkadian *erén* or *sābum*, which could be designated either *soldiers* or *public workmen*. There is a text of uncertain, but surely pre-Ur III date, in which *[n]u -banda-mar-tu-[n]e*, "the Martu captains," are cited in a broken context. For Ur III and the beginning of Isin, Buccellati and the lecturer have collected sufficient evidence to show a close interaction between the State and Martus who worked for the civil service as messengers and who spent (part of) their life in the towns of Sumer and Akkad.<sup>17</sup>

As for the social organization of the Martu, we know next to nothing as far as the third millennium is concerned, and we can only suppose that it was analogical to the tribal structure and hierarchy revealed by Old Babylonian, especially Mari, documents. Buccellati has drawn our attention to a few instances where the name of a Martu is followed by another, evidently Amurrite, name; e.g., *Dulqānum MAR.TU* Jahmadī. He concludes from it that the second name was the name of a tribe.<sup>18</sup> The case of *Tid (a) num*, however, is ambiguous: was it a Martu tribe or, as Buccellati says, a nomadic group of the same rank as the Martu?

In my résumé, distributed earlier this year, I promised to compare contexts in which the Martu occur with similar contexts mentioning other foreigners. I shall try to deal with this question very briefly here, at the end of the present paper.<sup>19</sup> We have already said that the

<sup>16</sup> Herodotus II: 141: "Sanacnaribos, King of The Arabs and the Assyrians," referring to Senacherib's use of Bedouin auxiliaries during desert campaigns (Kind ref. of I. Eph'al).

<sup>17</sup> See fn. 9.

<sup>18</sup> Buccellati, Amorites, pp. 332-336.

<sup>19</sup> For the following, as far as Ur III texts are concerned, the evidence can easily be found in Edzard and Farber *Répertoire géographique* Cf. especially pp. 305 ff. (*Index der Wortverbindungen*).

Martu, as well as other non-Sumerian or non-Akkadian peoples, were generally given their ethnicon as a surname. In this case, there is no special treatment of the Martu. Ur III texts mention cattle and wool from foreign countries (sometimes, but by no means very often, as *nam-ra-AG*, "booty"), and the most frequent reference is to the Su(-a) people of the Zagros; but there are other names geographically from "Iran" (e.g. Adamdun), as well as Martu, which serve as a name of origin. I only found one reference to Martu slave girls; foreign slaves are not found very often in Ur III texts at all.

The instances in which the Martu are different seem to be more numerous than those in which they are comparable to other foreigners. Sedentaries are being fought in *t b e i r* country, far away from the Sumero-Akkadian homeland, whereas the Martu defence wall was erected in the middle of Akkad. The terms *lugal* "king" and *ensi* "(city-) ruler" are never applied to the Martu, whereas *ensi* is the normal designation for a foreign ruler. Royal princesses, sometimes mentioned as marrying at a foreign court, are never supposed to become the wives of Martu sheiks.<sup>20</sup> While Martu are found to be employed as messengers abroad, we have no reference to delegations being sent to a Martu tribe, at least not before the time of Išbi-Erra of Išin.<sup>21</sup>

One of the most remarkable differences between the Martu and other foreigners lies in the field of religion. There was probably no general interest in the pantheons of foreign nations, Enlil being, at the same time, the supreme god of the Mesopotamian pantheon and the "Lord of all *kur*" ("foreign countries/mountain countries"). One exception springs to mind, that of the god Martu, whom, Kupper has convincingly shown, the Mesopotamians "created" to represent those nomads whose name he bore.<sup>22</sup> Martu was a popular god, as can be seen from his frequent appearances in seal inscriptions. A veritable myth was invented to justify Martu's incorporation into the pantheon: it was done by marriage. Unfortunately, the text of this myth is in a very poor state of preservation and no adequate copies have as yet been found that would allow the reconstruction of the text and the entire plot of the story.<sup>23</sup> At first, Martu is a bachelor. He

<sup>20</sup> Cf. W. Röllig, *RLA* IV (1972/75): 283.

<sup>21</sup> Edzard, *Zwischenzeit*, p. 63.

<sup>22</sup> J.-R. Kupper, *L'iconographie du dieu Amurru* (1961).

<sup>23</sup> *SET* 58.

complains about it to his mother and gets her advice. He manages to impress Nurušda, the god of Kazallu, and woos his daughter. The result is positive. Young Adgarudu resists the efforts of her friend to dissuade her and decides to become Martu's wife. This is only a very general idea of the text, and I am sure we miss most of the details because the text is so poorly preserved. This is sufficient, however, to make it clear to us that the relationship between the sedenataries and the Martu nomads was a very special one, and one can in no way justify viewing it on the same level as the relationship between Sumerians, Akkadians, and the other foreigners.

We shall end our brief exposé at this point. It is not our task to describe the effect of mass infiltration on the Martu/Amurrum at the end of and after the third Dynasty of Ur. But it is worth mentioning that the final impact of the Martu was such that learned Babylonian scribes knew of a sequence of three *palū* "dynasties": *palē Šulgi* "the Šulgi dynasty," i.e. Ur III; *palē Amurri* "the dynasty of the Amurrites", who came after Ur III; and *palē Kassī* 'The dynasty of the Cassites.'



# Nomads and Sedentaries in the Middle Assyrian Sources

J.N. Postgate

The following brief notes are offered in the consciousness that they contribute little to the theme of "economic symbiosis." Owing to the scarcity of written evidence, the role of the nomad in the Middle Assyrian state cannot yet be described in any detail. The few definite pieces of evidence, which are given below, are sufficient to reconstruct a plausible picture based on a comparison with other, better documented areas and periods, but are not in themselves the basis for a study of the relations between sedentary and nomad. Nevertheless, we appreciate that even our isolated scraps of evidence may prove of interest when placed alongside other contributions and, in order to present them in context, we have found it necessary to give a general summary of what is known of desert nomads during the period with which we are concerned, ca. 1400 to 1000 B.C.<sup>1</sup>

## *The sources*

Although the written documents bearing on the Middle Assyrian period are relatively few in number and rather uniform in type, a brief description of them is needed to make clear any possible gaps in the records.

The *historical records* consist almost exclusively of the royal inscriptions of the Assyrian kings. The first major corpus comes from the three kings whose reigns spanned the thirteenth century: Adad-narari I, Shalmaneser I, and Tukulti-ninurta I. The only other king from whom a large body of inscriptions has survived is Tiglath-pileser I (1115-1077), although portions of the annals of his son, Aššur-bel-Kala, are also preserved. Apart from the royal inscriptions there are a few relevant passages in chronicles or historiographical texts.

Middle Assyrian *letters*, almost all of which come from the capital itself, Aššur, treat mainly daily business or administrative affairs and contain virtually nothing of importance for our topic. On the other

<sup>1</sup> We follow the dates given by J.A. Brinkman in A.L. Oppenheim, *Ancient Mesopotamia* (Chicago, 1964), pp. 346-7.

hand, there are references to the activities of nomads in the Syrian desert in the political correspondence from the chanceries of Hattušas and El Amarna.

*Administrative* and *legal* documents are often hard to tell apart, and can be considered here together. Again the main body of texts comes from Aššur itself, where in some cases distinct archives can be reconstructed with the help of the excavators' records or from internal evidence. Apart from some legal texts of the fourteenth century, the majority of these Aššur tablets come from the thirteenth century, in particular the reigns of Shalmaneser I and Tukulti-ninurta I. There is also one archive of over 100 tablets from the days of Ninurta-tukulti-Aššur (ca. 1135 B.C.), but little else as late as this.

From other sites too, the legal and administrative texts belong almost exclusively to the thirteenth century: some tablets from Kar-Tukulti-ninurta (opposite Aššur), small archives from Tell Billa (Shibaniqa, a provincial capital), from Tell al-Rimah (a local administrative center), and a very few tablets from Tell Fakhariyah on the upper Habur.

It is not, of course, fortuitous that the best documented period historically is also that from which the majority of our administrative and similar tablets date. The effective maintenance of a strong government over a wide area has always bred vigorous scribal activity and the thirteenth century was the heyday of the Middle Assyrian empire. It is hardly necessary to point out also that it is precisely during such periods of strong central control that there will be the least military pressure exerted by the nomadic population on the settled lands, but the strongest incentives to promote peaceable intercourse, and that this should be reflected in the sources.

#### *The nomadic populations*

The superficiality of our sources is evident as soon as we search them for details about the nomad population. In fact, almost all the references to nomads employ one (or more) of three names: Sutians, Ahlamu, and Aramaeans. All these are met during our timespan on Assyria's southwestern flank and since virtually all the evidence has been admirably summarised by J.R. Kupper, we need only sketch the position here.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> J.-R. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des Rois de Mari* (Paris 1957); pp. 83-145. For the geography of Assyria, see, in general, David Oates, *Studies in the Ancient History of Northern Iraq* (London, 1968).

The *Sutians*, who are known already during the Old Babylonian period, figure during the thirteenth and fourteenth centuries as the major nomadic group occupying the desert between Tadmor (Palmyra) and the borders of Babylonia. They are still in existence in ca. 1135 B.C., since they are among the vassals of Ninurta-tukulti-Aššur, but thereafter they fade out in the north, and reappear only later, probably only as an archaizing name.

The *Ablamu* were of more recent origin, and the first certain mention shows them in Dilmun (Bahrain) as antagonists of the Kassites there, well down in the Arabian peninsula. In Assyria they are first mentioned by Adad-narari as opponents of his father, Arik-den-ili, along with the Sutians and Yauru. Towards the end of the reign of Adad-narari I, the Hittite Hattušilis III excuses himself for not having sent messengers to Babylon because the *Ablamu* were making the route down the Euphrates insecure, but later in the thirteenth century, Shalmaneser I encountered them in alliance with the Hittites and Hurrians in a desert area south of the major cities of Hanigalbat, perhaps near the lower Balih. Like the term *Sutian*, the name *Ablamu* survived into the first millennium as an archaic designation for nomad populations in both historical and "literary" (e.g., omen) texts, but already in Tiglath-pileser I's inscriptions, the term *Ablamu* is always qualified by *Aramaean*.

The *Aramaeans* (Assyrian: *Arumu*, *Arimi*, etc.) were evidently a subgroup of the *Ablamu* when they made their first appearance in our sources in the inscriptions of Tiglath-pileser. They penetrated as far as the district of Nineveh itself before the end of his reign and, as we shall see, Aššur-bel-kala (1074-1057) was obliged to meet them in several areas close to the Assyrian homeland. By this time the Aramaeans had established themselves so much as the main group that the prefix *Ablamu* is omitted.

To sum up, the evidence of the historical texts shows conflict between the Assyrians and the Sutians from the middle to the end of the fourteenth century, but no later. The *Ablamu* are first mentioned with the Sutians at the end of the fourteenth century and in the reign of Shalmaneser I (1274-1245), but not again until they are attacked as *Aramaean Ablamu* by Tiglath-pileser I, and the Aramaeans make their first appearance here and remain thereafter the major nomadic population.

To what extent the earlier groups retained a separate identity is

impossible to say, especially because we have hardly any legal and administrative documents to illustrate internal conditions in Assyria after the reign of Tukulti-ninurta I. Characteristically, however, the Sutians may be found in the non-historical texts as late as the Ninurta-tukulti-Asšur archive (ca. 1135 B.C.), and it is possible that the relations with the Ahlamu had already improved before they were swamped by the Aramaeans. In the absence of any reliable evidence on the subsequent fate of the Ahlamu, however, we propose in the following section to concentrate on the Sutians and the Aramaeans, with particular emphasis on the geographical evidence.

#### *Detailed attestations of nomadic presence*

Although both northern Mesopotamia ("Assyria") and the south ("Babylonia") suffered from almost continuous nomadic pressure, their geographical circumstances were rather different. In the south, the undisputed territories of the desert nomad west of the Euphrates bordered directly on the central area with major cities like Sippar and Marad. The main urban cluster in the north was along and east of the Tigris, including, at our date, besides Asšur Nineveh, Arbīl, Kalhu, Kilizi, and Isana. These cities were separated from the western desert not only by the barrier of the Euphrates and the towns along it, but also by a wide belt of semi-desert, and, in periods of prosperity, by a fringe of small towns and villages pushing out towards the limits of viable rainfall agriculture. Put succinctly, the heart of Assyria was one step more remote from the threat of bedouin *razzias*, and any relations with the nomads whether peaceful or hostile, would be predominantly on the borders of the country towards the desert.

Before plunging into detail, there is a further point which should be made. A constant dilemma of the Assyrian rulers was whether or not to annex the cities strung along the middle Euphrates and to police the river between them. In neo-Assyrian times, of course, this was done, but as far as our evidence goes there was no attempt by the Middle Assyrian kings. The land of Subi is sometimes mentioned as a vassal state, but direct government of the area was evidently not contemplated. The strategic considerations are complex. On the one hand it was pointless to try and prevent the nomads from pasturing their flocks in the vast expanses between the two rivers, and yet their presence east of the Euphrates greatly increased the exposure of the settled lands to nomadic infiltration. On the other hand, the river acted as an effective barrier in both directions, and even if shepherds.

themselves might escape Assyrian vengeance by crossing the river, it is more difficult for the sheep to escape too. Our sources make no mention of conflict with nomads east of the river, and it is therefore possible that a mutually profitable modus vivendi was usually operating in the Jezirah.

*The Sutians*

Since the Sutians are mentioned in an Amarna letter as having detaneid messengers passing between the Egyptian and Babylonian courts, it is hardly doubtful that at this date (ca. mid-fourteenth century B.C.) they were occupying the strip of land running from Tadmor (Palmyra) past the Jebel Bishri to the current Babylonian border (at Rapiqu near modern Ramadi). This was perennially the home of independent nomadic groups, such as the Amorites, or, later, the Aramaeans, and they controlled the direct desert route from Babylonia to Syria which passed through Tadmor.

Except for a single reference to a campaign of Arik-den-ili against the Ahlamu, Sutians, and Yauru, all remaining mentions of the Sutians in Middle Assyrian sources show them in a peaceful role. KAJ 39:7 refers to a trading-journey as a *KASKAL É LÚ su-ti-e* "journey (to) the 'house' of the Sutians," in which the term *house* may be an early instance of a usage which can be partly geographical but need only imply little more than *tribe*.<sup>3</sup> We know nothing of the exact geographical destination of this trading venture, which dates to about the middle of the fourteenth century, nor does the capital sum of silver advanced tell us anything of the nature of the undertaking.

Tribute (or simply "payment"—*maddattu*) is brought by various foreigners including the *su-ti-e meš* (whose contribution is sixteen fat-tailed sheep) in KAJ 314, dating to Shalmaneser I.

In TR 2059 a government agent has received the customs duty payable on a donkey bought from a "Yaurian Sutian." The text dates to Shalmaneser I or Tukulti-ninurta I, and was issued at Qatara which is either Tell al-Rimah itself or perhaps more likely a town close by.<sup>4</sup>

The text TR 2083A + is an official document relating to a stolen

<sup>3</sup>For this usage cf. *Journal of the Economic Social History of the Orient*<sup>17</sup>

<sup>4</sup>We acknowledge with gratitude Prof. Saggs' kind permission to use the content this tablet, which is mentioned in *Iraq* 30 (1968): 168

slave girl, who was sold to a Sutian and is to be recovered; this must also date to about the same period.<sup>5</sup>

In the Ninurta-tukulti-Assur *nāmurtu* archive (ca. 1135 B.C.), gifts of sheep are recorded from the Sutians on three separate occasions.<sup>6</sup> Once the donor is "the Sutians" (su-ti-u meš), but twice we have the phrase *DUMU na-gi su-ti-e*, usually understood to mean "son of the Sutian region," although we have doubts on this score.<sup>7</sup> In any case, these three texts show the Sutians in fairly regular contact with the Assyrian court, as friendly vassals or perhaps even subjects of the king.

### *The Aramaeans*

Tiglath-pileser recounts that he crossed the Euphrates on at least fourteen campaigns in his efforts to intimidate the Aramaeans, whom he chased "from the Land of Suhi to Carchemish" or "from the foot of Mt. Lebanon (to) Tadmor (and) Anat, and up to the border of Babylonia at Rapiqu." On one occasion he sacked six of their villages or towns which lay at the foot of the Jebel Bishri. Obviously the provocation for these campaigns came from Aramaean raids across the river into Assyrian territory, and these were only a foretaste of what was to come, since by the end of Tiglath-pileser's reign a chronicle fragment makes it clear that famine conditions in Assyria caused, of course, by bad harvests had led to desertion of settled parts of the Jezirah and enabled the Aramaean "houses" (whether "tents" or "tribes" is meant is not clear) to penetrate in search of grazing and spoil as far into Assyria as the district of Nineveh itself and the province of Kilizi between Arbil and the Tigris.<sup>8</sup> The extent of their

<sup>5</sup> The tablet is now composed of TR 2083A + B + C and TR 2084A + D; we hope to publish the resulting text before long.

<sup>6</sup> In E. Weidner, *Archiv für Orientforschung* 10 (1935-36): 31, VAT 9378: p. 38, no. 78; pp. 43-4, no. 105. For this archive in general, see recently J.N. Postgate, *Taxation and Conscription in the Assyrian Empire* (Rome, 1974), pp. 156-160.

<sup>7</sup> *Nagiu* is not found in other Middle Assyrian texts, but we would expect *na-gi-i-e* and, in any case, the designation "son of... district" seems unusual, and the exact meaning of this phrase must remain uncertain.

<sup>8</sup> For the latest edition see A.K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles*

penetration is made clear by the annals of Assur-bel-kala, who within a couple of years was obliged to fight the Aramaeans at Pa'uza (at the foot of the Tur Abdin near Nisibis), at Shinamu (known to be near Mardin), and at a town whose name ends with *tigua* or *tibua* actually on the Tigris; also further west in the Harran district, and at two places on the Habur, Magarisi of the Yari land and Dur-Katlimmu (earlier Dur-laggit-lim). Extra details are supplied by the inscriptions of later kings: Shalmaneser III reports the loss of Pitru and Mutkinu on the Euphrates bend under Assur-rabi II (1013-973), and Adad-nirari II mentions that Gidara (Aramaic Radammate) had been lost under Tiglath-pileser II (967-935 B.C.).

#### *Other minor groups*

Among the opponents of Arik-den-ili were the "Ahlamu, Sutians, (and) Yautu." TR 2059 now gives us a "Yaurian Sutian," showing that, to the Assyrians in the thirteenth century, the Yauru were considered a subgroup of the Sutians. In all probability, the same name is used by Assur-bel-Kala when he describes Magarisi on the Habur as being "of the Land of Yati," in which case this tribe was sufficiently sedentary by ca. 1050 B.C. to have specific district associated with it.<sup>9</sup>

Another subgroup of the Sutians seems to be represented in TR 2083A +, where the purchaser of the slave-woman is given as a *su-ti-e ta-ha-ba-ie-e*, presupposing a tribe Tahabu or similar, but otherwise unknown. Possibly in the same category, but subgroups of the Ahlamu or Arameans, are the broken gentilicu[m]-*mi-ra-ta'meš*, *l-a-da-ia meš*, and *lha't-ma-a-ia meš*, all dating to approximately the reigns of Tiglath-pileser I and Assur-bel-kala.<sup>10</sup> The *nisbe* termination and/or plural sign tend to show that we have to do with

(New York, 1975), p. 189, with the reading *ki-li-zi* in the *Addenda et Corrigenda*, p. 289. We may mention here the possibility that at the beginning of the same line 12<sup>th</sup> should restore *ur-ut-la-i-ili*.

<sup>9</sup> For the position of Magarisi on the Habur, see F.M. Fales, *Cennimenti e catasti di epoca neo-assira* (Rome, 1973), p. 97. *IA-ū-ru* may stand for */yuru/* but it is less certain that plain *IA ri* in the Assur-bel-kala text may do so.

<sup>10</sup> Found respectively in VAT 9539 (AFO 6 (1930-31) 88 and 92; Iraq 32 (1970): 169:4'; Iraq 32 (1970) Pl. XXXIV BM 122635 +, Rev. last line (coll.).

nomadic tribes in each case, and we may note that the habit of referring to an individual not by his own name but solely by his tribal affiliation indicates that the Sutians were still genuinely nomadic in the Tell al-Rimah region in the thirteenth century.

Lastly, we have two gentilic peace which are identical with tribes later qualified as Aramaean. In BM 122635, a Middle Assyrian tablet from Nineveh, there is mentioned a contribution from *KUR ru-qa-ba-ia*, a tribe known in the first millennium to have occupied the lands east of the Tigris below Aššur.<sup>11</sup> The tribe *Hitana*, found in Babylonia in the first millennium, acts as a military unit in a letter found at Dur-Kurigalzu, and elsewhere in Kassite texts is identified as a subgroup of the *Aḥlamu*.<sup>12</sup>

In general, though, we have so few specific designations of subgroups during these centuries compared to the first millennium, that we must conclude either that the nomadic populations were indeed less fragmented, which seems unlikely, or simply that the difference between subgroups was a matter of indifference to the Assyrian annalists.

#### *The interaction of sedentary and nomad*

With the very scant data at our disposal, we cannot hope to present anything solid on which to base conclusions about the "economic symbiosis," and it would be futile to enunciate general truths on so slender a basis of fact. All we can do, having set the scene at some length, is to quote the most relevant passages.

The practice of using nomadic soldiers in the armed forces of the urban states is well attested in the early second millennium and again in the neo-Assyrian empire. It is, therefore, hardly surprising to find Sutians serving as "auxiliaries" with the armies of the great powers during the latter half of the second millennium B.C. They are attested with the Hittite armed forces, and with some of the minor Syrian and Palestinian states involved in the Amarna correspondence. There is no evidence known to us that the Assyrians also employed the Sutians as mercenaries; the only remote hint of this is the *nāmurtu*

<sup>11</sup> *Iraq* 32 (1970), Pl. XXXIII BM 122635 + :22'; the precise date of this text is uncertain.

<sup>12</sup> See O.R. Gurney, *Iraq* 11 (1949): 139-141.

contribution brought in to the Assyrian court by the Sutians three times in one year, showing that there were Sutians allied with or subject to the Assyrian king (ca. 1135 B.C.). The letter from Dur-Kurigalzu mentioned above refers to bodies of 500 Hirana and Hasmi soldiers, but it is difficult to ascertain from the text whether they are working with, or for, the Assyrians or the Babylonians.

Turning to commerce, we find no evidence of contact with any nomads except the Sutians. The two texts from Tell al-Rimah show that travelling Sutians did business with the townsfolk during the thirteenth century. The tax levied on the donkey in TR 2059 was a "customs duty," showing that the Sutian had brought it from outside the customs area within which taxes had to be paid. Parallels with other times would suggest that the Sutians here and elsewhere acted as shepherds for the sedentary population, but for this there is no evidence. At Aššur itself, the capital, there is even less sign of intercourse with the Sutians or other nomads. This may be blamed to some extent on the nature of the archives available to us, but we should bear in mind that a group of villages probably existed out west of the Wadi Tharthar, and that they may to some extent have acted as a buffer against nomadic penetration as far as Aššur itself, quite apart from any military measures taken with the same purpose.<sup>13</sup> The evidence from Aššur consists solely of the mention of a caravan to the "house" of the Sutians, and the contributions of sheep made by them at two dates. The caravan is interesting, but too isolated, and it is hard to reconstruct its economic incentive, while the sheep contributions tell us next to nothing, since sheep were the commonest of all gifts and are brought from every point of the compass.

#### *Summary*

The combination of evidence shows that after some initial hostility Sutian tribes during the thirteenth and twelfth centuries B.C. pursued a peaceful relationship with the Assyrian government on the

<sup>13</sup> Accepting H.J. Nissen's proposal to identify the river Šišsar in Middle Assyrian texts with the Wadi Tharthar (see *Heidelberger Studien zum Alten Orient* (Wiesbaden 1967): 116).

western fringes of the country, but remained nomadic and distinct from the sedentary population. It may be thought likely that a process of assimilation had begun, e.g., in areas like Tell al-Rimah, on the fringes of settlement, but for this we have no evidence, and only very rarely are West Semitic names to be recognised in the texts. In any case, the Sutians, whether settled or nomadic, would have been swept away or absorbed in the flood of Aramaeans which all but overwhelmed the entire Assyrian state.

# Le Nomadisme à l'Epoque Néo-assyrienne

Florence Malbran-Labat

L'époque néo-assyrienne, contrairement à celle de Mari, n'a été que peu étudiée du point de vue du nomadisme. Les réalités nomades y sont en effet peu évidentes et, dans cet Empire fortement centralisé, la nature de notre documentation entrave et limite notre enquête. Nos sources sont en grande partie des documents officiels (annales, archives de l'administration, consultations oraculaires royales) et ne permettent pas de connaître la place exacte des (semi-) nomades dans la société et l'économie, pour autant que ceux-ci échappaient à l'administration assyrienne.<sup>1</sup>

Notre étude sera donc limitée mais devra envisager plusieurs niveaux : rechercher les témoignages concernant ces nomades mais aussi analyser leur valeur relative. Provenant des archives de l'Etat, ils permettent de voir comment celui-ci les considérait et quelles mesures particulières il prit à leur égard. Il est intéressant de dégager ce qui les caractérisait alors. En effet aucun terme spécifique ne désigne le (semi-)nomade. La notion de nomadisme n'existe pas en tant que telle.<sup>2</sup> Nous serons donc amenés à distinguer très nettement les nomades considérés comme "extérieurs" et le plus souvent ennemis de l'Assyrie des nomades "intégrés". Cette distinction est particulièrement forte à cette époque car existent alors deux formes de nomadisme aux aires géographiques distinctes: la

<sup>1</sup> On peut, certes, chercher à éclairer ces sources d'une lumière nouvelle en les comparant aux faits du nomadisme mieux connu des époques récentes et modernes. Cette méthode peut être féconde et poser les problèmes en termes différents, mais elle est périlleuse: les milieux comparés sont différents (cf. J. Luke, *Pastoralism and politics in the Mari period: a reexamination*, p. 6 sq.; A. S. Gilbert, *Modern nomads and prehistoric pastoralists: the limits of analogy*, *JANES* 7 (1975), p. 53-71).

<sup>2</sup> Une analyse complète de ce concept distingue d'ailleurs différentes formes de semi-nomadisme (cf. M. Rowton, *The physical environment and the problem of the nomads*, *RAI* 42 (1967), p. 109-121) qui n'étaient pas nécessairement tressenties comme appartenant à un même phénomène.

partie septentrionale de l'Assyrie fut parcourue par les invasions "iraniennes"<sup>3</sup> qui firent peser, à partir du IX<sup>e</sup> siècle av. J.C., une menace inquiétante sur l'Empire et causèrent finalement sa perte. En revanche, Araméens et Chaldéens étaient depuis plus de deux siècles installés en Mésopotamie, principalement en Babylonie; les problèmes n'y étaient donc plus ceux d'un heurt violent mais ceux de l'intégration et des rapports entre populations d'origine différente certes, mais, surtout, vivant d'économies dissemblables. Ces deux étapes, ces deux formes de nomadisme ne peuvent être confondues, d'autant qu'elles étaient ressenties très différemment par leurs contemporains.

Les Annales des Sargonides, les lettres trouvées à Kujunjik et à Nimrud, les questions posées aux dieux dessinent une même image de ces "envahisseurs" venus du Plateau iranien, Mèdes et Mannéens puis Scythes et Cimmériens.<sup>4</sup> Les traits qui les caractérisent convergent tous vers l'idée d'un barbare en marge de la société. Nos sources les définissent avant tout par leurs localisations et leur comportement.

Les Mèdes qualifiés fréquemment de *dannūti* ("puissants") apparaissent divisés en clans, plus ou moins indépendants, dirigés chacun par un chef, appelé par les Assyriens *bel ălāni* (EN.URU-MES. Ainsi, lorsqu'ils entrèrent en contact avec les Parsuas, les

<sup>3</sup> Les fouilles archéologiques permettent de préciser quelques étapes de cette migration à l'intérieur du Plateau iranien à Tepe-Sialk, Tepe-Giyan, Tepe-Hissan ou Tureng-Tepe.

<sup>4</sup> Il serait trop long, dans le cadre qui nous est apparti, de retracer le développement de ces invasions apparentées au "grand nomadisme (external nomadism)" des steppes asiatiques. Cette pénétration de peuples (dont les reliefs du palais de Sargon à Dur-Sarrukin montrent l'apparence physique), apparus vers 900 dans l'horizon des Assyriens, fut d'abord pacifique. Mais ensuite, les souverains sargonides durent mener plusieurs campagnes dans ces régions éminemment peu sûres, et y établirent des points fortifiés. Ils vouhurent, en outre se renseigner en permanence sur les mouvements et les alliances de ces populations qui les inquiétaient.

<sup>5</sup> Sur ce terme fort intéressant, cf. CAD sv. Il est spécifique de responsables "étrangers" par l'entremise desquels s'exerçait l'autorité assyrienne sur ces populations souvent mal soumises; ils servaient de représentants auprès de l'administration à leurs tribus, probablement en partie nomades (cf. A.S. Gilbert, Modern nomads, JAMES 7 (1975), p. 68).

Assyriens disent avoir reçu le tribut de 27 "chefs"<sup>6</sup>; parfois leur nom est cité: Asarhaddon vainquit, rapportent ses annales, "Uppis, chef de Partakka. Zanasana, chef de Partukka, et Ramataia, chef d'Urakazabarna, Mèdes à l'habitat lointain (*sā ašar-sūn ruqu*)...";<sup>7</sup> ce dernier, Ramataia, nous est particulièrement bien connu grâce à un "traité de vassalité"<sup>8</sup> par lequel il s'engagea à reconnaître et à soutenir Ašurbanipal, prince héritier d'Assyrie. La localisation de ces clans, souvent imprécise,<sup>9</sup> est caractérisée par l'éloignement et le caractère inaccessible. Les Mèdes sont "lointains" (*ruqūti*). Asarhaddon se glorifie d'avoir vaincu divers chefs mèdes "à l'habitat lointain", ramenés captifs en Assyrie, Šidirparna et Eparna, "deux puissants chefs", qu'il avait faits prisonniers "au pays de Patušarra, région limitrophe du désert salé, en plein pays des Mèdes lointains, aux abords du Mont Bikni, pays desquels personne parmi les rois, mes pères, n'avait foulé le sol" et "dispersé les gens du pays des Manées, Gutéens inapprochables".<sup>10</sup>

Le terme de *Guti*<sup>11</sup> ici dépourvu de son contexte ethnique et historique propre ne garde que sa résonance péjorative : il évoque ces montagnards belliqueux qui devinrent pour les Akkadiens le prototype de l'envahisseur barbare. Ce sont des gens des montagnes,<sup>12</sup> pays insoumis, ignorant des lois humaines.

<sup>6</sup> Ailleurs ils sont 22, 28 ou 45: cf. Lie, *Sargon*. P. 16-17. 1. 100, 115, 184.

<sup>7</sup> Cf. également Luckenbill, *ARAB* II, 147-192; Koenig, *AFO Beih* 8, 57-58).

<sup>8</sup> D.J. Wiseman, The vassal-treaties of Esarhaddon, *Iraq* 20 (1958). Ramataia ne fut d'ailleurs pas le seul chef mède à prêter un tel serment: différents autres princes mèdes firent de même en des termes comparables (cf. p. 2 sq.).

<sup>9</sup> Lie, *Sargon*, 1. 127-128 "je reçus le tribut des chefs des montagnes (*bēl ălāni ša sādē*); je reçus le tribut de Zizi, Zala, chefs du Gizzibundi, district dont les rois, mes prédécesseurs, n'avaient pas reçu (le tribut)"; Borger, *Asarhaddon*, p. 51, Nin. A III 47: "les gens du Hīlakku, montagnards qui habitent des régions montagneuses difficiles (*nīšē mat Hīlakki ūaddū ašibūtē hūršāni pašqūti*): ou encore ABL 174.

<sup>10</sup> Borger, *Asch*, p. 55 Nin, AIV 46-52.

<sup>11</sup> Cf. RLA s.v.

<sup>12</sup> La tradition littéraire suméro-akkadienne a chargé ce concept de montagne de multiples résonances: c'est de là que surgissent les envahisseurs qui s'abattent, tel un fléau naturel, sur le pays civilisé et ravagent à la manière d'un déluge ou d'un ouragan. (cf. J.M. Durand, *Annuaire de l'EPHE* (1975), p. 158 sq., Exaltation et malédiction d'Agadé, et R. Labat, *Religions du Proche-Orient, Légende de Sargon*, p. 308 Stèle de Naram-Sin p. 309-310 parmi les exemples les plus significatifs.

Les mêmes caractéristiques dépeignent, dans les Annales d'Assurbanipal, Teušpa, le cimmérien, et ses alliés du Hilakku "Dans la région du pays de Hubušna, je battis par les armes le cimmérien Teušpa, *umman-manda* dont l'habitat est lointain, avec ses troupes. Je foulai aux pieds la nuque du peuple du pays de Hilakku, montagnards qui habitent d'inaccessibles régions montagneuses, aux abords du pays de Tabal, hittites malfaisants, qui, confiants en leurs puissantes montagnes, ne s'étaient jamais auparavant courbés sous le joug..."<sup>13</sup> Il s'agit encore de montagnards, jamais soumis jusqu'alors, irréductibles dans leurs contrées inaccessibles. Ce qui les définit est d'appartenir à cette lignée d'ennemis, *Sutî* aussi bien que *Hattî*, venus d'on ne sait où, pour s'abattre sur le pays et le ravager cruellement sans aucun respect des conventions humaines et divines.

Cette origine inconnue, et par là même inquiétante, est impliquée dans l'appellation *umman-manda* qui désigne aussi bien les Mèdes que les Cimmériens.<sup>14</sup> Ennemi féroce et ignorant des "règles communes", tel il apparaît dans les lettres aussi bien que dans les Annales.<sup>15</sup>

Leur comportement est à l'image de leur milieu naturel. Etrangers aux normes, ils sont aussi difficiles à saisir physiquement que psychologiquement; souvent ils sont qualifiés de *dalbu* ("confus", "dans la confusion")<sup>16</sup>; ils ne se présentent pas en une armée organisée mais en bandes de pillards malfaisants<sup>17</sup> qui rôdent dans la montagne

<sup>13</sup>Borger, *Asch.* Nin. A. III 20-23.

<sup>14</sup>Cf. B. Landsberger et Th. Bauer, *Zu neuveröffentlichen Geschichtquellen der Zeit Asarhaddon bis Nabonid.* ZA 37 (1926), p. 61 et B. Landsberger, *OLZ* 1923, 73 qui analyse *umman-manda/mandu/minda* "quelle en est l'origine?"; cf. également le présage opposant *tibut umman-manda* et *tibut ummunda-dadme* (*CT* 13,44,9b).

<sup>15</sup> Il est à l'opposé du *kittu*, c'est-à-dire l'ordre, la permanence des règles morales, politiques, économiques dont le roi est le garant (cf. *CAD* s.v. *saliptu*).

<sup>16</sup> K. 3408, Bauer, p. 83-84: "et les Mannéens qui avaient rejeté le joug de [...] et les akkadiens, de basses paroles [...] ils ont fait s'insurger les *umman-manda*, ennemis féroces [...] constamment, ils n'ont cessé de faire tout ce qui est en grande abomination." le contexte est peu clair mais dégage cependant une impression d'impiété et de barbarie. Quant à ABL 1931, un présage, il précise: "quand Mars apparaîtra en Ayyar, l'ennemi sera l'*umman manda* irrégulier ... l'*umman-manda*, c'est les cimmériens ...".

<sup>17</sup> Lie *Sargon*, 104, 183; Winkler, *Sarg.*, pl. 48, 9.

ou le désert.<sup>19</sup> Comme les démons qui en ont fait leur repère, dans ces zones écartées ils se tiennent prêts à fondre sur leur proie. Ce sont des voleurs de chevaux,<sup>20</sup> des meneurs de *tezzous* qui coupent les routes et perturbent les activités commerciales.<sup>21</sup> Une formule les caractérise aux yeux des Assyriens: "ce sont des pillards qui ne connaissent ni serments aux dieux ni foi jurée".<sup>22</sup>

Ainsi des Mèdes, Mannéens, Scythes ou Cimmériens, nos sources n'ont gardé que l'impression d'une menace certes précise, mais qui se rattachait à ce danger de toujours que font naître *Gutî*, *Hatti*, *umman-manda* malfaisants et insaisissables,<sup>23</sup> étrangers au monde civilisé. Mais aucun indice des symbioses, partielles ou temporaires, qui ont dû se créer au cours de ces lentes migrations ne nous est perceptible.

Il n'en est pas de même pour les tribus araméennes et chaldéennes de Babylone.<sup>24</sup>

<sup>18</sup> Borger, *Ash.* Nin. A III 56: "j'écrasai les Barnakéens malfaisants (*lemnūti*) qui habitent le pays de Tel-Asser, que l'on nomme Pitau dans la langue des gens du Milhranu"; et 1. 20 "hittites malfaisants".

<sup>19</sup> Lie. *Sargon*, p. 30-31, 1. 184-190: "les Mèdes de districts éloignés" ... "rôdaient la montagne et le désert comme des voleurs (*šadu u madbaru irtappudu šarraqis*)". Le verbe *rapādu* est très évocateur: il est employé pour les animaux de la steppe comme pour les démons qui y entrent, prêts à commettre leurs mauvais coups.

*Šēru* (cf. CAD, s.v.) est la steppe proprement dite par opposition au pays des villes et des cultures: *madbaru* est plus précisément la bordure du désert, là où existent les pâturages saisonniers (cf. Wiseman, *Chronicles*, p. 86).

<sup>20</sup> C'est ainsi que les Cimmériens apparaissent dans les oracles: Klauber PRT 20 ("Le gouverneur, les Grands, les troupes et cavaliers du Bît-Karî qui sont entrés dans le pays des Mèdes pour collecter des chevaux, tomberont-ils aux mains des Scythes [...]"). PRT 22 etc.

<sup>21</sup> Fauteurs de troubles, ils sont *mudallipūti*: "Gygès vainquit les Cimmériens qui ne laissaient pas en repos les habitants de son pays ..." (Streck, *Ašb.*, 20 II 104); mais aucune allusion plus précise n'est faite à leurs dépréciations ou aux troubles qu'ils pouvaient créer quant aux cultures ou à l'irrigation.

ABL 165 apporte la nouvelle du vol des chevaux envoyés par les Zalipéens et ABL 38 celle des pillages commis par les Cimmériens en Urattu.

<sup>22</sup> ABL 1237: *zēr halgati iunu mamēti ša ilū ul adē ul idū* (cf. CAD Z, p. 87 b).

<sup>23</sup> "Ce sont des fuyards perpétuels qui se dérobent aux combattants" (ABL 1237) pour lesquels il faut adopter une technique particulière évoquée dans cette lettre: créer des corps spéciaux, légers et rapides, capables de les poursuivre dans leur repère, le gros de l'armée ne devant pas les affronter en *tase campagne*, mais seulement à l'abri des murailles des villes.

<sup>24</sup> Notre propos n'est pas de refaire ici ce qui a déjà donné lieu à des études

Si nous y trouvons encore ces sentiments hostiles à l'égard de non-sédentaires en marge de la société et de la vie économique du pays, totalement différente est l'attitude envers Araméens et Chaldéens considérés comme "intégrés".

Les nomades sont, comme nous l'avons déjà vu, souvent caractérisés par leur habitat. Plusieurs notions complémentaires se juxtaposent pour définir ces tribus; ce sont des "habitants de la tente (*asibūt kuštari*)", "gens du désert (*ša sābē sēri*)", rattachés, eux aussi, à des envahisseurs nomades qui vintent menacer l'équilibre du monde civilisé, *aramu*, *ahlamu*<sup>25</sup> ou *sutū*.<sup>26</sup> Ces termes sont ici équivalents et interchangeables: *sutū sābē sēri*, *aramē sutē asibūt kuštari*, *ahalmē sutū*, *ahlamī ūt kuštari*<sup>27</sup> sont autant d'expressions similaires pour définir le nomade en le saisissant à la fois sous un aspect historique (rappel des invasions et des troubles qui les marquèrent) et descriptif (localisation dans un milieu géographique précis).

Le terme "arabe" est distinct de ces appellations qui, ici dépour-

approfondies: nous n'essaierons pas de dresser une liste de ces tribus, pas plus que de tracrer leur marche, leur implantation en Mésopotamie et la constitution de plusieurs principautés, ni de suivre leurs conflits avec l'Assyrie et les étapes de leur conquête, pour cela de se rapporter à J. Brinkman, *A political history of post-cassite Babylonia* (1158-722 B.C.) *An. Or.* 43 (1968); cf. également A. Dupont-Sommer, *Les Araméens*, Orient illustré no. 2 (1949), M. Dietrich, *Die Aramäer Süd-Babylonien in der Sargon-idenzeit* (700-648) *AOAT* 7 (1970).

<sup>25</sup> Sur *aramu* / *ahlamu*, cf. P. Garelli, *Le Proche-Orient asiatique*, p. 56 (et pour un point de vue plus général sur ces invasions, p. 56-62 et 217 sq.).

Ce terme *ahlamu* est couramment employé dans les rapports d'astrologues pour désigner les nomades pillards: "tubada Amurru Ahlamu ikkal" (no. 64, 65, 68-70, 87, 162), "Subartum ahlama ikkal" (no. 62, 76-80), avec, parfois, la notation descriptive "išanu alyatum MAR. TU ibēl" (une langue étrangère régnera dans Subartu Pour *aramu* et *ahlamu*, cf. *RI.A* s.v.).

<sup>26</sup> L'écho de ces grands bouleversements resta longtemps vivace en Babylonie. Le pouvoir royal chancelant était passé entre les mains de diverses dynasties, les grands centres politiques et religieux (Sippar, Nippur, Uruk, Dér, Kurigalzu) avaient été dévastés, tout le pays ravagé. Le mythe d'Era (Voir, R. Labat, *Les religions du Proche-Orient*, p. 114 sq.) est la transposition poétique du souvenir de cette "période où faillit somber Babylone", la sainte Babylone.

<sup>27</sup> Dans l'ordre, Lie, *Sarg.*, 1. 226; Borger, *Asb.* 58 V 15; Luckenbill, *Senn.*, p. 77, 1. 13-14.

vues de leur contexte ethnique précis, ont presque une valeur abstraite. Certes, il est parfois employé de manière ambiguë,<sup>28</sup> mais il n'est jamais confondu avec les expressions précédentes, même si, pour eux aussi, la tente est la demeure spécifique et le désert leur terrain d'élection: "habitants du désert ou il n'y a pas (même) d'animaux sauvages, où les oiseaux des cieux ne construisent pas leur nid", ainsi les décrivent les Annales d'Aššurbanipal).<sup>29</sup>

Ces gens ont pour habitat naturel la steppe, (*sēru*), c'est-à-dire ce qui est l'opposé des villes et des terres cultivées qui en dépendent.<sup>30</sup> La steppe désertique est inhumaine et hostile à quiconque n'en est pas issu, hommes ou bêtes; elle n'est un refuge que pour les êtres sauvages par nature.<sup>31</sup> C'est là que les gens du pays de Bari cherchèrent à échapper aux troupes de Sargon; ils sortaient ainsi du "pays assyrien", mais à l'inverse de ceux qui ont l'habitude d'y vivre, les nomades, ils n'y trouvèrent que la soif et la mort.

<sup>28</sup> Les "Arabes" en Mésopotamie ont été bien étudiés de divers points de vue: les textes des *Annals* les concernant ont été regroupés par W. Weippert, *Die Kämpfe des assyrischen Königs Aššurbanipal gegen die Araber*, *WO* VII (1973/4) p. 39-85, et la tribu des Kidarréens/Qedar par K. Deller et S. Parpola, *Ein Vertrag Aššurbanipals mit dem arabischen Stamm Qedar*, *Or. NS* 37, p. 464-466; d'un point de vue plus général, cf. R. Dussau, *la pénétration des Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 21 sq; l'article important, récemment paru dans *JAOS* 94 de I. Eph'Al "Arabs in Babylonia in the eight century B.C." complète le plus ancien *Aribi und Arabien in den babylonisch-assyrischen Quellen*. Diss. de Weiss-Rosmarin (Würzburg 1931). Voir aussi leurs représentations figurées caractéristiques avec chameaux et tentes (Y. Yadin, *The art of warfare in biblical lands*, p. 450) et R.D. Barnett et M. Falkner, *The sculptures of Aššur-nayr-apli II. Tiglat-Pileser III Esarhaddon No. 1, 5, 7*.

<sup>29</sup> Piepkorn, *Ašb.* 82 VIII 10; Streck, *Ašb.* 26 VII 121; 200 IV 15 qui décrit leur défaite devant le roi assyrien qui mit feu à leurs tentes.

<sup>30</sup> Signalons brièvement ici que cette vision de géographie économique est en accord avec les descriptions que les Assyriens donnaient volontiers des pays qu'ils traversaient: si nous suivons Tukulti-Ninurta II dans ses campagnes, nous voyons nettement distingués les régions désertiques (*Šadē dannūti*, *eqēl namraqi*, *āṣar hulqu*), les champs où sont coupés paille et blé, les canaux et les prairies (*usūlli*); la nature du tribut livré par les gens de ces diverses contrées corroborent ces données économiques.

<sup>31</sup> L'épopée de Gilgāmeš (cf. R. Labat, *op. cit.* p. 145) offre une illustration de ce monde sauvage: Enkidu, né dans la montagne (*ilittu ūadu*) est le type même du *lullu*, la créature primitive, non civilisée (cf. E. Cassin, *Le semblable et le différent*, *Colloque de Cerisy* (1974), p. 115-121); il vit avec les gazelles et mange l'herbe des montagnes: mais ce monde lui devient étranger et le repousse dès qu'il a connu la civilisation en mangeant la nourriture des pâtres et en succombant aux caresses de la courtisane; désormais les gazelles fuient à son approche.

Ces nomades du désert échappent souvent aux mailles de l'administration assyrienne et il est difficile de les contraindre à se soumettre. Sargon se targue d'avoir vaincu les "Tamudi, Ibâdidi, Marsimani, Haiapâ, Arabes lointains qui habitent dans le désert, qui ne connaissent ni chef ni maître<sup>32</sup> et n'ont jamais apporté le tribut à quelque roi que ce soit"<sup>33</sup> de même Asarhaddon se fait-il un titre de gloire d'avoir maîtrisé les Soutéens en les arrachant à leur repère : "Les Soutéens qui vivent sous la tente et dont l'habitat est lointain, je les ai déracinés comme l'assaut furieux d'un ouragan. De ceux qui avaient pris, ici, la mer pour sa puissance, là, la montagne pour sa force, aucun n'échappa de mon filet, aucun ne trouva la moindre possibilité de fuite. J'assignai à ceux des mers la montagne, à ceux de la montagne la mer comme résidence"<sup>34</sup>

Ici définis par leur localisation et leur habitat particulier, ils le sont ailleurs par leur comportement: malfaisants, ce sont d'irréductibles fauteurs de troubles qui désorganisent la vie économique du pays.

Sennachérib n'a pas trop de qualificatifs pour désigner ces gens sans foi ni loi; ce sont des fuyards,<sup>35</sup> des déserteurs,<sup>36</sup> des êtres souillés de sang et malfaisants;<sup>37</sup> Asarhaddon stigmatise cette sorte d'individus en des termes comparables: brigands<sup>38</sup>, voleurs, souillés de sang<sup>39</sup>, coquins et malfaisants<sup>40</sup>, ils ne respectent pas le nom du seigneur des seigneurs; ces araméens au caractère étrange et farouche ignorent même, note Sennachérib, la (peur de) la mort.<sup>41</sup> A plusieurs reprises, ils sont qualifiés

<sup>32</sup> *aklu u šapiru*, cf. CAD. A. p. 277 et les exemples cités où ces fonctionnaires assyriens apparaissent comme les représentants de l'autorité royale et des règles divines ("Je leur envoyai des Assyriens comme surveillants et commandants pour leur apprendre le respect dû aux dieux et au roi" Lyon, *Sargon* p. 12.74).

<sup>33</sup> Lie. *Sargon*, p. 23. 1, 120-121

<sup>34</sup> Borger, *Ash.*, p. 57-58. Nin. AV 3-20.

<sup>35</sup> *balqu*: cf. une liste de gens coupables de péchés "LÚ sa-a-ri LÚ te-bu-u LÚ bal-qu LÚ bal-liqu-4," (IM 44318) où se retrouvent les mêmes éléments.

<sup>36</sup> *munabtu*, cf. *Sargon* 8, 150; *AFO* 20, 94, 107; *AFO* 8, 178, 3 et 182, 11; *balqu* *munabtu*, cf. *Ash.* S 103, 16, 19.

<sup>37</sup> C'est ainsi que sont qualifiés les partisans du chaldéen Šuzubu (OIP 2, 42 1, 23; *balqu munabtu amir damé habbitu*).

<sup>38</sup> Cf les rapports d'astrologues "les pillards commettent des actes de violence" (*babbitu innandaru*), no. 88, 103 et avec des variantes no. 224, 230.

<sup>39</sup> *Sarraqu amir damé* (*AFO* 18, 114II4).

<sup>40</sup> IR 45II45.

d'*akšu*<sup>42</sup>, *tebi* et *urbi*<sup>43</sup>, qui, d'une manière assez vague, les définissent comme des rebelles, des irréguliers dangereux.

Les seules activités que les Assyriens semblent leur connaître sont les pillages et les razzias. Les Hamaranéens n'apparaissent dans les annales de Sargon que, parce que, de Sippar, ils interceptent les caravanes de Babylone<sup>44</sup>. Les Arabes, quant à eux, sont coutumiers du fait<sup>45</sup>; le pillage est, semble-t-il, leur principale ressource; les exemples des rézzous des nomades abondent<sup>46</sup>, mais il est difficile de supposer que ces nomades "du désert" ne vivaient que d'une économie de rapine. Mais les seuls indices suggérant d'autres productions sont les listes de butin que les rois assyriens firent sur ces tribus vaincues. Après sa victoire sur Mérodach-Baladan, Seninachérib relate "sur le chemin du retour, les Tu'mun, Rihihu, Iadakku, Ubudu, Kibré, Malahu, Gurumu, Ubulu, Damunu, Gambulu, Hindaru, Ru'u, Puqudu, Hamranu, Hagarunu, Nabatu, Lita'u, araméens qui n'étaient pas encore soumis, tous, je les conquis, 208,000 personnes, grands et petits, hommes et femmes, chevaux, mules, chameaux, bétail et moutons sans nombre, lourd butin,

<sup>41</sup> Si, du moins, la restitution est exacte: *la kanju la idu mistutum* (Luckenbill, p. 49).

<sup>42</sup> Winckler, *Sargon*, 73, 12; Luckenbill, *Senn.*, OIP 2, 58, 20; Borger, *Asb.*, p. 49 (appliqué au roi d'Elam); cf. CAD A 281a citant des exemples où il qualifie des régions dangereuses.

<sup>43</sup> *tebi*: Rassam III 65 *Urbi*: pour une analyse pénétrante de ce terme, cf. I. Eph'Al, *JAOS* 94, p. 110 note 16.

<sup>44</sup> Lie., *Sarg.*, 56-57, 1, 379-381 et II' O 4/1 p. 69 ainsi que ABL 468.

<sup>45</sup> *Asb.* B VII 93 sq.: "Il (Yauta, roi des Qedar) fit se révolter contre lui les gens d'Arabie et (ceux-ci, dès lors) ne cessèrent plus de lancer des rézzous pour piller le pays d'Amurru"; cf. Prisme A VII 83 et VIII 47 sq.

<sup>46</sup> ABL 260, 262: Bauer p. 15. Prisme B. III 15: "La ville de Kirbit dont le site se trouve sur le territoire de la ville de Halehasta, les gens qui y habitent, se fiant à leurs montagnes difficiles, ne craignaient pas la souveraineté de l'Assyrie. Leur chef (EN.URU). Tandaya, ne cessait de lancer de continues razzias contre le pays du lamur-bal et d'en dévaster les parages. En raison de ces (mê) faits les habitants de Dér s'adressèrent à moi et implorèrent ma seigneurie".

Les attaques sur les palmeraies de Babylone sont souvent mentionnées dans les lettres de l'époque mais il est alors difficile de savoir s'il s'agit de coups de main des nomades ou d'opérations militaires, entre proassyriens et coalisés lors de la révolte de Šamâš-šum-ukin: les tribus nomades qui guerroyaient pour lui appliquaient à cette guérilla leur manière de faire habituelle (cf., entre autre ABL 942).

je l'emportai en Assyrie".<sup>47</sup> Au cours de cette première campagne, Sennachérib ne mentionne l'attaque ou le siège d'aucune ville et, une fois ces populations vaincues, il ne cherche pas, comme cela est souvent pratiqué, à leur imposer un tribut annuel et à les assujettir à l'administration assyrienne en y implantant des fonctionnaires. Est-ce en raison de la nature particulière de ces populations? Sur les arabes, on peut relever, quelques notations éparses et anecdotiques : l'abondance des chameaux ramenés en butin fut telle que le cours s'en effondra sur les marchés assyriens; lorsqu'ils rompirent leur serment de fidélité à l'égard des Assyriens, la malédiction divine les atteignit dans leur principale richesse, le bétail "le chameau, l'anon, le veau, l'agneau avaient beau téter jusqu'à sept fois leur mère, ils ne pouvaient rassasier leur ventre de lait" (Rassam II, 68-70).

Très différente est l'image que nos textes donnent des tribus chaldéennes et araméennes qui participaient à la vie économique en Babylonie tout en gardant, cependant, leur identité<sup>48</sup>: la plupart des Chaldéens étaient déjà bien intégrés dans les vieilles cités du sud telles

<sup>47</sup> Une variante (*ARAB* 274) détaile ce butin: 7200 chevaux et mules, 11703 ânes, 5230 chameaux, 80100 (bêtes de gros) bétail, 800509 moutons". On ne peut pas ne pas être impressionné par l'importance du cheptel ovin, même si ces chiffres n'ont qu'une valeur relative. Une autre variante (*ARAB* 272) est significative: "(id.) ... je l'emportai comme butin. Le grain et les dattes qui étaient dans leurs plaines et leurs montagnes, je les fis dévorer par mes troupes". Ceci nous révèle une économie mixte: élevage primordial, mais aussi cultures.

<sup>48</sup> Du point de vue politique elles représentent un ferment perpétuel de rébellion à l'autorité centrale: distantes des Babyloniens proprement dits, elles sont toujours prêtes à se ranger à leur côté lorsqu'il s'agit de lutte pour l'indépendance.

Le rôle politique et religieux de Babylone est, à cet époque, aussi important pour les Assyriens que pour les Araméens et Chaldéens. Le roi affirme sa piété à l'égard des dieux de Kuta, Babylone et Borsippa, villes saintes de la communauté assyro-babylonienne, mais les tribus tendent à faire leur le patrimoine religieux et culturel de Babylone; la ville ne leur est d'ailleurs pas hostile. Suivant leur personnalité propre, les Sargonides adopteront des attitudes différentes, voire opposées. Dans sa terrible punition contre Babylone Sennachérib unit le royaume, habitants, temples, clergé et dieux même. Asarhaddon accorda son pardon à la ville, encouragea son peuplement, l'ouvrit à ceux des Araméens et des Chaldéens disposés à s'intégrer, eux à propos de qui un fonctionnaire avait écrit au roi: "je suis entré à Babylone; les Babyloniens m'ont accueilli à bras ouverts et, chaque jour, ils bénissent le roi, en disant: 'c'est lui qui (de nouveau) fera habiter les déportés et tout ce qui a été pris à Babylone'". Et, depuis Sippar, jusqu'aux confins du Golfe Persique, les chefs chaldéens bénissent le roi (en disant): "c'est lui qui (de nouveau) fera habiter Babylone" (*ABL* 418).

qu'Uruk<sup>49</sup>; ils cultivaient de riches plantations de palmiers, élevaient des chevaux et du bétail et tiraient surtout d'importantes ressources des routes commerciales que commandaient leurs territoires.<sup>50</sup> En revanche, les tribus araméennes, ou du moins certains de leurs éléments, semblent avoir été moins babylonisées et avoir moins pris part à la vie des villes, demeurant volontiers dans de petits villages et menant davantage une vie nomade.<sup>51</sup>

La partie de la population qui nomadisait ainsi échappait dans une large mesure au contrôle de l'administration et n'apparaît donc que rarement dans les rapports des fonctionnaires assyriens qui sont notre principale source de renseignements sur la vie économique du pays.

Du moins savons-nous que la sédentarisation de certaines de ces populations<sup>52</sup> fit naître un problème de terre. Marduk-apla-usur, premier chaldéen à s'asseoir sur le trône de Babylone, avait, pour rétablir le calme, dû s'opposer aux empiétements des Araméens qui voulaient s'emparer des champs de Borsippa et de Babylone. Sargon eut à faire face au même problème, certaines tribus voulant acquérir des terres au détriment de la population sédentaire. Ceci est ressenti comme une usurpation: des "étrangers" s'appropriaient le bien des citoyens des villes. L'ordre rétabli, ces gens sont rejetés dans le désert et Sargon se flatta d'avoir rendu les champs aux Babyloniens de Sippar, Nippur, Babylone et Borsippa qui en sont les légitimes propriétaires.<sup>53</sup>

Asarhaddon, animé d'un sentiment comparable, agit de même dans

<sup>49</sup>Certains avaient probablement longtemps conservé leur langue: "il y a beaucoup de langues dans Uruk, sous la protection du roi, mon seigneur" peut-on lire dans une lettre (ABL 238). Les sources écrites ne disent rien ou presque (cf. J. Postgate, *Taxation and conscription in the Assyrian empire*, p. 32: un possible développement des terres cultivées au profit des Gambuleers.) sur une possible extension des zones cultivées. Les données archéologiques montrent les progressions et les reculs des installations permanentes (R. McC. Adams, H.J. Nissen, *The Uruk countryside, the natural setting of urban society*; MG. Gibson, *The city and area of Kish*, p. 186 sq.).

<sup>50</sup> Il suffit pour le comprendre de considérer la nature et la richesse des tributs versés à l'Assyrie (J. Brinkman, *op. cit.*, p. 261).

<sup>51</sup> Nous ne développerons pas ce point étudié aussi complètement que possible par J. Brinkman, *op. cit.* p. 273-275.

<sup>52</sup>Cf. A.L. Oppenheim, *Ancient Mesopotamia*, p. 118: en organisant l'établissement de populations hors des villes, les rois assyriens cherchaient à pacifier le pays, à faciliter le passage des caravanes, à développer l'agriculture tout en assurant la rentrée de taxes, l'exécution de corvée et la levée de soldats.

le Bit-Dakkuri : "j'enchaînai son roi, Šamas-ibni, un être plein de malfaissance, qui ne craignait pas le nom du seigneur des seigneurs et qui, après avoir ravi par la contrainte les champs des habitants de Babylone et de Borsippa s'en était emparé. Mais, moi, parce que je connais le respect dû à Bél et à Nabû, je remis les champs à la disposition des habitants de Babylone et de Borsippa" (Nin-A II 56).

L'opposition est nette entre deux populations: l'une dépendant étroitement des villes; l'autre, mal fixée au sol, considérée comme étrangère et extérieure au pays, ennemie même dans certaines circonstances.<sup>54</sup>

A l'égard de ces tribus, les Assyriens menèrent une politique de déportation et de sédentarisation pour faciliter leur assimilation et briser leur esprit d'indépendance. Cependant les lettres de Nimrud font apparaître ces déportations sous un aspect plus humain que celui sous lequel on a coutume de les imaginer. Les Assyriens semblent avoir été soucieux de la bonne implantation de la "greffe" de population : des moyens d'existence sont fournis aux déportés. Et, afin que ces nouvelles communautés s'enracinent plus solidement, on se préoccupe des mariages; le roi s'inquiète, par ailleurs, de savoir si les terres allouées sont bien cultivées.<sup>55</sup>

Autre aspect de la politique assyrienne à l'égard de ces semi-nomades: l'incorporation dans l'armée en des unités spéciales.

Le cas le plus patent est celui des Ituéens. Ils sont fréquemment mentionnés, que ce soit dans des actions militaires, des opérations de

<sup>53</sup> Lie, *Sargon*, p. 64-65. 1.8 sq.: "pour les citoyens de Sippar, Nippur, Babylone et Borsippa, qui, sans avoir commis de faute, y étaient captifs je mis fin à leur emprisonnement et leur fis revoir la lumière. Leurs champs qui, dans des jours lointains, lors des troubles du pays, avaient été pris par les Soutéens, les Soutéens, habitants du désert, je les vainquis par les armes et je remis à leur (juste) place les limites" (*éisurru* est ici une marque tangible de l'ordre; qui le change commet un péché; c'est une vertu du roi que de le maintenir à sa place et signe de désordre et de vacance du pouvoir que de le voir oublié ou déplacé (sauf au profit de l'Empire): cf. les exemples cités par CAD, K: p. 434).

<sup>54</sup> Dans beaucoup de cités de Babylonie, la politique assyrienne avait reçu l'appui des classes riches et marchandes —de quelqu'origine qu'elles fussent— pour qui elle représentait la paix et la prospérité tandis que les activités rebelles des sheikhs tels que Merodach-Baladan ou Nabû-bél-sûmate signifiaient l'interruption du commerce et la perte des récoltes (cf. J. Oates, *Assyrian Chronology*, *Iraq* 27 (1965), p. 135-159).

<sup>55</sup> ND 2643, ND 2725, ND 2649.

police ou des tâches d'intérêt collectif<sup>56</sup>. Nous ne développerons pas ici ce rôle bien connu pour cette tribu.<sup>57</sup> Plus intéressant, pour notre propos, est d'évoquer d'autres attestations qui montrent que n'était embriagadée dans l'armée qu'une partie de cette tribu - et encore leur intégration n'était-elle pas parfaite s'il faut en croire une lettre (ABL 419) qui montre deux responsables ituéens ripaillant, avec leurs soldats, aux portes d'Assur où ils perturbent les communications et dissipent les taxes de sortie: une lettre de Nimrud (2625) révèle l'existence de bergers ituéens dans la province de "la darne du palais" où ils semblent, d'ailleurs, causer des troubles.

D'autres tribus fournissaient également des unités permanentes à l'armée assyrienne; les Ruéens,<sup>58</sup> les Gur(u)réens<sup>59</sup> les Li'tamu,<sup>60</sup> les Iadaquéens et Rihiquéens,<sup>61</sup> jusqu'aux Arabes avec leurs chameaux pour monture.<sup>62</sup>

A côté de ces unités spéciales que l'on voit fonctionner dans l'armée assyrienne,<sup>63</sup> il y avait vraisemblablement des levées exceptionnelles sur les tribus, levées qui étaient plus ou moins bien tolérées. Les lettres évoquent surtout le cas où elles se font avec difficultés.<sup>64</sup> Les tribus ne

<sup>56</sup> Les nomades en raison de leur gente de vie étaient amenés à développer des vertus guerrières; on peut évoquer les Hanéens à Mari (cf. Luke, op. cit., p. 139 sq., Kupper, *Les nomades*, p. 1-46 et d'une manière plus générale, X de Planhol; *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*.

<sup>57</sup> Cf. Saggs, *The greatness that was Babylon*, p. 108, 253, 259; ABL 138, 147, 388, 424, 482, 506, 685, 883, 349, 201 (où ils participent à la moisson); ND 2715 (où ils aident à percevoir les impôts à Tyr), 2608, 2357, 2356, 2437; Rapp. d'astrologues no. 64B. Saggs (*Iraq* 25 (1963) les compare aux sikhs de l'armée britannique des Indes.

<sup>58</sup> ABL 158, 1222; ND 2663.

<sup>59</sup> ABL 883, 251, 388; ND 2631 (360 Gurréens et 440 Ituéens)

<sup>60</sup> ND 2632

<sup>61</sup> ABL 349 ou Iadaquia et Rihquia montent la garde avec les Itéens à Borsippa; ABL 72 (Ituéens et Hatallaia); ABL 349; ces deux dernières tribus sont citées parmi les araméens insoumis vaincus par Sennachérib (*ARAB* II 234).

<sup>62</sup> ABL 631 où ils sont commandés par leur propre *rab kisir* (Jarapa avec 63 chameaux, Hataranu avec 62); ABL 309 et 638.

<sup>63</sup> Cf. listes d'effectifs (ABL 1009 et ND 2619) qui montrent une prédominance d'Assyriens dans la cavalerie et d'Araméens dans l'infanterie.

<sup>64</sup> ABL 1255: "... il a dit: levez et envoyez ici des archers" Mais, comme ils n'ont pas voulu lever d'archers, personne n'en a levé".

Ou encore ABL 252: "... des soldats du roi et des autres habitants du pays qui,

sont pas toujours prêtes à remplir le service du roi (*dullu ša ūrri*). Veut-on les y contraindre, elles s'évanouissent dans le désert ou les marais: "Il y a des gens qui vivent dans les marais; on les appelle *basihu*. Quand, à l'époque de Šamaš-ibni, la moitié d'entre eux... s'était enfuie pour s'établir dans le Bit-Amukkani... leurs frères n'étaient pas hostiles à notre égard. Mais eux sont ceux qui, l'année dernière, n'ont pas cessé de susciter contre nous tous nos ennemis. Que le roi, mon seigneur, écrive à Kudutru, du Bit-Amukkani, pour qu'on les emmène et les installe là où il plaira au roi. Tout le temps qu'ils habiteront le Bit-Amukkani, leurs frères ne viendront pas et ne feront pas le service du roi" (ABL 258).

Ce *dullu*, le service du roi, est une des obligations que créait la reconnaissance des *adē*, ces conventions jurées que l'Assyrie imposait principalement aux populations dont la fidélité semblait douteuse. Il serait trop long d'étudier ici cet important élément de la politique assyrienne qui faisait de ceux qui les prenaient des sujets du roi.<sup>65</sup>

En Babylonie du sud, le "service armé" prenait très vraisemblablement une forme particulière. Lorsqu'il s'agit soit des opérations militaires qui s'y déroulent,<sup>66</sup> soit des levées exceptionnelles<sup>67</sup> que le roi y ordonne, on ne peut manquer d'être frappé par la fréquence avec laquelle reviennent les expressions "tous les archers disponibles", "autant d'archers qu'il y en a", etc., ainsi que par l'emploi constant du verbe *dekū* "lever", "mobiliser" qui, dans la très grande majorité des cas s'applique

l'année précédente et deux et trois ans auparavant, s'étaient enfuis pour échapper au service du roi...":

<sup>65</sup> Cf. ABL 202, 521, 526, 1105 (où sont mentionnées les principales clauses de ces *adē*), 280 ("... lorsque les princes indigènes de la ville de Lahiru et les Nugu'u virent que mes commandos les harcelaient sans cesse sur leur propre rive, de l'autre côté (du fleuve), pris de peur, ils consentirent à passer les "engagements jurés" avec Muzezib-Marduk, mon neveu, (fidèle) sujet du roi, mon seigneur,... ils jurèrent "nous serons les (fidèles) sujets du roi d'Assyrie").

<sup>66</sup> ABL 620 "quant à moi, écrit le général assyrien Bél-ibni, ayant pris 600 archers qui restaient et 50 cavaliers que j'avais à ma disposition, je m'établis à l'entrée du Golfe Persique..."; cf. aussi ABL 1000 (400 archers embarqués par groupes de 100 vers l'Elam), 1007 (1000 archers mentionnés lors de la prise de Suse), 754, 797 ("tous les archers de Nippur qui sont avec moi") (500 à 600 archers dans Uruk), 1124 ("mobilise tes archers autant qu'il y en a"), 1105 ("...nous jurons que nous mobiliserons nos archers...")

<sup>67</sup> ABL 291, 1292, 1255.

effectivement aux archers. D'autre part, c'est toujours parmi les populations de telle ou telle ville de telle ou telle tribu que sont faites ces levées. On a l'impression, dans ces textes, du moins à cette époque et dans ces régions, que des contingents d'hommes possédant personnellement un arc, de par leur profession (bergers ou chasseurs), étaient levés dans la population en cas de besoin, et non qu'il s'agissait de troupes régulières cantonnées dans une place-forte. Dans cette perspective, bien qu'il date de l'époque de Nabonide, le passage suivant d'une lettre prend une valeur toute particulière (YOS 3, 44, 16-20) : "Ordre du roi : lèves 100 archers, (consistant) en bergers, conformément aux dispositions anciennes ..."

De ces populations de pasteurs habitués à se servir de l'arc, les textes nous montrent surtout celles qui nomadisaient sur les confins Élamites.

Leurs conditions d'existence dans une région au climat peu favorable<sup>68</sup> étaient aléatoires : "Ceux des sujets (du roi d'Elam), qui s'étaient enfuis pour échapper à la disette et s'étaient installés en Assyrie jusqu'à ce qu'il pleuve dans son pays et qu'il y ait de la moisson, ces gens-là qui avaient survécu dans mon pays, écrit Ašurbanipal dans ses annales (Prisme B IV 24-26), je les lui avais renvoyés".

Les territoires de ces tribus sont en effet dans une zone où la culture dépend des précipitations et ne peut être qu'un appoint pour l'élevage, lui aussi précaire.

Elles conservaient une semi-indépendance aussi longtemps que les circonstances ne les contraignaient pas à reconnaître la souveraineté de l'Elam ou de l'Assyrie. Leurs déplacements avec les troupeaux étaient également liés aux conditions naturelles aussi bien que politiques. Quand sévit la guerre entre l'Elam et l'Assyrie, ils sont ballotés entre les deux partis : "les habitants (des régions) de Hilmu, Pillat, Dumuqu, Sula, Lahira Dibitina apprirent (ma venue), déclare le roi assyrien (*Ašb.*

<sup>68</sup> Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions climatiques du nomadisme pastoral, cf., à ce propos, R. McC. Adams, *Lands behind Bagdad*, p. 13 sq.; J. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Marr et le rôle des nomades dans l'histoire de la Mésopotamie ancienne*, JESHO II/2 (1959), p. 115-127; parmi les différents articles de M. Rowton, voir spécialement *The physical environment and the problem of the nomads* RAJ 42 (1967) p. 109-161; X. de Planhol, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, p. 70 sq. et dépassant le contexte mésopotamien. X. de Planhol et P. Rognon, *Les zones tropicales arides et subtropicales*, p. 252-281.

Rassam IV 116sq.) ... eux, leurs gens leurs boeufs, et leur petit bétail, pour se mettre à mon service se précipitèrent en Assyrie". Elam et Assyrie se disputèrent en effet la souveraineté sur ces tribus des régions frontalières, invoquant aussi bien les arguments de "l'légitimité" que le recours à la force. Les deux puissances donnèrent chacune leur appui à un des fils de Mérodach-Baladan, opposant le bon droit de chacun de ces deux sheikhs <sup>69</sup>: "Lorsqu'ils ont emmené Nabû-usâllim, le fils de Mérodach-Baladan, ils l'ont installé dans la tribu des Targibata et les tribus des Nahal, Dutai, Banana veulent lui donner le domaine de Na'id-Marduk ... le roi d'Elam ... l'a envoyé (dire) : "il ne peut y avoir de jugement vous concernant de la part du roi d'Assyrie; vous êtes mes sujets [non les siens], ... nous sommes (ont-ils répondu) les (fidèles) sujets du roi (d'Assyrie)" (ABL 1114).

Elles étaient d'autant plus impliquées dans la rivalité de ces deux pays que le choix de leurs terrains de pâture entraînait un choix politique : "et, preuve (de leur amitié), ils lui ont acheté 50 ou 60 boeufs; de plus, ils ont dit "nos moutons viendront paître dans le paturage sur le territoire de la tribu des Ubanat; de ce fait, tu auras confiance en nous". Maintenant qu'un messager du roi vienne ici pour sonder exactement les intentions de Nadan (et qu'il lui dise de sa part :)"si tu envoies qui que ce soit faire du commerce avec l'Elam, si un seul mouton passe la frontière vers un paturage d'Elam, je ne te laisserai pas vivre" (ABL 282).

Mais leur choix était souvent dicté par la pression des facteurs économiques. Le prince du pays-de-la-mer eut ainsi beau jeu de recruter des mercenaires parmi ces tribus en mettant à profit une famine particulièrement cruelle : "les tribus Hilim, Pillat, Gurnguju, Yasian et Lakabru qui vivent sur nos frontières, dans de la farine de myrte et des grains de *sungirtu* que mangent les ânes sauvages, pilent leur crottin, tamisent, mélangeant tout ensemble, broient, font cuire et le mangent, c'est de cela qu'ils survivent. Alors Nabû-Bél-šumâta, dont Nabû donnera la peau à acheter, à raison de 10 gurs de dattes pour deux hommes a rendu hostiles les forces de Hilim, Pillat, Gurnguju, Yasian et Lakabru"

<sup>69</sup> On peut ici évoquer une possible trace de "segmentation" dans cette opposition de deux descendants d'un même aïeul luttant pour la prééminence sur leur tribu et le rôle de tension (cf. J. Waterbury, *La monarchie marocaine et son élite*, p. 24, 84-89).

(ABL 1000). De fait, le nom de chefs *Hilmu* et *Pillat* sont cités par les Annales parmi les troupes alliées d'Ummanigas (*Asb.*, B VII 15-20).

Le survie de ces tribus dont l'agriculture était pauvre dépendait essentiellement de l'élevage. Mais les bêtes qui pâtraient loin de l'abri des villes étaient exposées à pâtir aussi bien des attaques de bêtes sauvages que des razzias des pillards ou des opérations militaires menées sur ces territoires. Lorsque le général assyrien *Bêl-ibni* traversa avec ses troupes la lagune en direction de l'Elam, celles-ci firent un grand massacre parmi les *Hilm* et les *Pillat* et abattirent 500 à 600 bœufs.<sup>70</sup>

Mais lorsque les circonstances politiques le leur permettaient, les activités commerciales offraient certainement d'autres ressources à ces populations dont les territoires étaient traversés par les voies des caravanes. Lorsque *Nabû-bêl-Šumâte* se révolta contre *Aššur-banipal*, il profita de sa position stratégique pour intercepter le riche tribut de Dilmun.<sup>71</sup> Passant d'un territoire à un autre, ces tribus pouvaient aussi servir de trait d'union. Une lettre (ABL 268) où sont mentionnés *Ruéens* et *Puquidéens* relate la venue de berger qui amènent des moutons pour le service du temple, et, en même temps, des chevaux, présent de *Tammaritu*, roi d'Elam, pour la déesse *Istar* d'*Uruk*.

Nous ignorons les échanges<sup>72</sup> qui devaient exister entre ces pasteurs semi-nomades et les populations sédentaires. Le seul autre aperçu que nous ayons sur leur économie est la mention de la taxe à laquelle ils étaient assujettis, en nature ou en argent. Une lettre parle de peaux

<sup>70</sup> Sur l'affaire du tribut de Dilmun, cf. ABL 458, 791 et 400.

<sup>71</sup> ABL 520, montre les mêmes ravages sur le bétail que lors de l'expédition de Sennachérib contre Mérodach-Baladan réfugié sur la côte élamite (OIP 2 p. 74-75); ND 2717 cite le cas où 1000 moutons d'*Ukin-zêr* furent razzisés par les Assyriens.

<sup>72</sup> Il est impossible, lorsque nos textes, hors de tout contexte précis, font mention de berger, de discerner s'il s'agit de berger de tribus semi-nomades (auquelles ils sont rarement rattachés explicitement — ABL 464 —), ou de ceux qui dépendaient directement de l'administration et spécialement des temples (ABL 268). De nombreux moutons sont offerts comme *namurtu* (ABL 241, 1139) ou comme *madate* (ADD 1036). Les bêtes étaient livrées avec plus ou moins bonne volonté (ABL 43, 1202, 727), pour être parquées aux environs ou dans les villes, afin d'être disponibles suivant les besoins sur les moutons de sacrifices: ABL 724, 726, 727. Les temples avaient vraisemblablement leurs propres troupeaux et le "cens" de Harran (C.H. W. Johns *An Assyrian doomsday book*) dénombre très vraisemblablement des berger sédentaires.

(ABL 75), une autre de vêtements,<sup>73</sup> ce qui témoigne d'un certain artisanat, tandis qu'une autre enfin fait allusion à l'argent de l'*is̪karu* porté sur un document écrit en assyrien et en araméen (ABL 633).

De notre documentation sur les nomades à l'époque néo-assyrienne se détachent donc finalement deux conceptions très différentes de la notion de (semi-)nomadisme.

Les Assyriens englobent dans une même vision tous ceux qui, apparentés aux différents envahisseurs qui menacèrent leur existence, représentaient un monde de hasard et de violence, étranger aux lois humaines et divines. Ils sont l'opposé de tout ce qui fait la civilisation: sans maison, ils habitent les lieux où l'homme civilisé n'a pas ou plus sa place; comme les onagres et les gazelles ils vivent dans la steppe ou les tells détruits<sup>74</sup> ou, bien comme pour les animaux sauvages, la montagne est leur refuge; ils ignorent l'agriculture et vivent de pillages. En marge de la communauté politique et religieuse, ce sont des êtres hors-nature comme les hiérodules, les invertis et les castrats à côté desquels ils figurent dans le poème d'Era (IV, 54sq.).<sup>75</sup>

"Ce peuple qui ne fonde pas de maison, qui n'est point compté dans le pays ... qui ne connaît point de pacte, qui a raison humaine mais d'un animal l'élocution"<sup>76</sup> n'apparaît que pour mettre en péril l'équilibre du monde civilisé.

Tout autre est l'image du nomade "intégré". Elle ne constitue d'ailleurs pas dans nos textes, un tableau complet et cohérent. Les caractéristiques en sont beaucoup moins nettes et il n'est qu'occasionne-

<sup>73</sup> Sur l'*is̪karu* des bergers, ABL 633 etc. cf. J. Postgate, *Neo-assyrian royal grants and decrees*, p. 14, *Taxation and conscription in the assyrian empire*, p. 101-107, 156-157, 170-171; sur l'*ilku* des bergers, cf. ABL 75, 246, 252; ND 2638 présente le cas où le tribut des bergers est constitué de moutons et d'herbes (sauvages).

<sup>74</sup> Après qu'il eut détruit de fond en comble la ville de Suse, Assurbanipal écrit "les ânes sauvages, les gazelles, toutes les bêtes sauvages, sans exception, habitent en paix dans ces villes grâce à moi... des voix humaines, du gros et du petit bétail, du cri joyeux de l'*allala*, je privais leurs champs."

<sup>75</sup> Il est également mis sur le même pied que les gens contre nature (idiot, sourd, muet) et les élément a-sociaux qui font le malheur du pays si le roi n'y veille (Lambert, *BWL*, 84, 237), cf. CAD s.v. *ishappu*, I, p. 189b.

<sup>76</sup> Exaltation et malédiction d'Agadé, J.M. Durand *Annuaire de l' E.P.H.E.* (1975), p. 158.

lement distingué du sédentaire, et presque uniquement lorsqu'il y a conflit entre eux. Nous ne pouvons le deviner qu'à travers les mesures spécifiques prises à son égard par les souverains assyriens pour remédier à l'indépendance envers les obligations de l'Etat que leur donnait leur mobilité.

L'économie et l'organisation propres à ces tribus, le mode de vie de ces pasteurs ne sont éclairés que par quelques notations presque accidentielles, dont il est difficile d'évaluer la valeur relative; du moins font-elles ressortir certains de leurs particularismes. Nous ne reviendrons pas sur l'étude des termes qui qualifient leurs chefs (*bēl bitti*, *bēl alāni*, *nasiku*) ni sur la manière non-babylonienne dont ils se définissent par référence à une Maison ou à un territoire.<sup>77</sup> Pour finir, nous soulignerons seulement un trait original qui semble ne pas avoir été pris en considération. Lorsque Sennachérib chassa Mérodach-Baladan du bit-Jakin, et le contraint à chercher refuge en Elam, celui-ci "rassembla les dieux de toute l'étendue de son pays, les ossements de ses ancêtres hors de leurs sépultures ainsi que son peuple; il les embarqua sur des bateaux et les fit traverser vers Nagitu." De même, sur le sarcophage de Šamaš-ibni, le dakkuréen, figurait une malédiction contre celui qui se montrerait sacrilège à l'égard de sa tombe et des ossements qu'elle renfermait. Il semble bien que ce respect des ossements des ancêtres, que je ne connais pas ailleurs en Mésopotamie<sup>78</sup> puisse trouver ses racines dans la structure de clans de cette société. Les rois assyriens soucieux de détruire cette volonté de cohésion, d'unité indépendante de la tribu reposant sur des traditions propres ont cherché à en anéantir ce témoignage matériel: "j'emportai ses os hors de Babylone, dit Ašurbanipal (STRECK 38 IV 74) et les épapillai à l'extérieur de la ville" ou encore "je ravageai de fond en comble et laissai ouvert au soleil les tombes de leurs rois."<sup>79</sup>

<sup>77</sup> Pour le terme *alū* spécifique des confédérations arabes cf. CAD. A, 374. Pour les autres caractéristiques, cf. J. Brinkman, *op. cit.*, p. 255 sq.

<sup>78</sup> M Bayliss, The cult of dead kin in Assyria and Babylonia *Iraq* 35, p. 115-125

<sup>79</sup> Cf. également Streck, 56 VI 74, 126 VI 88 et 90 et Bauer p. 83-84.

Ainsi les structures tribales gardaient encore à l'époque néo-Assyrienne une grande vitalité<sup>80</sup> en dépit d'une intégration assez poussée en Babylone; leur originalité était perçue par les Assyriens mais sans être reliée à un quelconque nomadisme.

<sup>80</sup> A.S. Gilbert, *Modern nomads*, *JANES* 7 (1975), p. 65 fait reposer les structures tribales sur des liens familiaux, un ancêtre commun, des groupes segmentés, quasi-indépendants, unifiés avec des degrés variables par des chefs occasionnels; il ajoute comme critères variables: une langue, des croyances et des coutumes communes, une autonomie politique, un sentiment d'identité propre et l'occupation d'un territoire.

# Communauté tribale et Cession immobilière

Elena Cassin

Compte tenu de mes connaissances, plutôt que d'exposer des considérations générales pour lesquelles d'autres sont plus qualifiés, j'ai choisi de traiter un texte qui, datant de la première année de la domination assyrienne à Mari (1790 environ, avant notre ère) fait apparaître, à l'occasion d'un contrat de cession immobilière, les rapports qui existaient entre des éléments parfaitement intégrés dans la société palatiale de Mari et, des membres d'un clan de nomades plus ou moins sédentarisés.

Le texte qui nous intéresse a été publié sous le numéro 11 dans le volume VIII des Archives Royales de Mari (*ARM*), volume qui rassemble tous les textes juridiques qui ont été trouvés jusqu'à maintenant dans les fouilles de cette ville.<sup>1</sup> Comme la ville proprement dite n'a pas encore été l'objet d'une fouille en dehors du palais et d'un temple, les textes qui constituent le volume VIII, une centaine environ, proviennent tous des différentes salles du Palais.

Il s'agit d'un contrat de vente dont les parties en présence sont, d'une part, treize hommes qui sont désignés comme "fils d'Awin" et de l'autre, un certain Iatim-Addu qui est selon toute probabilité un officier du roi d'Assyrie, vraisemblablement le même qui, après la fin de l'inter-règne assyrien, passera au service du roi de la dynastie locale, Zimri-lim.

L'objet du contrat est la cession à Iatim-Addu d'une étendue assez considérable de terre arable, 150 *ikar*, environ 60 hectares, qui se trouve entre les mains du clan des "fils d'Awin", clan dont les treize personnes que l'on cite ici sont des notables, probablement des chefs de famille.

Le formulaire du contrat est tout-à-fait particulier. Après la mention du champ qu'il s'agit de céder, viennent les noms de cinq "fils d'Awin". Chaque nom est suivi de la mention: *ša. ga. du.* Le

<sup>1</sup> G. Boyer, *Textes juridiques. ARM VIII*. Paris, 1958.

même terme *šà . ga . du* revient également suivi cette fois du signe du pluriel à la ligne dix dans la phrase qui conclut l'énumération de ces cinq personnes: "cinq "fils d'Awin" qui habitent la ville d'Appan qui ont reçu des *šà . ga . du*." Vient ensuite un second paragraphe dans lequel on cite les noms de huit autres personnes, tous "fils d'Awin", qui font partie cette fois, "du groupe du *nawūm*" (*ja bi-brum/ša nawūm*).<sup>2</sup> Ceux-là reçoivent également un *šà . ga . du* chacun. Bien que dans leur cas le terme *šà . ga . du* suivi du signe du pluriel n'apparaisse que dans le résumé, il est en effet vraisemblable que la situation est la même que dans le premier paragraphe.

*Šà . ga . du* est un type de vêtement largement attesté à l'époque ancienne en Babylone, mais également à Alalah et à Mari.<sup>3</sup> Il pouvait être fabriqué en diverses matières, cuir, lin, et être de première ou de seconde qualité.

Dans les lignes qui suivent on ne trouve aucune mention d'un prix versé ou reçu à la suite du transfert à Iarim-Addu de 150 *ikū* de terre.

Ce fait indique que nous sommes en présence d'un type de contrat qui n'a qu'un rapport lointain avec le contrat de cession immobilière qui est attesté à la même époque en Babylone. Un autre élément nous conduit à une conclusion identique, c'est l'emploi du verbe *nabātu* que l'on rencontre à la ligne vingt-six pour désigner l'attribution du champ de la part des treize "fils d'Awin" à Iarim-Addu. Ce verbe ouest-sémitique qui n'est attesté pour l'instant en Babylone nulle part en dehors de Mari et encore même ici dans un nombre très limité de textes, signifie très précisément: mettre quelqu'un en possession d'un lot de terres, et en particulier, d'une part dans la dévolution d'un héritage. Nous insisterons plus loin sur le sens qu'il convient d'attribuer à ce verbe dans notre texte.

Revenons au terme *šà . ga . du*. La fonction qu'il a dans ce contrat a fait l'objet d'un contre-sens. A commencer par son éditeur, G. Boyer, qui a cru que *šà . ga . du* indiquait un titre porté par chacun des treize "fils d'Awin".<sup>4</sup> Plus récemment, M. Birot souligne à propos de vêtements *šà . ga . du* en lin attestés en des nombreux textes de

<sup>2</sup> *bi-brum*: CAD. s.v. *clan*. *tribe*: von Soden, *Akkadisches Handwörterbuch*, s.v. *Klan*; cf. A. Malamat, *JAOS* 82(1962), p. 144-146.

<sup>3</sup> Écrit aussi *šà . ga . dū*. Aux références citées par M. Birot, *ARM* IX, p. 307, note 3, il faut ajouter celles données par von Soden, *op. cit.*, s.v., *šakattū(m)*, *op. cit.*, p. 25 et 190-191.

<sup>4</sup> *op. cit.*, p. 25 et 190-191.

Mari: "on ne manquera pas d'en rapprocher le nom de métier ou de classe sociale, (*lū*) *sagadu*"<sup>5</sup> et il ajoute dans une note,<sup>6</sup> en bas de page: "A Mari même, un document juridique fait intervenir treize hommes qualifiés (?) de *sā.ga.du*". Notons à la décharge de M. Birot qu'il a pris la précaution de faire suivre d'un point d'interrogation l'adjectif "qualifiés".

L'étrange dans cette interprétation est qu'elle est tout à fait gratuite. Le terme *sā.ga.du* n'est jamais précédé du déterminatif *lū*: homme; aucun texte ne met en relation *sā.ga.du* avec un métier ou une classe sociale et le texte 11 de ARM XIII moins que tout autre.

Il est en effet pratiquement impossible de ne pas considérer que le terme *sā.ga.du* dans ARM XIII, 11 aussi ne désigne pas comme ailleurs le vêtement de même nom, bien qu'il ne soit pas précédé du déterminatif *tūg*.<sup>7</sup> Il est d'autre part inconcevable qu'aux lignes dix et onze et à la ligne vingt et un l'objet de la forme verbale *mabru* (*sā.mabru*: qui ont reçu) puisse être autre chose que *sā.ga.du*. Or, le sujet de *mabru* n'est autre que les "fils d'Awin", de sorte que les deux passages ne peuvent être traduits autrement que, lignes neuf-onze: "cinq "fils d'Awin" résidant dans la ville d'Appan qui ont reçu les vêtements *sā.ga.du*". De même, plus loin, lignes vingt-vingt deux: "huit "fils d'Awin" du groupe du *nawūm* qui ont reçu les vêtements *sā.ga.du*". Par contre, toute autre traduction, à commencer par celle de G. Boyer: "cinq (ou huit) "fils d'Awin" qui parmi les *sā.ga.du* tiennent le premier rang", doit être rejetée comme philologiquement inacceptable.

Plus récemment encore, J. T. Luke<sup>8</sup> s'avoue incapable de donner une explication "de ce mot *sā.ga.du* qui semble faire allusion à un type de chef (*leader*)".<sup>9</sup>

En refusant de voir le rapport direct qui existe entre le vêtement que reçoivent les treize hommes représentant le clan des fils d'Awin, et les 60 hectares de champ qui sont attribués à l'officier du Palais Iarim-Addu, éditeur et commentateurs tournaient le dos résolument à une interprétation acceptable.

<sup>5</sup> M. Birot, *Textes Administratifs de la Salle 5 du Palais*, ARM IX, p. 307, 97.

<sup>6</sup> *Ibid.*, note 5.

<sup>7</sup> En général on trouve soit *tūg*, soit *gada*, qui es le déterminatif de tissus en lin.

<sup>8</sup> *Pastoralism and Politics in the Mari Period*, p. 96, note 66.

<sup>9</sup> De même pour G. Dossin, *RA* 64, p. 42 "*sā ga du* semble désigner une coiffure particulière que portaient certaines tribus bédouines. Le mot a fini par être associé à certains clans".

Le texte pourtant, malgré sa concision est fort clair si l'on accepte de le replacer dans le contexte du droit qui est le sien. En effet, à travers son formulaire, nous voyons se dérouler en quelque sorte trois phases de la praxis contractuelle qui correspondent à trois sections de contrat. Dans la première, on présente en termes précis l'objet du contrat, à savoir le champ, en donnant ses mesures et en le situant par rapport au clan des Awinites. Dans la deuxième phase, les chefs de clans reçoivent chacun un vêtement. C'est seulement dans la troisième phase qu'apparaît Iarim-Addu l'acquéreur avec lequel les chefs de clans se lient dans un rapport de fraternité qui aboutit à l'attribution d'un lot de terre héréditaire à Iarim-Addu.

Le caractère contraignant qu'a le don du vêtement résulte ici sans équivoque<sup>10</sup> et prend dans cet acte une valeur particulière puisque c'est à travers le vêtement offert par Iarim-Addu et accepté par les notables Awinites que se crée entre donateur et donataires un lien nouveau.

Dans le contrat qui nous occupe le vêtement ne joue le rôle ni d'un prix d'achat, ni d'un objet anodin sans signification précise qu'une partie donne à l'autre. Offert à chacun des treize chefs de famille du clan, il symbolise l'alliance que le clan a scellée avec Iarim-Addu. Comme à l'époque archaïque, dans d'autres contextes juridiques sur lesquels j'ai essayé autrefois d'attirer l'attention,<sup>11</sup> le vêtement symbolise en définitive la fraternité nouvelle qui s'est établie entre le clan et Iarim-Addu, fraternité qui va permettre à ce dernier d'accéder à la possession d'une part des terres qui appartiennent au clan.

En effet à la ligne vingt-six, Iarim-Addu est présenté comme le frère (*a-hu-šu-nu*) des notables Awinites.<sup>12</sup> La situation à laquelle nous

<sup>10</sup> P. Koschaker, *Über einige griechische Rechtsurkuden aus des östlichen Randgebieten des Hellenismus*. Abhandlungen der sächsischen Akademie der Wissenschaften, 42, p. 115 sq.  
E. Cassin, "Symboles de Cession Immobilière", *Année Sociologique* 1952(1955), p. 157 et sq. Pour la Grèce, voir ce que dit L. Gernet, "La Notion mythique de la valeur en Grèce", *Anthropologie de la Grèce ancienne*, p. 107-108, sur le rôle des présents compeuteurs, un collier et un péplos, dans la légende d'Amphiaros.

<sup>11</sup> Cf. Cassin, *op. cit.*, p. 156-161. A noter que c'est justement un vêtement *lā ga du*, qui figure parmi les objets que l'acquéreur livre par dessus le marché en plus du prix en argent au vendeur dans des cessions immobilières d'Alalah. Cf. D.J. Wiseman, *The Alalakh Tablets*, Nos. 54, 8; 57, 32; 58, 7; 78, 7; voir également le No. 409 où trois vêtements *lā ga du* font partie des cadeaux de fiançailles (ligne 42).

<sup>12</sup> G. Boyer, *Lo cit.* pp. 192-193, tout en donnant une interprétation erronée des lignes 4 à 22 de ce contrat, a compris que Iarim Adu n'était pas un Awinite et que le terme frère qui le qualifie à la ligne 26 fait allusion à son affiliation au clan qui est nécessaire pour qu'il puisse accéder à la possession d'une part de terre appartenant au clan.

sommes confrontés en lisant le contrat ARM VIII, 11, n'est pas sans rappeler celle avec laquelle nous ont familiarisés les contrats dits de vente - adoption de Nuzi. En effet, l'emploi qui est fait à Mari du verbe *nabalu*, attribué en lot héréditaire, met en évidence le caractère familial et clanique de la possession de la terre dont le transfert ne peut se faire qu'à l'intérieur de groupe entre des gens apparentés. De même, à Nuzi le terme *zittu*, la part d'héritage sert à désigner le champ ou la maison que l'on livre à l'acquéreur adopté comme fils ou comme frère.<sup>13</sup>

Toutefois, cette ressemblance entre les deux situations ne va pas plus loin. Une lecture même superficielle du contrat de Mari fait ressortir des caractères beaucoup plus archaïques qu'à Nuzi, archaïsme qui résulte également du formulaire du contrat. Il est significatif à ce propos que l'action de donner et celle de recevoir n'y apparaissent pas comme deux moments successifs et complémentaires. Les uns reçoivent sans que l'on désigne qui donne - dans la première partie les vêtements, sont "reçus par les fils d'Awin" sans que la source du don, à savoir Iarim-Addu soit nommée et, dans la deuxième partie, l'attribution du champ à Iarim-Addu s'accomplice sans être suivie d'une déclaration de réception de la part du bénéficiaire. On aurait tort de ne voir là que des faits sans importance. Il s'agit bien au contraire d'éléments significatifs de ce qu'on peut appeler le pré-droit.<sup>14</sup>

Comme dans le contrat archaïque, l'action ne se lie pas entre les parties en présence par un accord de volonté, mais par l'entremise d'objets échangés qui constituent, comme dans une sorte de *silent trade*, la seule communication entre ces deux entités étrangères, l'une à l'autre, que sont l'acheteur et le vendeur.<sup>15</sup>

En montrant le rôle dévolu au vêtement *ša.ga.du*, nous avons démontré, en partie au moins, le mécanisme qui préside au contrat. Toutefois, un grand nombre de questions restent encore en suspens, sans que les divers spécialistes qui se sont occupés successivement de ce texte aient essayé d'y apporter une solution.

On peut se demander par exemple quel avantage économique les

<sup>13</sup> Cf. E. Cassin, *L'adoption à Nuzi*, p. 8 sq. G. Boyer, *loc. cit.*, p. 195-196, rapproche la situation dans laquelle se trouve Iarim-Addu par rapport aux Awinites de celle de l'acquéreur-adopté de Nuzi.

<sup>14</sup> Sur cette notion, cf. L. Gernet, "Droit et prédroit en Grèce ancienne" *Anthropologie de la Grèce antique*, p. 175-177.

<sup>15</sup> P. Koschaker, *Eheschließung und Kauf*, p. 213 et 222.

gens du clan d'Awin pouvaient tirer d'un contrat de ce type. Ils cédaient leurs droits sur le champ qu'ils livraient à Iarim-Addu mais apparemment ils ne recevaient rien en retour comme contre-prestation.

L'autre question que l'on peut se poser est de savoir quel type de droit le clan détenait sur ces terres dont il livrait une part à Iarim-Addu et aussi quelle était l'origine de ce droit. Ce qui revient en définitive à s'interroger sur le fondement juridique de la possession du sol lorsqu'il s'agit d'une population non-sédentaire ou nomadisante.

La difficulté de trouver une réponse à ces diverses questions réside en partie, dans le fait que des termes essentiels pour la compréhension du texte se rencontrent uniquement ici. Il est difficile dans ces conditions de tirer de cet "unicum" des conclusions. Par exemple le terme *būtūm* par lequel on définit dans ce texte l'ensemble des droits que le clan d'Awin détient sur le champ qu'il livre à Iarim-Addu. On peut traduire *būtūm* par possession<sup>16</sup>, mais cela ne nous indique ni l'origine, ni l'étendue de cet ensemble de droits que le terme semble exprimer. Par contre l'emploi du verbe *nabālu* auquel il a déjà été fait allusion est plus suggestif.<sup>17</sup> Avec ce verbe, on touche aux structures héréditaires de la famille et du clan. Il convient d'observer que *nabālu* apparaît en dehors de *ARM VIII* 11 qui est étudié ici, dans toute une série de textes<sup>18</sup> qui sont des cessions immobilières dans lesquelles le bénéficiaire est toujours Iarim-Addu.

Le fait que dans un cas au moins<sup>19</sup> aussi bien le terrain bâti que l'on vend que sa contre—prestation en argent sont livrés comme lot héréditaire (*in-bi-id*) indique qu'à Mari la terminologie accadienne de la vente, dans la mesure où la paucité des témoignages nous permet de la connaître, n'est pas encore complètement affranchie d'une conception qui admet la circulation des biens immobiliers exclusivement à l'intérieur de la sphère familiale.<sup>20</sup> Ces quelques textes —malheureusement trop peu nombreux,

<sup>16</sup> G. Boyer, *loc.cit.*, p. 23 traduit *būtūm* par propriété. Voir des termes comme *būtū*, *basītu*, *basū*, tous dérivés de la racine *bū* dans CAD B.

<sup>17</sup> Voir *supra*, p. 81.

<sup>18</sup> *ARM VIII* 12, 13, et 14.

<sup>19</sup> *ARM VIII* 13, et probablement aussi dans 14, mais la lacune ne permet pas de l'affirmer.

<sup>20</sup> Cela également n'est pas sans rappeler ce qu'on voit à Nuzi où la vente immobilière emprunte parfois son formulaire au partage héréditaire. Cf. par exemple, *HSS V* 75 qui est un *tuppi zitti*: tablette de partage. Deux personnes sans aucun lien de parenté entre elles procèdent à une vente-achat d'un bien immobilier: aussi bien le champ que le prix payé par l'acquéreur sont désignés comme part d'héritage (*zitti*) que

pour que l'on puisse en tirer des déductions sérieuses— dans lesquels l'enjeu est toujours une terre, un champ ou un terrain bâti, nous donne l'impression de refléter un stade du droit qui semble désormais en régression en Babylonie. Si nous pouvions constater ce même phénomène dans un plus grand nombre de textes juridiques, nous pourrions peut-être mettre en cause la position frontalière de Mari à la marge du monde babylonien, et avec toutes les précautions d'usage, en outre, nous demander si le fait d'avoir à faire à une région où l'élément semi-nomade joue encore un grand rôle, n'influe pas sur ce retard par rapport au droit babylonien.

Un autre élément peut être avancé avec quelque certitude. Les contrats de *ARM VIII* qui concernent des opérations portant sur des immeubles dans lesquels, comme nous l'avons dit, Iarim-Addu est toujours l'acquéreur, présentent des caractères communs. Avant tout, l'aire géographique: la ville d'Appan où séjourne une partie du clan des Awinites était située au Nord de Mari, dans une région qui comprenait également les villes de *Hutnum*<sup>21</sup> de *Humzan*<sup>22</sup> et d'autres encore. Toutes ces villes ou lieux dits se retrouvent dans les contrats dans lesquels Iarim-Addu agit comme acquéreur. En outre les mêmes villes apparaissent citées très souvent l'une après l'autre dans les listes administratives (*ARM VII* et *IX*), ce qui est une preuve supplémentaire de leur proximité<sup>23</sup>.

Par ailleurs les noms de certains témoins reviennent fréquemment dans ces textes, comme *Adda*,<sup>24</sup> *Kalan*,<sup>25</sup> *Habdu-Istar*,<sup>26</sup> et autres, ce qui permet d'avancer dans le même sens. La conclusion qu'on peut tirer est que Iarim-Addu, agissant pour lui-même, ce qui est plus probable, ou pour le compte de ses maîtres successifs, les rois *Šamši-Adad* et *Zimril-lim*, manifeste une

chacune des parties "choisit et prend"; voir également *JEN 221*: sous le titre de *suppi zitti*, on procède à un échange d'immeubles.

<sup>21</sup> *ARM VII*, 226, 42 où *Hutnum* est citée avec *Appan* et *Šehrum*; *VIII*, 12, 1.

<sup>22</sup> Un témoin originaire de *Humzan* est présent dans *ARM VIII* 12 où il est également question de *Hutnum*.

<sup>23</sup> Cf. *supra*, note 1.

<sup>24</sup> *ARM VIII*, 5, 16 (fils de *Nabi-Kakka*); 8, 20, 9 (fils du même); 15, 12 (sans patronymique); 2, 19 (sans patronymique, il reçoit en tant que témoin de la transaction, 1/2 siècle d'argent); 19, 12 (*Adda* de la ville d'*Appan*).

<sup>25</sup> *ARM VIII*, 11, 37: il est très probablement le même qui est cité comme témoin dans 14, rev. 4 (fils de *Zimratan*).

<sup>26</sup> Tantôt écrit *Abdu-Istar*; il est fils d'*Iddi-il*, cf. *ARM VIII* 15; 16; 17, 14; 19, 7; 21. 13 (sans patronymique dans les trois dernières références). Notons encore que le scribe qui écrit la tablette 11 de *ARM VIII* est le même *Addu-tabi* scribe dans 28, 14, prêt à intérêt daté de l'année où *Zimri-lim* a envoyé une de ses filles au dieu *Addu* de la ville d'*Appan*.

volonté de mettre la main, peut-être afin de constituer un grand domaine, sur des terres situées dans cette zone du pays où les éléments Awinites sont implantés, soit qu'ils résident d'une façon plus ou moins permanente dans des villes comme Appan, soit qu'ils se regroupent dans un *nawâm*<sup>27</sup> en mouvance au gré des saisons.

Nous ne savons pas de quelle manière les Awinites ainsi que d'autres groupes nomades ont accédé à la possession de ces terres, dont à leur tour ils sont en train d'être dépouillés par Iarim-Addu, homme du pouvoir central, fortement intégré dans la structure étatique dominée par le Palais.

Les lettres de Mari nous fournissent ici et là des indices de cette accession à la possession de la terre de la part des divers groupes de nomades. Tantôt c'est le roi qui désire les fixer au sol afin que cette force guerrière qu'ils représentent n'aille pas renforcer les rangs des ennemis de Mari. D'autres fois, c'est le défrichement des terres incultes et la colonisation qui s'ensuit qui en fait des terriens. Il se pourrait que le nom de la ville d'Appan qui fait penser à l'Accadien *appanu* et à l'hébreu *appon*, sorte de pois chiche, garde le souvenir d'un phénomène de cet ordre.

Pour ce qui est des Rabbéns du clan des Awinites, il semblerait que le groupe qui forme le *Nawâm* soit nettement plus important que celui qui demeure à Appan. Mais les uns comme les autres sont concernés par la cession du champ à Iarim-Addu, ce qui indique qu'ils avaient les mêmes droits sur la terre.

Un court paragraphe qui suit la clause habituelle de la revendication tend à mettre l'obligation qui découle du contrat sous la protection de l'ancêtre mythique du clan, Awin. Les termes employés à cette occasion sont curieux et inusuels. La clause de la revendication est exprimée en termes objectifs: celui qui élèverait une revendication devra payer dix mines d'argent, et en ajoute; ils (c'est-à-dire les deux parties contractantes) ont mangé les *SAR*, c'est-à-dire les végétaux ou les légumes verts de Šamši-Adad et après une lacune d'Awin, le Rabbéen.

On engage ainsi d'une part les plus hauts représentants du pouvoir étatique, à savoir le roi d'Assyrie et probablement son fils Iasmaḫ-Addu, gouverneur de Mari pendant l'interrègne assyrien, dont le nom a probablement disparu dans la lacune, de l'autre l'ancêtre Awin le Rabbéen dont le nom est symbole de la totalité du clan. C'est sans doute à travers la manducation et l'absorption des végétaux qui sont

<sup>27</sup> Sur *nawâm*, voir, parmi l'abondante littérature existante, surtout O.D. Edzard, ZA 53 (1959), p. 168-173; A. Malamat, JAOS 82 (1962), p. 146; M. Rowton, JESHO 17 (1974), p. 18-27.

consommés par les parties en présence en prononçant les noms des puissances, temporelles et mythiques qui garantissent l'exécution du contrat que les deux parties s'engagent solennellement à ne plus revenir sur ce qui a été convenu.

La procédure tient du serment imprécatoire et de l'ordalie. En même temps les herbes que vendeurs et acquéreurs devaient *réellement* manger ensemble<sup>28</sup> constituent un embryon de ce repas pris en commun qui joue un si grand rôle dans le droit ancien.<sup>29</sup> L'évocation de Šamši-Adad et de l'ancêtre éponyme du clan, Awin, sous l'autorité desquels on place ce repas, symbolise au sein d'une même société la confrontation de deux mondes différents dont l'un, en perte de vitesse, est en train d'être assimilé par l'autre.

### ARM VIII, 11

1 me-at 50 iku eqlum  
 ša bi-ši-tum  
 ša bít A-wi-in  
 (I) Mu-ut-ḥi-ir-ma-an  
 5 (I) Zi-ik-ni-İstar [šá] [gá. du]  
 (I) Ad-da-(I)-ha-ni-İl šá. ga.du  
 (I) La-ha-at-na-a-mu-ut šá. ga[.du]  
 (I) Sa-ma-me-El šá. g[a.du]  
 5 māru(meš) A-wi-in wa-aš-bu-ut

<sup>28</sup> Dans un autre contrat de cession d'immeuble où l'acquéreur est encore Iarim-Addu *ARM VIII, 13*, les parties en présence après la conclusion du contrat "ont mangé le pain, ont bu la coupe, puis se sont oints d'huile" (lignes 11-15: *kāram ikulū kāsam ištū u lamnam iptabšu*). Contrairement à ce que pense A. Draffkorn Kilmar, *JAOS* 9 (1974), p. 183 en note, ce ne sont pas les témoins qui accomplissent ce rite, mais les contractants eux-mêmes, peut-être en compagnie mais en tout cas en présence des témoins, comme avait déjà très bien compris G. Boyer, *op.cit.*, p. 195.

<sup>29</sup> Cf. P. Koschaker, *op.cit.*, p. 220 et note 45; Cassin, *Symboles de cession immobilière*, p. 156-157 et note 1.

- 10 Ap-pa-an(ki) šā-ga-du (meš)  
 ma-ah-ru  
 (I) Ki-sa-tum  
 (I) Sa-mu-ḥi-El  
 (I) A-ḥi-za-an  
 (I) U-sa-ta-an
- Tr. (I) Ḫa-ta-li-El  
 (I) Ḫa-ku-un-A-šar  
 (I) Pī-ḥi-num  
 (I) Da-di-e-šu-uh
- Rev. 20 8 māru (meš) A-wi-in  
 ḥi-ib-ru-um ša na-wi-im  
 šā-ga-du(meš) ma-ah-ru  
 awīlu(meš) an-nu!-tu-um!  
 māru(meš) A-wi-in
- 25 (I) Ḫa-ri-im-(il)Addu  
 a-ha-šu[n]Ju eqlam in-ḥi-lu  
 ba-qī-ra-an i-ba-qa-ru  
 10 ma-na kū.babbar i.lá.e  
 sar(meš) (il) Šamši(si)-(il)Addu ù [ ]  
 30 ù A-wi-in [R]ja-[a]b-bi  
 i-k[u]-lu  
 mahar Ḫa-ab-lu(il!)Da-gan!  
 ù Ḫa-ši-im-(il)Da-gan m[a-r]u-[šu]  
 mahar Ḫa-ab-du-İstar ù Ḫa-na-bi-El
- Tr. 35 mahar Ḫa-wi-ll mahar Sa-mu-i-la tupšarrim  
 mahar Bi-na-Ḫa-an-di!-en  
 mahar Ka-a-la-an
- Tr. lat. mahar Ás-di-E-šu-uh  
 mahar (il) Addu-ra-bi tupšarrim
- 40 MU I KAM (il) Šamši(si)-(il)Addu  
 (I) BiN(-DUMU)-(il)Addu ik-šu-du  
 ù bīt (il) Da-gan  
 i-pu-šu<sup>1</sup>  
 mahar Ḫa-ši-ib-(il)[Ab]du
- 45 [mār] Ḫa-di-ll!

*Traduction*

(i) 150 *ikû* de champ qui sont la possession de la maison d'Awin, Mut-hirman, (un) *šâ.ga.du*, (5) Zikri-İstar, (un) *šâ.ga.du*, Adda-ḥanil, (un) *šâ.ga.du*, Lahat-namut, (un) *šâ.ga.du*, Samame-el, (un) *šâ.ga.du* 5 "fils d'Awin qui résident (10) dans la ville d'Appan qui ont reçu des *šâ.ga.du*, Kisatum, Samuhi-el, Abizan, (15) Usatan, Ḥatali-el Iakun-Āşar, Pihitum, Dadi-ešuh, (20)8 "fils d'Awin" du groupe du *nawûm*, qui ont reçu des *šâ.ga.du*, Ces hommes, "fils d'Awin (25) ont attribué le champ en lot héréditaire à leur frère, Iarim-Addu. Celui qui éléverait une revendication, payera 10 mines d'argent. Ils ont mangé les végétaux de Šamši-Adad, de...(30) et d'Awin le Rabbéen. En présence de témoins dont le scribe. Date.



# Les Habiru, les Nomades et les Sédentaires

Jean Bottéro

1. Dans le cadre d'un examen approfondi de la symbiose sédentaires-nomades en Mésopotamie ancienne, il me paraît indispensable de poser la question des *Habiru*.

Il ne s'agit évidemment pas du fameux problème de leur identification, de leur apparition et de leur éclipse, qui tourmente depuis pas loin d'un siècle, assyriologues, historiens et peut être surtout bibliistes,<sup>1</sup> mais (dans la mesure où ce problème semble aujourd'hui, sinon carrément résolu, du moins assez bien éclairci, en tout cas pour ce qui est de leur statut et de leur mode de vie) du rôle social, politique, économique et culturel qu'ont pu jouer, dans le Proche-Orient antique, au cours des deux premiers tiers du second millénaire avant notre ère (époque au cours de laquelle ils nous sont attestés), les *Habiru* et, à travers eux, tous ceux qui partageaient plus ou moins leur manière de vivre.

Car, pour le dire d'emblée, entre les communautés sédentaires et les tribus proprement nomades, ces deux types de sociétés qu'on nous a habitués à considérer comme les éléments cardinaux et les seuls acteurs collectifs de l'histoire, les *Habiru* nous obligent à poser un *tertium quid*, une "troisième force", certes quantitativement moindre, mais nullement négligeable aux yeux de l'historien déterminé à écarter tout système et à tenir compte seulement de TOUT ce que lui offrent ses documents.

Ces *Habiru* sont en effet apparemment les mieux connus de ce que l'on peut, entre *Tribus* et *Agglomérations*, appeler les *Bandes*, com-

<sup>1</sup> Voir M. Greenberg, *The Hab/piru*. New Haven, 1955; réimprimé en 1961. On m'excusera de citer ici plus volontiers, sous le sigle *Problème*: J. Bottéro, *Le problème des Habiru à la 4<sup>e</sup> Rencontre Assyriologique internationale*. Paris, 1954; et sous le signe RLA (suivie de p....pour la page et de: pour le no. de classement des documents. pp. 15-21) l'article *Habiru*, du même, dans *Reallexikon der Assyriologie*, IV, p. 14-27.

posées d'individus localement aussi instables et sans attaches que les nomades authentiques, mais démunis du lien ethnique, linguistique, familial, social et politique qui rattachait étroitement ces derniers entre eux, et, d'autre part, profondément marqués ou attirés presque tous par la vie sédentaire, ses habitudes et ses prérogatives.

Jusqu'à présent, on ne semble pas avoir fait grand cas de ces groupes comme tels: même ouvrages spécialisés<sup>2</sup> ont bien pris soin d'analyser et de chercher à comprendre leur activité, mais sans définir leur position et leur rôle sur le plan qui nous intéresse ici. Voilà pourquoi j'ai estimé nécessaire de les introduire dans le présent débat, sous les espèces des seuls d'entre eux qui nous soient assez bien connus: les *Habiru*.

2. Il est naturellement indispensable de rappeler d'abord les données principales touchant l'identification de ces derniers, et, dans ce but, de résumer à gros traits leur problème.<sup>3</sup>

Depuis la découverte, à El-Amarna, en Egypte, en 1887, des archives diplomatiques, en écriture cunéiforme et en langue babylonienne, des Pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie avec leurs voisins et vassaux de Babylone, d'Assyrie, d'Asie Mineure et de Syrie Palestine, il s'est constitué un dossier, qui n'a cessé d'enfler et qui se monte aujourd'hui à quelque 250 pièces<sup>4</sup> — datées en gros de 2000 à 1300 avant notre ère, et intéressant toute l'aire proche-orientale, de l'Elam

<sup>2</sup> Notamment J. R. Kupper, *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*. Paris, 1957; J.T. Luke, *Pastoralism and Politics in the Mari Period*. Thèse de l'Université de Michigan, 1965; et H. Klengel, *Zwischen Zelt und Palast*. Wien, 1972.

<sup>3</sup> Voir notamment *Problème*, pp. V-XXXII, et *RLA*, p. 14.

<sup>4</sup> Aux 249 textes réunis dans *RLA*, pp. 15-21 (la référence sous le no 243 doit être lue: item 349, b. 7 comme m'en a amicalement averti M.R. Giveon), on retranchera le No. 50 d'Alalah, sur la foi de la collation publiée dans *Zeitschrift für Assyriologie*, LX, 1970, p. 119, n. 9 par M. Dietrich-O. Lotetz, qui ont lu, sur la tablette: ERIM MES (ti) KI GA RU, comme me l'a obligamment rappelé M. Stol. On ajoutera, par contre, tout d'abord, sous la cote 209<sup>1</sup>, le fragment ugaritique que m'avait communiqué, avant sa mort, par lettre du 9 mai 1967, le bon Ch. Viroleaud, et que j'avais égaré au moment de la rédaction et de l'impression de l'article dans *RLA*: A la ligne un d'une pauvre tablette (liste de noms illisible) on lit ceci: bsnm. d. ir. bd. tb. 'prm, "Hommes d'Ugarit" qui sont dans la main (bd = byd) du chef des 'prm". On ajoutera également, sous les cotes 48<sup>2</sup> et 48<sup>3</sup>, les deux textes *Archives Royales de Mari*, XIV, Nos 50:14 (ah-bu-ur-ma) et 72:18 (ha-bi-ir-ku-nu), discutés ici même, plus avant M.R. Giveon m'a encore très obligamment signalé (lettre du 25 avril 1976) une nouvelle référence aux 'pr

à l'Egypte, voire la Nubie (*RLA*:204), en passant par le Croissant Fertile entier et la Cappadoce où il est question de personnages désignés, tantôt "en clair" par le terme, écrit phonétiquement, de *ba-bi-ru*, etc (*Problème*, p. 149ss), tantôt, selon les possibilités de l'écriture cunéiforme, par le sumérogramme *LÚ.SA.GAZ*, etc. (*Problème*, p. 144ss).

Certaines pièces de ce dossier nous ont convaincus que, sous l'écriture *ba-bi-ru*, etc, se cache un vocable d'origine possiblement oubliée et dont la première consonne devait être d'abord une occlusive glottale sonore: un *ain* (*RLA*, p. 22a), mais dont la couleur primitive de la seconde consonne (sonore: *B* ? ou sourde: *P* ?) nous échappe toujours au moins en accadien (*RLA, ibid.*), n'en déplaise à tous ceux qui, paraissant croire la difficulté tranchée, écrivent intrépidement *h/’apiru*.

3. Qu'on le lise comme on voudra, ce mot, pour nous, ne veut rien dire; et en dépit des gymnastiques auxquelles on s'est livré et on se livre encore dans ce but, il est impossible d'en fixer avec quelque certitude l'"étymologie", laquelle, d'ailleurs, ne nous serait d'utilité aucune, sur le plan sémantique, tant que nous n'avons pas les moyens de refaire à peu près complètement l'histoire ancienne du terme (*RLA*, p. 23b; déjà *Problème*, pp. 187 et 156). Celui-ci, comme tel, ne nous apprend donc rien sur les individus auxquels il s'appliquait.

Par contre, *LÚ.SA.GAZ*, qui répond à *habiru* dans nombre de documents cunéiformes, au moins depuis le premier tiers du second millénaire (*RLA*, p. 23a), est plus éclairant. En sumérien, *SA.GAZ* se dit d'une agression, et plus précisément d'une dépossession, d'un vol, perpétré avec une certaine violence: pillage, brigandage, banditisme; et *LÚ.SA.GAZ* se rapporte aux auteurs, actuels ou habituels de ce type de déprédition: agresseurs, pillards, brigands, bandits—notions qui se rendent couramment, en accadien, par *habbâtu*.

Des *LÚ.SA.GAZ*, connus à l'époque paléo-babylonienne, (en gros

égyptiens: H. Cazelles, in D.J. Wiseman, *Peoples of the Old Testament Times*. London; 1973: p. 15, fig. 1; à quoi il suggère d'ajouter le nom de pays *’ybr*, dans R.A. Parker, *A Vienna Demotic Papyrus...* Providence, 1959, que H. Cazelles mentionne également, *op. cit.*, note 27. Les lecteurs remercieront avec moi notre ami R. Giveon de son aide bienveillante et spontanée.

première moitié du II<sup>e</sup> millénaire), par divers textes littéraires en sumérien (*RLA*:10-16) y sont présentés comme des bandes errantes de brigands, volontiers embusqués sur les routes pour y détrousser les passants (*RLA*: 10); et venus, semble-t-il de la partie inoccupée et "désertique" du pays où ils vivaient sous la tente (*ZA.LAM.GAR*: *Kuštaru*), en des installations, des "camps" (*MAŠ.GÁNA*: *maškánu*), hors d'atteinte de l'autorité constituée (*RLA*:11, et surtout 12), laquelle pouvait être amenée à les poursuivre et détruire comme un danger public (*RLA*:14).

Il est possible, mais sans doute improbable, que ces *LU.SA.GAZ* aient été entendus déjà comme des *habiru*: comme dans les listes lexicographiques (*RLA*:(1); 230-235), qui ignorent le mot *habiru*,<sup>5</sup> dans les textes divinatoires (*RLA*:223-229), héritiers de cette tradition littéraire, le même sumérogramme renvoie normalement aux *habbátu*-brigands,<sup>6</sup> ainsi qu'en le voit à la variante phonétique de *RLA*:228 et aux textes parallèles (*Chicago Assyrian Dictionary*, H.p. 13b:b). Il n'en reste pas moins que, pour avoir conféré à ceux-ci le sumérogramme de ceux-là, il faut qu'en ait noté entre eux, au moins à l'origine, quelques concordances foncières, la plus probable étant leur caractère le plus patent et le plus général de troupes plus ou moins vagabondes et tracassières, sans doute en relation avec des territoires écartés et non-socialisés.

4. Le fait est qu'une étude attentive du dossier va dans le même sens. Les *Habiru*, comme tels, nous y apparaissent dotés d'un statut social pour ainsi dire négatif: ce sont des personnes (hommes, femmes et enfants) en position marginale et à part aussi bien de la population urbaine que des nomades proprement dits; ethniquement, socialement et politiquement déracinés, et non-intégrés à un groupe organisé quelconque (*RLA*, p.24ab). Ils vivent volontiers en associations plus ou moins nombreuses: entre quelques dizaines et trois ou quatre milliers d'individus (*RLA*, p.24b). Ils paraissent hanter de préférence des "territoires" (*A.ŠÁ*: *eqlu*; cf. *RLA*: 214), autrement dit des régions plus ou moins vastes et plus géographiques que politiquement déli-

<sup>5</sup>Lequel semble d'ailleurs faire partie d'abord du vocabulaire de l'akkadien périphérique, comme le verbe *habáru*, plus loin.

<sup>6</sup>L'exception *R.L.A.*: 129 est d'autant plus intéressante: voir plus loin.

mitées (*Chicago Assyrian Dictionary*, E.p.251 ab; 3a), où ils pouvaient se regrouper et où, pareils aux *LÚ.SA.GAZ* de la littérature sumérienne, ils semblaient échapper au contrôle du pouvoir central (*RLA*:25;27s;30,etc). B. Rowton,<sup>7</sup> a fort bien établi, à la suite d'un examen soigneux de la topologie historique, en particulier pour la Haute Mésopotamie, que le déboisement et le dessèchement qui en ont fait un territoire désertique, unifié et vide, et donc assez facile à surveiller, sont des phénomènes relativement récents, et qu'au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on y rencontrait encore, nombreux et étendus, de véritables "maquis", où tous les hors la loi, tous les sans feu ni lieu pouvaient trouver refuge et moyens d'existence, hors d'atteinte du pouvoir politique. La chose est également vraie de la Babylonie, où la "steppe" (*EDIN:péru*), même si elle n'offrait pas toutes les ressources du "maquis", était connue pour servir de repaire à des fuyards, des vagabonds et des marginaux de tout acabit (*Chicago Assyrian Dictionary*, §.p.145ab:f).

Dans ces lieux écartés, les *Habiru* pouvaient occuper des campements plus ou moins fixes et durables, encore que probablement sommaires, comme les *MAŠ.GĀNA* des *LÚ.SA.GAZ* ci-dessus (voir *RLA*:125;195;197;214; et peut-être 49, etc). Mais le plus souvent, ils nous apparaissent en mouvement, instables et remuants, et, de ce point de vue, tout à fait comparables aux vrais nomades (*RLA*9;33; 42s;142;178s;181;214; comp. aussi 173, où le 'rassemblement' implique une population de soi dispersée; de même, en 51 et 172, l'expression "demeurer chez/parmi les *Habiru*", vu la préférence accordée au nom de ces personnages plutôt qu'à une indication locative, leur suppose-t-elle un caractère mobile et vagabond).

Tous ces traits, ajoutés aux passages, sur lesquels nous reviendrons (§8), où l'on voit les *Habiru* exercer un peu partout déprédatations et razzias, sont dans la logique du sens général de *LÚ.SA.GAZ* et nous les dépeignent, aussi bien que ces derniers, comme des bandes errantes (de "chiens perdus", nous dit *RLA*:142) et, non seulement hors la loi, mais plus d'une fois contre elle.

5. Comme il est après tout possible que ces *LÚ.SA.GAZ* des textes

*The topological factor in the Habiru problem.* p. 375ss de *Studies in Honor B. Landsberger*, Chicago, 1965.

littéraires d'époque paléo-babylonienne aient été des membres de telle ou telle tribu nomade alors connue (comp. *RLA*, p. 26a), on pourrait avancer, et on n'a point manqué de le faire, que les *Habiru*, de comportement analogue, étaient eux aussi les représentants de quelqu'une de ces tribus, à la fois remuantes, soustraites à la mainmise des souverains et souvent menaçantes pour les biens et la vie des autres, leur désignation de *Habiru* n'étant ni plus ni moins qu'un gentilice, un nom tribal, comme *Hana*, *Sutū*, et tant d'autres.

Qu'il en ait pu être ainsi, ou non, à l'origine—ce que personne ne saurait établir ou nier avec la moindre certitude—du moins est-il manifeste, aux yeux de quiconque étudie tout le dossier sans préjugé, que cette dénomination n'y a *jamais* un sens *ethnique*, mais *seulement social*: elle ne connote nullement une appartenance gentilice, mais partout et toujours un *mode de vie*.

Si les *Habiru* avaient appartenu tous à la même souche, ils auraient forcément parlé la même langue: or les noms propres, assez nombreux, que nous connaissons d'eux, sont aussi bien ouest-sémitiques, babyloniens, assyriens, voire hurrites ou de provenance inconnue (*RLA*, p. 27a).

D'autre part, contrairement à ce qui se produit pour d'autres tribus véritablement nomades et qui nous sont plus ou moins familières, nous n'avons pour eux, jamais la moindre trace d'une quelconque organisation tribale ou clanique, jamais la moindre allusion à des autorités propres à la tribu comme telle: Cheikhs ou Anciens, par exemple. Certes, en tant qu'associations viables, même pour un temps, leurs bandes devaient bien se trouver organisées d'une manière ou d'une autre: le fait est, en tout cas, que nous n'apercevons jamais rien chez eux qui nous rappelle, même de loin, la structure ou l'encadrement de la tribu traditionnelle. Les seules autorités qui leur sont reconnues (voir aussi plus avant, §9) ne détiennent nul pouvoir politique, mais seulement, dans la hiérarchie administrative, un commandement délégué pour organiser et surveiller toute activité, civile ou militaire, ordonnée par le souverain (*Chicago Assyrian Dictionary*, A/I, p. 277s: *sv. aklu*). La mise en place de tels chefs n'a rien à voir avec une organisation autonome quelconque des *Habiru*: elle suppose même ces derniers, voir §9 "annexés" par les sédentaires.

6. Du reste, et c'est sans doute là le point capital, un certain nombre de textes topiques, parmi notre dossier, nous enseigne que l'on n'était point *habiru de naissance*, comme c'était le cas pour les sujets des villes et royaumes ou les membres des tribus, mais qu'on le devenait, à un certain moment de la vie et à la suite d'une certaine démarche.

Une lettre de Mari (*RLA*:43) définit, en quelque sorte, le *habiru* dont elle parle, en expliquant qu'"il s'est enfui (*innabitam nâbutu*) de la ville d'Ešnunna"; et si l'on compare avec ses parallèles<sup>8</sup> le traité *RLA*:214, on s'avisera que, dans ces conventions internationales les *Habiru* étaient mis sur le même pied que les *munnabtu*: fuyards, déserteurs, exilés volontaires, qui avaient quitté leur territoire, leur groupe social, leur système politique, pour se réfugier dans un autre.

Dans le domaine périphérique de l'accadien, c'est-à-dire précisément là où les *Habiru* semblent avoir été le plus nombreux, on rencontre un verbe *habâru* (voir déjà p. 92 n. 5), ailleurs inconnu, dont le sens *général*, imposé par les contextes où il figure, est sans le moindre doute: "fuir, s'enfuir, prendre la fuite". Il est rare: il n'apparaît à ce jour qu'à trois reprises: *RLA*:9; *Archives royales de Mari*, XIV, nos 50:14 et 72:18.<sup>9</sup> D'autre part, on paraît avoir hésité sur sa vocalisation: dans *RLA*:9, en Cappadoce, à l'époque paléo-assyrienne (autour de 1800), il se voit sous la forme bizarre et grammaticalement isolée de *ib-bi-ar* (3ème personne du masculin-singulier du présent simple); alors qu'à Mari, *loc.cit.*, 50:14, on trouve, à la 1ère personne du singulier du même "temps": *ab-bu-ur*. Dans l'autre texte de Mari (72:18), devant *ha-bi-ir-ku-nu*, on peut hésiter entre le participe, ou l'adjectif-verbal de *habâru* et l'état construit du singulier de *habiru*. Autant de phénomènes qui, ajoutés à la forte fréquence de ce dernier mot, à son origine probablement étrangère accommodée à l'accadien, et à son sens, parfaitement établi aux yeux de ceux qui l'utilisaient et en quelque sorte "premier", donneraient à penser que ledit verbe *habâru* en a été dérivé, comme le pensait déjà, B. Landsberger sur le

<sup>8</sup> Par exemple, J. Nougayrol, *Palais royal d'Ugarit*, IV, p. 98; V 38ss, pour Ugarit; pour Boghazköy: E.F. Weidner, *Politische Dokumente aus Kleinasien*, p. 22a: 9; et pour Alalah D.J. Wiseman, *The Alalah Tablets*, p. 26ss: 2 22s; etc.

<sup>9</sup>Pour ces deux derniers textes, voir ci-devant, p. 90 et n.4.

seul exemple *RLA*:9 (Problème, p. 11). Dans ces conditions l'unique sens que l'on puisse raisonnablement lui donner, et qui convient parfaitement aux trois contextes parmi lesquels il figure, est celui de "devenir-*habiru*". Dans *RLA*9, l'individu en question, en servitude pour dettes et qui a voulu "échapper à son endettement" (lequel, selon la coutume, l'obligeait à servir son créancier jusqu'à l'extinction de sa dette): "est devenu-*habiru* (en se réfugiant) à Zilûna". Dans *Archives royales de Mari*, XIV 50, Ami-ibâl, dont il s'agit, traité de "déserteur" (*pateru: Akkadiisches Handwörterbuch*, p. 851 b), se défend et explique sa situation en précisant: "Voici quatre années que je suis-devenu-*habiru* (en me réfugiant) au pays de Šubartu"; et *ibid.*, 72, l'Addu-šarrum dont l'expéditeur de la lettre entretient le roi Zimri-Lim, assure qu'il s'est bel et bien "enfui" (*annabitam·nâbutu*) de Babylone et veut aller s'en justifier devant le souverain en personne: alors, dit-il: "Si vous voulez (malgré tout, et selon les conventions internationales en vigueur)<sup>10</sup> extrader (mot à mot: "livrer en main") celui-qui-est-devenu-*habiru*, (en se réfugiant) chez vous (ou si l'on préfère, ce qui revient au même: "votre *habiru*": *ha·bi·ir·ku·nu*), eh bien, vous n'aurez qu'à le livrer!". Ces exemples montrent parfaitement que loin d'être-*habiru*, par nature ou de naissance, *on le devenait*, à un certain moment de sa vie, à la suite d'une démarche déterminée qui consistait à quitter son pays pour se réfugier dans un autre.

Ainsi s'explique que, si le nom de sa tribu ou de son clan suffisait régulièrement pour identifier un vrai nomade, lorsqu'il s'agissait de *Habiru*, isolés ou en groupes, on prenait soin le plus souvent d'en préciser l'origine -c'est à dire l'entroit d'où chacun s'était enfui- en faisant suivre son anthroponyme d'une indication qui est à peu près toujours un nom de pays ou de ville: tel était "*d' Accad*" (et par deux fois, *RLA*:70s, il déclare en être depuis peu!); un autre "*d'Aššur*", ou "*d'Inzaliti*", ou de telle autre agglomération ou pays (*RLA*:25a).<sup>11</sup> Une fois (*RLA*:82), le nom de la fonction exercée avant la fuite (*mâr*

<sup>10</sup> Voir plus haut, p. 95.

<sup>11</sup> Peut-être aussi *RLA*: 46: du pays de Suḫu, au Sud de Mari. Comp., dans *RLA*: 3, ligne 2 l'anthroponyme *LÚ. URU'BA(KI)*, où se trahit peut-être indirectement l'origine du porteur.

*ekallim*: "personnage palatin", *Akkadisches Handwörterbuch*, p. 616a: 10d) supplée au toponyme et joue à peu près le même rôle.<sup>12</sup> Je ne connais que deux ou trois exemples où ce nom de localité est remplacé par une désignation clanique: *Iakallit*, clan hanéen, en *RLA*: 47; *Allamut*, clan sutéen, en *RLA*: 28;<sup>13</sup> et à la ligne 17 de *RLA*: 55, figure également un Sutéen parmi les *habiru* enrégimentés. Dans *RLA*: 32, *Iamutbal* est douteux, car il peut s'agir d'un pays.<sup>14</sup> S'il était donc utile de préciser à partir de quel ensemble politique un individu était "devenu-*habiru*" par la fuite, la statistique paraît démontrer que cette dernière se faisait beaucoup plus souvent d'une résidence de sédentaires que d'un campement de nomades: de fait, la vie urbaine, par sa richesse et sa complication, offrait certainement beaucoup plus d'occasions de mécontentement et de révolte que la vie nomade, et les "Codes" ont pris soin d'enregistrer cette "haine" survenue "de sa ville ou de son souverain" ("Code" d'*Ešnunna*, §30; "Code" de *Hammurabi*, § 136), et qui pouvait pousser à la "fuite" ("Code" de *Hammurabi*, § cité). Je ne suis donc pas sûr que les *Habiru* aient été formés, au moins en grande ou notable partie, de membres de tribus nomades en train de se désagréger, comme semble le penser B. Rowton (*Journal of Near Eastern Studies*, XXXV, 1976, p. 14). Ce cas me paraît, au contraire, l'exception, et c'est pourquoi, dans la suite de ce travail, je raisonnerez franchement à partir de *Habiru* ex-sédentaires.

En somme, quiconque, travaillé par un des mille mobiles imaginables en ces circonstances, se déterminait à rompre, seul (*RLA*: 9:43; etc) ou avec sa famille (*RLA*: 67;71;75;77;81;85?), ses attaches familiales, économiques, sociales et politiques pour s'en aller ailleurs et s'y réfugier, pouvait donc, par là même, devenir-*habiru*.

7. *Habiru* ou bien *munnabtu*-fuyard? B. Landsberger (*Problème*, p. 160s) avait pensé faire de ces deux termes des "synonymes complets"; mais cette vue paraît aujourd'hui insoutenable. Nous devons donc

<sup>12</sup> Comp. les "Anciens" de *Nurru*, qui ont pris la fuite, dans *Archives royales de Mari*, V, no. 61:6ss.

<sup>13</sup> Voir le commentaire de J.R. Kupper dans *Revue d'Assyriologie*, I.V. 1961, p. 197ss.

<sup>14</sup> Voir en dernier lieu M. Stol, *Studies in Old Babylonian History*. Thèse de l'Univ ersité de Leyden 1976, p. 63ss.

supposer dans l'un quelque chose de plus, ou de différent, que dans l'autre: la simple "fuite" (tel est le sens de *nâbutu*) faisant du déserteur un *munnabtu*, que fallait-il de plus, ou d'autre, pour qu'on le considérait, à la suite de la même démarche, comme un *habiru*?<sup>14bis</sup> Il n'est pas aisément de le préciser, et l'on ne saurait guère formuler que des hypothèses. Compte tenu notamment des implications du suméro-gramme *LÚ.SA.GAZ* (§3), on sera tenté d'imaginer qu'en bonne règle, un fuyard qui, parce qu'il avait préparé sa fuite, par protection, par notoriété ou par chance, retrouvait aussitôt un nouveau milieu social analogue à celui qu'il avait quitté, était un *munnabtu*;<sup>15</sup> pour qu'il fût qualifié de *habiru/LÚ.SA.GAZ*, il fallait, au contraire, que son départ le conduisît, faute de mieux, à s'agréger d'abord à une bande d'individus déjà victimes de la même aventure (comp. *RLA*: 214!) et qui, pour défendre leur existence désormais précaire, avaient mis en commun leurs forces, dans le but de se procurer, comme ils pouvaient, leur subsistance. On trouverait confirmation de cette conjecture dans le fait qu'à deux ou trois reprises au moins, nous sont attestées des bandes de *Habiru* de même provenance (*RLA*: 31 et 32; jusqu'à deux milliers en 31!)

Par leur fuite et leur association, les *Habiru* se réduisaient donc d'abord à une existence de nomades, sans réussir pour autant à instituer entre eux les liens charnels et traditionnels, ainsi que l'armature politique qui les auraient assimilés à une véritable tribu. D'autre part, ils gardaient certainement de leur vie antérieure—ceux, du moins, et, nous l'avons vu, c'étaient de beaucoup les plus nombreux, qui arrivaient des villes et des royaumes—de solides habitudes de la vie sédentaire et peut-être, pour la plupart, un vif désir d'y retourner. Voilà pourquoi l'on peut dire qu'entre les Sédentaires, qu'ils avaient quittés, et les Nomades, qu'ils n'avaient pas réussi à devenir du même

<sup>14bis</sup> Même si là et là, et en particulier dans les traités internationaux prévoyant l'extradition de réfugiés, les deux termes ont pu être tenus pour pratiquement synonymes: comp. *RLA*: 214 et ses parallèles, cités ci-dessus.

<sup>15</sup> Un signe que des *munnabtu* étaient accueillis aussitôt et fort convenablement dans la ville où ils prenaient refuge, c'est, à Mari, qu'on leur allouait "de l'onguent" siétoit leur arrivée, comme on le voit dans *Archives royales de Mari*. VII, nos 33 et 35; on notera que les deux sont venus, l'un de Dîr, l'autre de *Tizrağ*, deux jours l'un après l'autre.

coup, ils constituaient un état intermédiaire, et, vu leur nombre relativement élevé et leur présence pour ainsi dire universelle, attestée par leur ample dossier, comme une *troisième force* ethnique et sociale.

8. Il nous est maintenant loisible de revenir au sujet plus précis du présent colloque et de nous demander quels étaient, principalement sur le plan social et économique, les rapports de cette "troisième force" avec les deux autres en présence. A une telle question, notre dossier permet de répondre assez bien, mais dans une direction seulement: celle des habitants des villes et des sujets des royaumes. Car c'est d'eux, seuls usagers de l'écriture, que nous viennent nos documents, lesquels reflètent d'abord, forcément, les points de vue, les intérêts et les problèmes de leurs auteurs, et seulement, d'une manière indirecte et partielle, dans la mesure où ils y intervenaient, les Nomades--et du reste aussi les *Habiru*: voir la remarque *RLA*, p. 24. Une telle imperfection ne devrait peut-être pas nous affecter outre mesure, s'il est vrai que, par leur origine et leur vie antérieure, le plus grand nombre des *Habiru* demeurait foncièrement rattachés aux sédentaires.

Cette restriction touche peut-être moins le premier type des rapports entre les *Habiru* et les autres: ceux que j'appelerais *négatifs*.

J'entends par là l'opposition et l'hostilité au reste de la population--Nomades sans doute compris--impliqués par l'exercice de la rapine et du brigandage à quoi étaient réduits, pour subsister, comme on l'a vu, les malheureux fuyards qui avaient tout perdu en quittant leur pays et leur situation. Cette activité leur était commune avec d'autres bandes, comme celles des *LÚ.SA.GAZ-habbâtu*, et même de certaines tribus-pirates, tels, cà et là, les *Sutû*: un texte d'*el-Amarna* les réunit tous trois dans leur nuisance (*RLA*:202). Un autre (*RLA*:192) assimile à celle des *habbâtu* l'activité des *Habiru*. Un certain nombre fait cas des razzias, des pillages, voire des meurtres auxquels ils s'adonnaient (*RLA*:33;34-35;38;39;40;41;215;239;240?; en 187, la substitution de *habiru* aux *habbâtu* attendus est significative: voir ci-devant, p. 92. On pourrait faire intervenir ici également à peu près tous les textes d'*el-Amarna*, si leur contexte général, que nous soulignerons plus loin (§11) ne nous inclinait à nuancer quelque peu notre jugement.

Il est possible que la configuration du terrain<sup>16</sup> ait favorisé cette existence de malfaiteurs et de forbans, attestée en effet davantage pour le Haut-Pays, mais qu'ils pouvaient et sans doute devaient exercer partout, intervenant ainsi dans la vie des Sédentaires, et peut-être de certains établissements de Nomades, comme des facteurs de désordre économique, voire social et politique. On aurait tort, en tout cas, de traiter à part, et comme autant d'exceptions, ou de représentants d'un type particulier de *Habiru*, ces bandes turbulentes et malfaisantes. Le sumérogramme *LÚ.SA.GAZ*, même s'il a pu perdre, avec le temps, quelque peu de sa force originelle —ce qui du reste n'est pas prouvé!— implique au moins que les gens des villes considéraient les *Habiru* qu'ils appelaient ainsi, comme capables, au moins, de se montrer aussi tracassiers et redoutables que les brigands, si l'on peut dire "professionnels": les *habbâtu*.

9. La différence d'avec les derniers apparaît de façon fort claire lorsqu'on passe aux rapports *positifs* des *Habiru* avec les sédentaires. Alors que, pour ma part, je ne connais pas d'exemple de bandes de *habbâtu* pour ainsi dire apprivoisées,<sup>17</sup> les textes nous montrent souvent les *Habiru* associés aux entreprises des Sédentaires et collaborant avec eux.

Et tout d'abord *en bandes*, c'est-à-dire, en quelque sorte, "au naturel", sous la forme première d'association qu'ils avaient prise pour devenir, au sens strict, selon notre hypothèse, *habiru*, et sous laquelle, livrés à eux-mêmes, nous venons de les voir adonnés à la briganderie et à la razzia. Les souverains les "enrégimentent" (*RLA*:37) pour leur faire faire la guerre à leur service, à leur commandement et à leur propre avantage (*RLA*:31-35;37;cf.41;50;108s;181,etc). Dans ce but, il les munissent d'armes (*RLA*:52;54;56s;59), de chevaux (*RLA*:

16 Voir l'article de B. Rowton, cité ci-dessus, p. 93 n. 7.

17 Le sceau inscrit vieux-babylonien, publié par M. Dietrich-O. Lorber dans *Ugarit-Forschungen*, I, p. 213s, et où il est question, semble-t'il, d'un "Chef (*GAL.MAR.TU*) de *habbâtu* (sa *ha-ab-ba-tim*) est douteux, du point de vue qui nous intéresse ici, *habbâtu* (*SA.GAZ*) ayant aussi le sens d'ouvrier-itinérant (*Akkadisches Handwörterbuch* p. 304b: II; l'étude du verbe correspondant —et de ses homophones— est reprise à fond par F.R. Kraus dans *Revue d'Assyriologie*, LXIX, 1975, p. 31ss). Mais on pourrait, après tout imaginer, des bandes de *habbâtu*-brigands, réduites à accepter du travail des Sédentaires, comme faisaient les *Habiru*.

91;98s) et de chars (*RLA*:56s;155;182), leur donnant des officiers et des chefs (*RLA*:31;34;43;57, où *bītu* semble avoir le sens de "personnel", au service d'un commandant *habiru*?; 127s; ici interviennent nommément *waklu*:*RLA*:27;31, et *emantublu*, à Nuzi:*RLA*:102 non moins que le *rb* d'Ugarit:ci-dessus, p. 90. n. 4).

Ainsi les *Habiru* se trouvaient-ils incorporés, de près ou de loin, au personnel servant le roi et ses desseins (comp. *RLA*:53): à ce titre, ils recevaient de lui, selon l'usage, leur entretien en nourriture et en vêtements (*RLA*:19-25;26,49!;62!;92-97;100s): cette donnée est capitale, puisqu'elle démontre à quel point ils se trouvaient de la sorte intégrés à l'ordre social et surtout économique du pays.

On aurait tort, il faut le redire, de séparer, comme en deux classes irréductibles de *Habiru*, d'une part les bandes vouées au brigandage et qui s'opposaient aux Sédentaires, et de l'autre celles passées au service de ces derniers. Car les premières, se livrant manifestement à leurs déprédatations avant tout pour assurer leur subsistance et parce qu'elles n'avaient rien de mieux à faire dans ce but, se trouvaient donc foncièrement vénales, et le plus offrant, qui leur assurait le vivre et une certaine sécurité, pouvait donc les acquérir à sa solde: on entrevoit une de ces transactions dans *RLA*:186. Entraînés par leurs occupations "négatives" et "sauvages" à la vie des camps à la guerilla et à la guerre (lesquelles tenaient alors de fort près l'une à l'autre), ils constituaient une aubaine pour les souverains en quête de troupes copieuses, fraîches et expertes que, moyennant finances, ils pouvaient s'attacher, à temps ou durablement. De bandits à mercenaires, il n'y avait donc qu'une faible distance, fort aisée à franchir et que beaucoup de *Habiru* paraissent avoir franchie.

Si ces *Habiru* en groupes étaient plus volontiers, et pour cause, versés dans les troupes de campagne, il ne faudrait d'ailleurs pas croire qu'on ne les ait jamais enrôlés pour autre chose. On sait qu'à l'époque le civil et le militaire se distinguaient assez mal en matière de service du roi et de l'état. C'est ainsi que les cinq "gendarmes" (*rēdū*) de *RLA*: 26, ont chance d'avoir composé une patrouille de police destinée, comme c'était le rôle des *rēdū* (*Akkadisches Handwörterbuch*, p. 968 ab), à assurer le bon ordre et à veiller à l'exécution des volontés du souverain. Deux ou trois documents de Nuzi, au moins

(*RLA*:95 —comp. ligne 5— et 96s) inscrivent des *Habiru*, collectivement, comme bénéficiaires de rations alimentaires, côté à côté avec d'autres gens de métier, voués apparemment à des besognes pacifiques.

10. Ce qui était courant des bandes ne l'était pas moins des *individus* —puisque aussi bien il n'y avait de ceux-ci à celles-là qu'un lien fort lâche, de fait plutôt que de droit. *RLA*:164 nous montre que, moyennant finances, l'on pouvait persuader un *Habiru* de se faire porteur de message. Il est donc tout à fait plausible que des *Habiru* aient quitté leurs compagnons, dans leurs camps ou dans leurs troupes déjà enrôlées, et se soient trouvés pris en service individuel par des sédentaires, et intégrés de la sorte dans le groupe social et l'économie de ces derniers.

La chose pouvait se faire d'abord par accident et hors la volonté des intéressés: par exemple lorsque des *Habiru*, au cours d'une opération de représailles contre leur camp de hors-la-loi, ou d'une guerre contre le souverain qui les avait enrégimentés dans sa troupe, tombaient entre les mains du vainqueur, lequel, selon la coutume, gardait pour soi une partie de ce butin et distribuait les autres à l'usage de son personnel; c'est le cas de *RLA*:79;11, et peut-être 104s.<sup>18</sup>

Mais les archives de Nuzi nous ont conservé un certain nombre de contrats d'entrée en service, où des *Habiru* déclarent se placer au pouvoir d'un notable, "entrer en sa maison" "comme serviteurs", et ce "spontanément" ou "de leur propre aveu" (*ramān-šu;pi-šu u lisān-šu...*). S'ils procèdent ainsi quelquefois à quatre ou cinq ensemble (*RLA*:80;82), ou par familles entières (*RLA*:67;77;81;85?), le plus souvent, c'est isolément (*RLA*:63-66;68-71;74-76;80b?;81;86s?), ou à deux ou trois (*RLA*:72s; 78); des hommes, mais aussi des femmes (*RLA*:75-78;81;83); et il arrive que des parents contractent pour leur enfant, qu'ils font ainsi entrer en service (*RLA*:71;75). L'engagement se fait, d'ordinaire, sans autre précision: "en qualité de serviteur" ou "de servante" (*ana wardāti/amūti*); mais il arrive que les personnages en question aient un métier,<sup>19</sup> et c'est évi-

<sup>18</sup> On comparera pour les *munnabtu*, *Archives royales de Mari*, IV, no. 63.

<sup>19</sup> *Munnabtu* scribes et médecins dans *Archives royales de Mari*, IV, no 63-9 et 11; XIII, no 118-13 parle d'esclaves en suive cas fréquent prévu par les "Codes" ("Code" de Hammurabi, § 15ss).

demment pour l'exercer à l'avantage de leur futur maître qu'ils s'engagent. Or, et la chose vaut d'être soulignée, ce métier, pour autant que l'on en puisse juger, n'est pas une de ces occupations particulières aux Nomades et qui assuraient le contact économique de ces derniers avec les Sédentaires, comme tout ce qui intéresse le bétail, l'élevage, voire le filage et la préparation de la laine: il s'agit une fois d'un lapidaire (*RLA*:79), une autre fois d'un scribe (*RLA*: 80 et cf 87:10)<sup>20</sup> à quoi l'on peut adjoindre, en d'autres contextes, pour une femme, la qualité de musicienne/chanteuse (*RLA*:126): autrement dit, non seulement des professions longues et difficiles à apprendre, mais propres à la civilisation urbaine—ce qui confirme

l'origine desdits *Habiru*.

11. Ces documents ont leur éloquence. Tout d'abord, rien n'y contredit ce que nous savons par ailleurs des *Habiru*. On n'a donc pas le droit d'y voir un phénomène propre à Nuzi, comme si leurs congénères d'un autre lieu ou d'un autre temps ne sauraient être imaginés dans une situation identique. Au contraire, nous y trouvons parfaitement reflété leur propre "statut négatif" (ci-devant, p. 92). Comme tel, tout *Habiru* était libre, c'est-à-dire qu'il pouvait disposer de sa personne: et c'est bien ce qu'il avait cherché en se débarrassant de son état antérieur et des contraintes de "sa ville" et de "son souverain". Mais pour se condamner ainsi à une servitude définitive<sup>21</sup>—car les contrats de Nuzi sont à vie, et prévoient même des sanctions graves en cas de dénonciation de la part du "serviteur"—il fallait donc qu'une telle liberté ne lui suffit plus, qu'elle lui pesât, même. Manifestement parce que c'était une liberté vide et négative: d'isolé et de sans défense, hors de toute société policée et des garanties qu'elle pouvait accorder à ses membres pour leur subsistance et leur existence. Même si les *Habiru* réintégrés dans l'ordre social y étaient tenus tout

<sup>20</sup> On ne sait comment imaginer la profession (?) de *nu-ur-pi-a-šan-nu-ub-ju* à restituer dans *RLA*:79 (voir E. Cassin, *Nouveaux documents sur les Habiru*, dans *Journal Asiatique*, 1958, p. 236; *Addehda*: et *Akkadisches Handwörterbuch*, p. 805a). Dans *RLA*:164, "estafette" n'est pas un métier, mais une occupation à temps.

<sup>21</sup> Selon les lieux, les temps ou les circonstances, il semble que les *Habiru* pouvaient, dans leur nouveau milieu, retrouver même un statut d'*awilu* notable avec la liberté et une certaine indépendance financière et aisance: comp. *RLA*:8.

au bas de l'échelle, comme nous le suggèrent les listes de Boghazköy (*RLA*:112-128;130-141; comp. aussi, pour Ugarit, *RLA*:206ss, selon lesquels un quartier leur était réservé à Halab, où on les traitait donc, sinon en métèques, du moins en immigrés dont on ne tenait point à favoriser l'assimilation), il valait la peine, à leurs yeux, de s'y laisser réintégrer, pour retrouver ainsi le minimum de protection, de sauvegarde et de garanties qui assureraient leur existence, loin de l'aventure et des risques de la vie de brigands à laquelle ils avaient été réduits d'abord.

En somme, les *Habiru*, comme nous le voyons à Nuzi succombaient à la tentation de réintégrer l'ordre social qu'ils avaient une fois rejeté, mais de la réintégrer *ailleurs*, dans un *autre* groupe, dans une *autre* ville, dans un *autre* pays. Ce faisant, ils "bouclaient la boucle", pour ainsi parler: ils terminaient la trajectoire normale de leur vie de *Habiru*, commencée dans la révolte et la fuite, mais qui n'entendait manifestement pas s'y fixer. Peut-être, faut-il voir là le trait essentiel qui différenciait les *Habiru* des *habbâtu*. Ces derniers faisaient de l'errance et du brigandage, en quelque sorte leur *profession*, leur *état*: c'est-à-dire qu'endurcis dans leurs activités anti-sociales, ils étaient, comme tels irrecupérables par l'ordre social et économique, qu'ils combattaient, non certes par idéologie (on sait que la mise en question des principes est loin de la mentalité antique,<sup>22</sup> mais parce qu'ils avaient trouvé dans leur lutte une forme efficace de parasitisme, grâce à quoi ils se procuraient les biens nécessaires ou utiles, sans se trouver obligés de subir les contraintes imposées par leur production et le cadre de vie dans lequel elle se faisait. En un sens, ce point de vue les rapprochait des vrais Nomades, attachés à leur vie libre, même si elle pouvait, par certains côtés, demeurer misérable et difficile, par comparaison avec celle des sédentaires. Les *Habiru*, au contraire, en quittant leur premier pays, n'entendaient apparemment pas se fixer à jamais dans une vie errante et "illégale" même si, faute de mieux, ils se trouvaient contraints de l'adopter d'abord pour un temps. En acceptant de se laisser réintégrer, en groupes ou individuellement, dans une société urbaine, et même en y rentrant "de leur plein gré", ils nous démontrent à quel point ils avaient été et demeuraient

<sup>22</sup> Voire notamment *La voix de l'opposition en Mésopotamie ancienne*, p. 164.

marqués par ce type de vie: sédentaire, organisée, policée, assurée, qui avait été la leur —puisque la grande majorité d'entre eux en venaient. En réalité, ce qu'ils avaient fui, c'était une société, pour des raisons particulières et concrètes, et non la société comme telle, qui demeurait leur cadre idéal de vie et à laquelle ils finissaient par retourner —seulement en un *autre* point que celui de leur départ.

L'histoire des *Habiru*, si, après en avoir analysé le dossier pièce à pièce, compte tenu des contextes régionaux et chronologiques, nous en recherchons une certaine unité foncière traduisant celle de leur nom et de leur sumérogramme, en la regardant "par en haut", de ce regard global de synthèse qui constitue la propre Sagesse de l'historien, nous montre donc qu'en dépit du mouvement de révolte qui avait provoqué leur fuite initiale, leur opposition à l'ordre social, et plus précisément, en bonne règle, à l'ordre sédentaire, n'était, comme disent les philosophes, qu'un état "violent", et transitoire. Ils étaient essentiellement récupérables par cette société qu'ils avaient d'abord rejetée, parce que leurs origines, leur éducation, leur vie antérieure: tout les y rattachait foncièrement. La chose est si vraie qu'à el-Amarna, tout au moins, nous les voyons combattre pour un certain ordre politique, et jouer de ce fait un rôle capital, puisqu'ils semblent avoir pris la tête, en Syrie-Palestine, de la résistance à la domination étrangère du Pharaon, et du mouvement pour l'autonomie du pays. Même si, aux yeux des partisans de l'Egypte, ils apparaissaient comme des brigands-*babâtu* (RLA:192 et 202), il est clair qu'ils ne l'étaient nullement: au contraire, ils se battaient *pour* une société, *pour* un ordre politique, économique et culturel. Rien ne peut mieux dévoiler leurs dispositions foncières.

12. Le cas des *Habiru*, même après ce trop sommaire examen, devrait au moins nous convaincre qu'on aurait tort d'imaginer la société et la population de l'ancien Proche Orient sur le mode binaire et figée en deux blocks: Sédentaires, d'une part, et Nomades, de l'autre, avec, pour seul passage possible de ceux-ci à ceux-là, un mouvement connu et continu de *sédentarisation*. Entre les deux, il faut poser, non seulement d'autres chassés-croisés, mais des états intermédiaires, et en particulier celui des *Bandes* de ce que l'on peut appeler les "Nomades accidentels" ou "occasionnels", comparables aux vrais seu-

lement par quelques conditions matérielles de leur existence, laquelle supposait donc une certaine *nomadisation*.

Les mieux connues sont celles des *Habiru*, lesquels se présentent à nous en presque totalité comme des Sédentaires venus à ce mode de vie nomade pour assurer leur subsistance, après la perte des garanties et des moyens que leur offrait la vie urbaine quand ils ne l'avaient pas encore abandonnée pour des raisons personnelles: ils demeuraient apparemment Sédentaires "dans l'âme" et n'attendaient qu'une occasion pour réintégrer, *ailleurs*, l'ordre de choses qu'ils n'avaient déserté que pour un temps.

A travers eux, nos pouvons deviner le cas des *habbatu*, des bandes de brigands, rétifs à tout rappel à la vie poliee et urbaine, et fixés dans leur existence de vagabonds et de pirates: qu'ils fussent venus des "villes" ou des tribus pour des raisons sans doute identiques à celles des *Habiru*, manifestement ils s'étaient rapprochés du type nomade, encore que nous ne sachions rien de leurs rapports avec les Tribus, dont ils devaient, sans doute piller et razzier les biens autant que ceux des Sédentaires, selon l'occasion.

Que devenaient les Nomades proprement dits qui avaient déserté, non les villes, mais leur tribu,<sup>23</sup> sans pour autant sédentariser? Certains, au moins, doivent avoir rejoint les *Habiru*, puisqu'on leur donne ce titre.<sup>24</sup> Ils sont trop peu nombreux, dans nos textes, et beaucoup trop mal connus pour que nous formulions sur leur cas le moindre diagnostic.

Mais le fait est, et c'est là l'important, qu'entre Nomades et Sédentaires s'étaient tissés des liens sans nombre d'attraction et de répulsion, et glissés quantité de personnages jouant vis-à-vis d'eux des rôles tantôt négatifs, tantôt positifs, avec mille combinaisons possibles. Même si de tels mouvements, par la force des choses, ne touchaient

<sup>23</sup> *Munnahtu* de la tribu des *Turukkû* (?), dans *Archives royales de Mari*, IV, no. 76:40.

<sup>24</sup> Voir du reste plus haut, le *Sutû* figurant parmi les *Habiru* enregistrés à Alalah. Ces ex-Nomades pouvaient donc suivre jusqu'au bout, jusqu'à la réinsertion dans une société de Sédentaires, le destin de ces ex-Sédentaires. Par contre on trouve en *RLA*: 181, des *Sutû* enrégistérés, sur le même pied que les *Habiru*.

point des masses considérables, il y avait là un ferment, une possibilité de redistribution et de brassage de la population, de contacts, d'échanges et de remodelages à la fois ethniques, sociaux, économiques, voire politiques et culturels, avec quoi nous devons compter, si nous voulons faire de belle et bonne Histoire



# Tribus pastorales et Industrie textile à Mari

Jorge Silva Castillo

L'objet de ce travail est de cerner dans une première approche, la part que prenaient les sociétés tribales dans l'économie du Royaume de Mari. Il ne s'agit pas de décrire l'activité économique des tribus elles-mêmes à l'intérieur de leur société, ni les échanges qui devaient exister au sein des collectivités villageoises, dans le cadre de ce que Monsieur Rowton appelle *the enclosed nomadism*, mais de montrer la place de leur apport dans l'économie de l'*Etat dimorphique* de Mari, décrit par le même auteur.<sup>1</sup> (Par *place*, on entend leur apport dans un contexte économique donné). En effet, quelques textes concernant les textiles font penser que la production de laine des entreprises du Palais s'avérait insuffisante pour faire face à la demande émanant de ses propres ateliers de tissage et de confection de vêtements. Or, du fait de l'importance de l'activité pastorale des groupes à structure tribale, ces derniers apportaient normalement à l'administration du Palais des têtes de petit bétail, source de cette matière première si convoitée. Nous sommes en droit de nous demander si une certaine avidité du Palais pour le petit bétail des tribus, que l'on décèle, me

<sup>1</sup> M. Rowton, *Dimorphic structure and tribal elite*; *Studia Instituti Anthropos* 28 (1976) pp. 219 - 257. Pour Mari spécialement Cfr. *ibid.* pp. 240 ss. Cet article est le 4ème d'une série de six, dont les trois premiers, déjà publiés, sont: *Autonomy and Nomadism in Western Asia*; *Orientalia* 42 (1973) pp. 247-256. *Urban Autonomy in a nomadic environment*; *JNES* 32 (1973), pp. 201-215. *Enclosed nomadism*; *JESHO* 27 (1974) pp. 1-30. Cfr. aussi J.R. Kupper; *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*; Bibliothèque de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Paris 1957 et J. Luke; *Pastoralism and Politics in the Mari Period*. Xerox University Michro-films; Ann Arbor, Michigan, 1974, pp. 243 ss. Ces deux auteurs ont des points de vue différents surtout sur les origines et l'évolution des tribus: nomadisme évolutif constant vers la sédentarisation chez Kupper; tribus pastorales intégrées dans le cadre de la culture villageoise chez Luke. Rowton propose une vision plus complexe qui se situe entre les deux.

semble-t-il, dans les textes, ne s'explique pas par la nécessité de s'approvisionner en laine, et mieux encore, si c'est à cause de l'existence de cette source d'approvisionnement, que le Palais n'a pas éprouvé le besoin de développer sa propre production. Il est bien évident que la nature même des sources dont nous disposons, leur imprécision administrative, leur caractère fragmentaire, ne nous permet d'avancer cette hypothèse que d'une façon fort prudente: Il faudrait plutôt parler d'une impression qui se dégage d'un ensemble de documents, dont une partie n'est exposée que par souci méthodologique. La plupart des textes proviennent de l'époque de Zimri-Lim, cependant, étant donné que rien ne permet de supposer une différence quelconque dans la structure économique de Mari, à l'époque de l'intertègne Assyrien, je me sens, tout en les signalant, de quelques documents de cette période-là.

La simple énumération de la variété de produits textiles qui vont de la pièce d'étoffe aux parures d'apparat dont les textes, surtout administratifs, font état<sup>2</sup> aussi bien que la fréquence de leur mention, ne manque pas de produire une forte impression sur l'importance de l'industrie textile dans l'économie de Mari.

Ceci dit, il faut avouer que pour le moment, sur la base de la documentation publiée jusqu'à présent, il n'est pas possible de quantifier la production des ateliers du Palais. Le rendement - rapport entre main d'œuvre, temps d'élaboration et produits - ne peut être non plus établi. Le terme ESİ-GĀR = iškarum, a le sens de *tâche* (journalière) à accomplir et par metonymie<sup>3</sup>, celui de *matériaux fournis* aux ouvriers pour accomplir leur *tâche* ou de *produits résultant* de leur travail. Mais dans les textes administratifs déjà publiés, où le terme iškarum<sup>4</sup> apparaît en relation avec les textiles, il n'y en a qu'un seul à ma connaissance où

<sup>2</sup>Cfr. Bottéro, *Archives royales de Mari* (Transcriptions et traductions ARMT) VII, Ed. P. Geuthner, Paris, 1957; Comm. 77-78, pp. 275 s. M. Birot, ARMT IX. Comm. 97-100 pp. 306 ss. (Même éditeur 1960).

<sup>3</sup>CAD I. p. 244b propose: 1) work assigned to be performed; 2) materials or supplies for workmen; 3) finished products ...to be delivered; 4) a kind of tax; 5) literary work... On voit que toutes ces acceptations-là, sauf la 6<sup>ème</sup> et peut-être la 5<sup>ème</sup>, peuvent être couvertes par "tâche, Pensum, Ratio, dans AHw p. 395b. Cfr. aussi E. Cassin, *Quelques remarques à propos des archives de Nuzi*; RA 52 (1958) pp. 26 ss.

<sup>4</sup>Cfr. Birot Op. cit. Comm. 94 p. 304s.

le rapport avec le temps est mentionné, et là encore, malheureusement, la lecture du terme en question n'est pas assurée, bien qu'elle soit dans ce contexte fort probable: "50 mines, 4 (?) [s]icles de [la]jin[e] (?) ordinaire, poids de 12 vêtements mašlûm (?) [producti]on -iš (?)-ka (?)-ar (?) d'un jour "... (IX 276 1-Tr. 4)<sup>5</sup>. Ici il est hors de question que cette *production* soit celle d'une personne; il doit s'agir d'une équipe dont nous ignorons le nombre de travailleurs qui la composent. Enfin le laconisme du jargon administratif nous empêche de savoir si éventuellement la mention de la laine *au poids* ne permettrait pas de voir dans l'hypothétique iškarum une apposition au mot laine plutôt qu'aux vêtements; dans cette hypothèse, ce terme aurait la signification de *fourniture* et non pas celui de *production*.

Dans deux autres textes iškarum a bien le sens de *production* en tant que fournitures résultant d'un travail: 31 pièces d'étoffe -TÚG-HA production -EŠ-GAR-(D) Samaš-Mutapli (IX 22 Tr. 18-19); et dans IX 97 quatre séries de vêtements sont suivis chaque-fois de *production d'un tel -iš-ka-ar + Nom propre de chaque ouvrier*-(1. 10, 16, Rev. 21 et 22); le tout repris à la fin du texte: "total [X] vêtements, 11 collects, pr[oduc]tion (livrée par) les *tailleurs* - (LÚ-TÚG-MEŠ - ašlaku) du [service] de Bazatum" (Rev. 23-25). Dans ces deux documents aucune mention n'est faite du temps employé par les tailleurs en question, ce qui justifie la parenthèse: *production (livrée par)*. Il est à espérer que la publication des très nombreux textes encore inédits viendra combler ces lacunes dans l'information, qui nous laissent sur notre faim.

Malgré cela, nous pouvons nous faire une idée de l'importance de la production des ateliers du Palais de Mari<sup>6</sup> et de ceux d'autres villes dépendant de la même entreprise<sup>7</sup> en examinant le nombre des per-

<sup>5</sup>Pour simplifier les références de ARM dans le corps de l'article, les chiffres romains supposent un des volumes de la collection.

<sup>6</sup>Leur existence ne fait pas de doute. Nous savons qu'il y avait même une cour dite de l'atelier de tissage ki-sa-al E (bit) bi-ir-mi (IX 29 Rev. 6-7); des tailleurs ou foulons LÚ TÚG MÈŠ ašlaku -et des tisseuses SAL-UŠ-BAR MÈŠ išparātum- sont mentionnées parmi les employés du Palais (IX 24 Col. i 44, col. iv 18; 27 Col. i 41, col. iv 43). On a aussi la mention d'un chef d'atelier de tissage, PA SAL-UŠ-BAR MÈŠ (VII 184 Rev. 5').

<sup>7</sup>On trouve également des tisseuses dans des listes du personnel de Terqa (IX 25 Rev.

sonnes employées par celle-ci. Nous possédons un registre du personnel du Palais (IX 27) et un autre de celui de la *Maison de Terqa* (IX 26).<sup>8</sup> Dans le premier, sur un total de 160 personnes environ<sup>9</sup> nous trouvons 7 tailleurs - LÚ-TÚG-MEŠ<sup>10</sup>, 1 tailleur spécialisé (?) LÚ-TÚG-DU8 = kāmidum-, et 35 tisseuses - SAL-UŠ-BAR = išpartum - soit 43 personnes en relation avec les métiers du textile, ce qui représente presque 27% du total. A Terqa, leur nombre est inférieur, 9 tisseuses seulement, mais leur proportion par rapport au total de 34 personnes reste sensiblement la même. Ces chiffres ne sauraient pourtant pas représenter la totalité du personnel, comme l'a déjà signalé M. Birot, puisque d'autres travailleurs spécialisés dans des métiers qui n'apparaissent pas sur nos deux textes sont mentionnés ailleurs.<sup>11</sup> Nous voyons dans un autre registre 17 tailleurs, bien que le mauvais état de conservation de celui-ci nous empêche de savoir s'ils appartenaient effectivement à l'un des ateliers du Palais. (VII 181 Rev. 11). Une lettre (VI 39) nous apprend que non moins de 400 domestiques -sa-bi-irn (LÚ) ki-na-tim<sup>12</sup>, avaient droit à l'allocation de fournitures vestimentaires sur le compte du Palais (1.-7), ce qui semble montrer encore que les listes citées plus haut ne sont que partielles. Mais ce sont deux textes, XIII 21 et I, qui fournissent

37: 26 Rev. 10'). La *production* de 4 tailleurs de Zurubban est citée plus haut (IX 97 Rev. 28) et dans un document de l'interrègne assyrien on parle de *tisseuses* et de *tailleurs* de plusieurs localités (V 67 27-34).

<sup>8</sup> En fait dans ce document la mention de la *Maison de Terqa* a disputé mais par un registre de distribution d'allocations alimentaires qui reprend à quelques variantes près les même noms, nous apprenons qu'il s'agit bien du *personnel de la Maison de Terqa* - (LÚ)LÚ (MEŠ) Ḫa Ter-qa (ši) (IX-25 Tr 1 1-2).

<sup>9</sup> Entre les deux documents cités dans la note antérieure, aussi bien qu'entre IX 27 et IX 24 (qui offre une liste de distributions de céréales similaire à celle de IX 25) il y a des variantes qui nous empêchent de prendre les chiffres donnés dans les totaux comme définitifs. Cfr. Birot IX Comm. 136 p. 339.

<sup>10</sup> Afin d'éviter des répétitions constantes des équivalences, les termes le plus souvent mentionnés seront donnés tels qu'on les trouve dans le texte cité.

<sup>11</sup> IX Comm. 139 b.-p. 343.

<sup>12</sup> Kinattu désigne des *domestiques* habitant dans le palais même lequel prenait en charge leur entretien, comme le montre ce texte. Leur statut social à Mari ne semble pas avoir été celui des hommes libres; ils étaient placés sous garde (IV 10 Rev. 13'-15') et ils étaient capturés s'ils arrivaient à s'enfuir (X 150 5-7).

les données les plus spectaculaires sur le nombre de gens engagés dans l'industrie textile. Dans la première, un très haut fonctionnaire, Mukannišum, informe le roi Zimri-Lim que parmi les prisonniers de la ville de Dēr —une centaine environ (Rev. 1' —8) —85 femmes et enfants ont été introduits à l'atelier de tissage -Ē-SAL-US-BAR-MEŠ = bit (sal) išparātīm (meš)- (Rev. 9'-12). Et encore plus, presque 1000 personnes, hommes, femmes et enfants des deux sexes, dont la liste nominative nous est fournie dans XIII 1, sont destinés à travailler dans des métiers en rapport avec les textiles; d'ailleurs, si comme le suppose G. Dossin<sup>13</sup> ces gens-là étaient des prisonniers tombés à la suite de prise de Ašlakkā, une fois encore, ils ne représenteraient pas la totalité de la main d'oeuvre dans cette branche de l'activité économique.

Main d'oeuvre abondante, production abondante. Cela va de soi. Il y a certains indices qui semblent indiquer que la capacité de production de matière première à l'intérieur même de l'entreprise royale était dépassée par la demande des ateliers de tissage et de confection de vêtements.

Les limitations en laine dont semble parler Mukannišum pour faire entreprendre la confection d'étoffes commandées par le roi (XIII 11 7 - 10) pourraient à la rigueur s'expliquer par une défaillance du système de stockage comme cela a été le cas dans XIII 10, où la difficulté provient non pas d'une pénurie quelconque, mais tout simplement d'un problème concret d'approvisionnement: le même fonctionnaire, dans ce deuxième texte avait de la laine, puisqu'il en demande uniquement de la *bonne laine* -SÍG-SIG5 = šipatum dānqātum - (1.- 7), adéquate à la confection d'une commande précise (1. - 5); laine, d'ailleurs, que l'on pouvait se procurer chez Dame Addu-duri (Rev. 15) en faisant ouvrir un sac (1.- 17-18), scellé au sceau royal et contenant de la laine en provenance de Babylonne (?) (1.- 9 - Tr. 11). Or, ce qui me semble ici plus intéressant c'est la mention de la provenance de cette laine. Cette indication d'un approvisionnement autre que celui obtenu grâce à la production propre des troupeaux du Palais<sup>14</sup> est la seule que nous ayons parmi les docu-

<sup>13</sup> G. Dossin XIII introduction.

<sup>14</sup> Divers textes qui d'une façon ou d'une autre ont trait à la tonte font voir que des troupeaux du Palais se trouvaient en plusieurs endroits: quelque part près de Terqa

ments publiés. Mais elle est confirmée par des textes encore inédits que je dois à l'obligeance de O. Rouault lequels nous tenteignent sur des achats de laine de l'extérieur et chez de particuliers<sup>15</sup>, ce qu'indique que, malgré son importance certaine<sup>16</sup>, le Palais n'arrivait pas à faire face à la demande en vue de sa transformation, par ses propres moyens.

Par un autre biais: le rapport entre la laine et les étoffes que l'on distribuait à Mari à titre d'*entretien vestimentaire*, nous confirmons ce sentiment du déséquilibre entre l'offre et la demande de laine. Cette sorte d'allocation en nature est attestée, comme il est bien connu<sup>17</sup>, depuis l'époque des textes de Fara — deuxième moitié du

et Sagaratim (II 140 23): Alima, à proximité de Karanâ (Cfr. Rep. XV p. 121) et non loin d'Andariq (V 67 23) - CAD B p. 208 b. corrige la lecture de C.F. Jean et permet cette supposition: Qattunâ (IX 35 9); et, à juger par le nom du mois Birizarrum, qui semble appartenir au calendrier de Terqa (Biot IX Comm. 8 p. 249), dans la juridiction de cette ville (IX 245 Rev. 1).

<sup>15</sup> M. O. Rouault m'a communiqué quelques textes et des extraits du commentaire de son ouvrage sous presse: *Mukânnâsum* - L'administration et l'économie à Mari - ARMT XVIII - Textes Cunéiformes de Mari II. Les documents pertinents ici sont: XVIII 39; et des inédits cités dans le Commentaire: S. 143 No. 33; S. 143 No. 80 et S. 52 No. 30. Ce nouveau volume de ARMT apporte des renseignements précieux qui feront s'enrichir nos connaissances sur Mari.

<sup>16</sup> La main d'œuvre nécessaire pour la tonte est une indication indirecte sur l'importance du petit bétail. Dans XIII 30 on dispose de 226 tondeurs et l'on réclame encore la totalité de la garnison du Palais (Rev. 12), dans V 67 on en compte 150 et l'on demande encore 300 ou 400 hommes supplémentaires (1.- 14-17); II 140 est moins explicite: l'on souhaite un nombre indéterminé d'hommes de Sagaratim et Terqa (Rev. 23) H. Waetzoldt (*Untersuchungen zur Neusumerischen Textil-industrie*: Studi Economici e Tecnologici I - Centro per le Antichità e la Storia dell'Arte del Vicino Oriente —, Roma 1972) calcule qu'un homme *habile* pouvait tondre 100 moutons par jour (p. 14). A Mari les tondeurs étaient recrutés d'un peu partout: des hannéens, des libaréens, des déportés, des hommes de réserve (XIII 30 5 — Tr. 11); des hommes de la garnison du Palais (ibid. Rev. 17); chefs, esclaves et hommes choisis de Terqa et Sagaratim (II 140 Rev. 22; 23) et des hommes —sâbum, peut-être des soldats— de Tukumeni (?). (V 67 17). Il ne s'agit donc pas de main d'œuvre spécialisée. II 140, d'ailleurs semble infirmer cette hypothèse, puisque pour 100 moutons à tondre (1.-9) on demande peut-être beaucoup d'hommes - à moins que la lecture de la ligne 9 ne soit pas correcte! - ce qui semble indiquer un très faible rendement de la main d'œuvre. Probablement la réalité se trouvait entre ces deux extrêmes.

<sup>17</sup> Cfr. L. Gelb. *The ancient Mesopotamian ration-system*. JNES XXIV (1965)p.

III<sup>e</sup> millénaire av. J. C. Les termes SIG-BA et TÜG-BA, mot à mot, *distribution de laine et de vêtements* respectivement, sont couverts en akkadien par un terme plus large, lubuštu ou lubušu<sup>18</sup> qui s'applique à l'*habillement*, au sens concret<sup>19</sup> de costume, souvent d'apparat, garde robe, et dans des contextes précis, *rations* ou *allocations de laine ou d'étoffes* (pour l'*habillement*). A Mari nous trouvons des références de SIG-BA, TÜG-BA, aussi bien que de lubušum.<sup>20</sup>

H. Waezoldt se pose la question de savoir pour quelle raison, à l'époque d'Ur III, où la distribution de laine brute au poids a été plus largement répandue, on attribuait parfois des étoffes à la place celle-là. Il suggère de voir une réponse possible dans un document fort intéressant, ITT II 622 (T. 79), registre des disponibilités, des sorties et des soldes de laine et d'étoffes du Palais d'Ur, sur une période de dix ans<sup>21</sup> Il se demande si "les étoffes n'étaient pas écoulées seulement lorsqu'une réserve de laine assez importante était disponible, ou lorsque (celles-là) pouvaient être obtenues en échange contre de la laine".<sup>22</sup> En effet, une des sorties les plus importantes a lieu une année où la disponibilité de laine est la moitié de la normale; une autre, une année où sort uniquement une partie de la laine disponible tandis que des disponibilités d'étoffes n'apparaissent pas au départ.<sup>23</sup> Certes, cela n'a rien d'étonnant, mais le fait de constater la relation entre les disponibilités et l'écoulement, semble montrer que le choix entre l'une ou l'autre fourniture, loin d'être dû au

230-243, où il distingue entre la notion de *rations* proprement dites attribuées à des travailleurs *semi libres* fournissant un travail forcé et des *rétributions en nature*; les premières sont généralement pratiquées jusqu'à l'époque d'Ur III; elles sont remplacées par les secondes à l'époque babylonienne ancienne. A Mari dans certains cas il faut retenir la notion de *rations* (*ibid.* p. 242-243) mais parfois il est évident qu'il ne s'agit pas de cela, raison pour laquelle il est préférable d'employer un terme plus large d'*allocations (en nature) pour l'entretien*. . . .

<sup>18</sup>La lecture lubušum est assurée à Mari, où grâce à l'association ip-ra-am lu-bu-ša-am et ip-ri lu-bu-ši (X 36 19, 22), elle ne laisse aucun doute.

<sup>19</sup>Forme puriss "Geverbale Gegenstandsbezeichnungen" Von Soden GAG § 55b. 17 p. 61.

<sup>20</sup>Les références sont données dans le corps du texte plus loin.

<sup>21</sup>Op. cit. p. 85.

<sup>22</sup>Ibid p. 84.

<sup>23</sup>Ibid p. 84 note 347.

bon vouloir de l'intendance, répondait à des facteurs d'ordre économique.

A Mari la situation est inversée puisque ce sont des étoffes, semble-t-il, que l'on distribuait normalement, tandis que la laine ne l'était que très exceptionnellement.

Je laisse de côté les cas où *lubūšum*, tout en ayant le sens d'*entretien vestimentaire*, ne nous permet pas de préciser s'il était attribué sous forme d'étoffes ou de laine (X 36 19-22; 38 20), aussi bien que celui où *TŪG-BA* a le sens plus large d'*habillement* (X 91 Rev. 4'). Dans deux lettres de l'époque de *Jasmah-Addu* on parle d'*allocations de céréales, d'huile et de laine* - *ŠE-BA*, *l-BA*, *SIG-BA* - (IV 86 35) et de *laine et céréales* - *SIG-BA* à *ŠE-BA* - (V 71 5, 12, et Rev. 20). Parmi les lettres de l'époque de *Zimri-Lim*, à part celles citées plus haut (X 36: 38:91), c'est de *TŪG-BA* que l'on parle, avec des céréales toujours mais aussi avec de la bière - *ŠE-BA*, *TŪG-BA* à *KAS-HĀ* - (X 40 Rev. 2); on peut présumer, que *TŪG-BA* est à lire naturellement *lubūšum*, mais sous-entendu en étoffes, puisque *TŪG-šubātum*, étoffe ou vêtement, semble exclure l'idée de laine, plus générale. Cette interprétation ne fait pas de doute à IX 22 3, où *TŪG-BA-HĀ* est précédé de la précision 5 *TŪG-HĀ*, 5 étoffes, et suivi de la liste des destinataires (1.-4. TR. 8)<sup>24</sup> Le contraire, c'est à dire *SIG-BA*, pour de la *laine* exclusivement ne semble pas certain, étant donné que dans deux cas, si la lecture est bonne,<sup>25</sup> *SIG-BA* pouvait s'appliquer, comme un terme plus large à des étoffes également: dans VII 147 1-3, 4 habits... de qualité ordinaire - 4 *TŪG BAR* (?) *TE A RA* [(?)] ? *UŠ* (1.-1) sont fournis pour l'*entretien vestimentaire* - *SIG-BA* - de 4 soldats (?); et dans VII 122 1-4, 4 vêtements bien déterminés sont destinés à l'*entretien vestimentaire* du Roi lui-même (1.-5). A ce propos il est pertinent de signaler que dans une lettre de l'époque de *Zimri-Lim* (VI 39), sans faire allusion aux termes techniques discutés ici, on parle bien de la pratique d'*habiller* les domestiques - *LU ki-*

<sup>24</sup> IX 22 n'est pas un texte typique *TŪG-BA* — c'est à dire un registre de distribution d'étoffes ou de vêtements avec la liste nominative des bénéficiaires — puisqu'il s'agit d'un rapport sur l'envoi ou la destination d'une série de vêtements, dont quelques uns allaient être distribués.

<sup>25</sup> L'épigraphiste a mis un point d'exclamation à *SIG* (!) -- *BA* de VII 122 5.

nātum- (1.-6, 7 et Tr. lat. 27) et la redondance sémitique employée, *revêtir de vêtements* - TŪG ḤA labāšu- (1.-8 et Tr. lat. 27), est éloquente.

Ailleurs, parmi les textes administratifs publiés, on trouve des étoffes ou des vêtements sans que l'on puisse distinguer entre ceux qui représentent des rémunérations, des cadeaux ou des échanges.<sup>26</sup> Parmi les textes inédits il n'y en a que deux qui me soient connus<sup>27</sup> où l'on ait de véritables distributions de laine au poids; et dans un autre document qui va être bientôt publié<sup>28</sup> l'on a une véritable liste de TŪG-BA, des étoffes distribuées au titre d'*entretien vestimentaire*. Il semble que cette sorte de listes soit bien plus fréquente et que les deux où l'on trouve de la *laine* restent très exceptionnelles, appréciation que je tiens de Mr. Bottéro.

Il ne nous reste qu'à faire un sondage sur le rôle que les tribus pastorales ont pu jouer dans l'approvisionnement de la matière première. Pour cela, j'ai pris d'abord, parmi les documents qui enregistrent le mouvement des biens, ceux où la précision MU-TŪ, *apport* et/ou *terditum ana, livré à*, ne laissent aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien d'entrées, même si la nature de la transaction — importation, achats-cadeaux, impôt ou tribut — reste souvent incertaine.<sup>29</sup> Dans une série de textes ainsi sélectionnés, j'ai choisi uniquement ceux où apparaissent des noms propres bien connus - que j'ai pu identifier sans prendre beaucoup de risques<sup>30</sup> - ou bien ceux qui comportent en apposition le titre du personnage, ou encore ceux qui sont qualifiés par des gentilices indiquant leur appartenance ethnique. Seule une étude prosopographique systématique exhaustive permettrait d'élargir ce cadre restreint et d'aboutir à des conclusions plus vastes.

<sup>26</sup>Cfr. Bottéro VII Comm. § 105-106 pp. 328-330.

<sup>27</sup>Textes communiqués par Mme. Simonet, S. 215 No. 358, 359.

<sup>28</sup>Rouault XVIII 55.

<sup>29</sup>Bottéro VII Comm. 37 208-209.

<sup>30</sup>L'homonymie est un piège. A titre d'exemple, Sammētar, qui apparaît dans les textes sélectionnés (VII 225 5 et *duplicata* 226 5; 284 Rev. 16<sup>e</sup> et surtout IX 102 19, où une longue liste de vêtements est *apportée*) peut représenter plusieurs personnages (Cfr. XV — Répertoire — p. 154; VII Comm. 52 p. 233 s. et Birot IX Comm. 126 No. 15 p. 329 s). Les noms choisis ne le sont qu'à titre indicatif pour en dégager une certaine tendance.

Nous trouvons pour commencer des rois étrangers;<sup>31</sup> d'eux l'administration palatiale reçoit des objets précieux en or, en argent et en bronze (VII 238 1,2,7,9,10); des vêtements (VII 238 2-6, 11-13; XVIII No. 41 et inédits cités dans les Comm. S. 52 No. 11; S. 134 No. 36); des jarres de vins, de miel et d'huile d'olive (VII 238 14-16; 257 1-3). Des roitelets vassaux<sup>32</sup> envoient des objets en or et en argent (VII 273 1-7), des vêtements (Mukanišum inédit, cité Comm. S52 No. 45), du miel (IX 241 1-3), des boeufs (VII 91 1, 3; 229 1), un cerf et un ours (?) (VII 91 1) et 15 moutons (VII 226 24). Suivent les fonctionnaires<sup>33</sup>: 1 jarre de vin (VII 97 1); 1 boeuf (IX 51 1), des vêtements (IX 102 1-18), des moutons au nombre de 14 (VII 226 5), deux fois 5 moutons mâles (VII 1381; 226 Rev. 32') et 4 moutons de cinq (VII 225 7) deux fois 5 moutons mâles (VII 138 1; 226 Rev. 32') et 4 moutons GUKKAL -à large queue- (IX 180 1). Enfin, parmi les dizaines de gens qui apportent des moutons, nous pouvons identifier l'appartenance ethnique de quelques-uns à des tribus (VII 225 13; 17,20; 226 Rev. 34) et si l'on accepte l'opinion de J. Luke qui, sur la base de II 48, suppose que les localités de Ḫutnîm et de Appân appa-

<sup>31</sup> Aplahanda, roi de Carkemîš (VII 238 8; 257 4) (Cfr. Dossin RA 35) (1938) pp. 115-121; Tarim Lim, roi d'Alep (VII 238 17) (Cfr. Dossin, *Le royaume d'Alep au XVIII siècle avant notre ère d'après les "Archives de Mari"*; Bulletin de l'Académie de Belgique (Classe des lettres 5ème série, t. XXXVIII (1952) p. 229-239); Hammucabi, d'Alep (VII 307 4; inédit: XVIII Comm. S. 52 No. 11) (Cfr. ibid.).

<sup>32</sup> Supram roi de Susa — qu'il ne faut pas confondre avec la ville élamite — (VII 91 2); Atamnum d'Andarîq (VII 273 Tr. 8); Šadulâba d'Ašnakkum (inédit: XVIII Comm. S 52 No. 45); Sammérat d'Ašnakkum aussi — étant donné qu'il apparaît à côté de Supram, il s'agit ici du roi et non du — ou des fonctionnaires, probablement — (IX 241 3); Kabija, de Kahat (VII 91 3; VII 226 24); Qarni-Lim —probablement roi d'une ville dans la région de l'Idamaraz — (VII - 229 - 1). (Pour des références sur ces roitelets, voir J. Luke, ... (vid. org. p. 30) Itur Ašda qui apparaît ici associé avec Supram et Kabija (VII 91 4), mais malheureusement son titre a disparu dans cette tablette et il est possible qu'il n'ait été qu'un gouverneur (ibid. 204).

<sup>33</sup> Je n'ai sélectionné que quelques-uns dont le choix, d'ailleurs, semble plausible par la nature de leurs apports: Sammérat (IX 102 Rev. Tr. 21; VII 226 5) — que je considère ici comme le/ (ou un des) fonctionnaire, puisque la tablette est datée à Zurubban, près de Terqa —; Jaquim-Addu (VII 97 3), dont la correspondance est publiée dans le volume XIV; Habdu-Malik (IX 51 3; Cfr. Rep. XV p. 144); Meptum (VII 138 2; VII 226 Rev. 32', IX 180 2; Cfr. Rep. p. 152); Asqudum (VII 226 7; Cfr. Rep. 142).

tenaient aux hannéens<sup>34</sup> il faudrait ajouter VII 226 Rev. 42', 44'. Un autre document de cette même série (VII 140) nomme plus de 40 personnes qualifiées de sugāgu (Rev. 18'), terme dont l'étymologie reste obscure, mais qui semble désigner des représentants des tribus auprès de l'administration<sup>35</sup>; chacun d'entre eux apporte un mouton. Une sorte de tribut ou de redevance? Cela ne peut pas être exclu, bien qu'il ne soit pas possible de le prouver. Nous savons que des moutons étaient livrés à titre de "miksum", *redevance* probablement<sup>36</sup>: 100 mouto[ns du cl]an des [ ]... [redevan]ce - [miku]n : 2 moutons. 140 moutons des Miha... redevan]ce: 5 moutons. 40 moutons (provenant) des Al-mutu, redevance: 1 mouton. Total 280 moutons (provenant) des Sutéens - LÚ su-ti-i, dont 8 (au titre de la) rede[vance] (IX 244). M. Birot suggère que la redevance pourrait correspondre à un droit de transit ou de pacage; les 272 têtes de petit bétail restantes pourraient représenter, toujours d'après lui, une autre sorte de "four-nitures auxquelles les nomades sutéens étaient astreints"<sup>37</sup>

S'il en était ainsi, deux documents, VII 227 et IX 248 pourraient évoquer le payement d'une sorte de tribut. Le schéma des textes est le suivant:

- A) Sur une somme X d'argent ou X nombre de têtes de bétail,
- B) reçu: X somme d'argent ou X nombre de têtes de bétail (ont été données par) Un-tel du clan des Tels.
- C) Restant dû - LAL-U -<sup>38</sup>: X somme d'argent ou X nombre de têtes de bétail.

IX 248 est très abîmé; on arrive à en dégager ce schéma et à lire

<sup>34</sup> Luke, Op. cit. p. 157.

<sup>35</sup> Ibid 256 s.

<sup>36</sup> D'après G. Dussin les Benjaminites payaient un impôt en grains - *Benjaminites dans les textes de Mari*: Mélanges syriens offerts à M. René Dussaud (BAH XXX) Paris 1939, p. 985. Pour la discussion du terme Miksu Cfr. M. Ellis *Taxation and Land Revenues in the Old Babylonian Period*: University Microfilms, Ann Arbor, Michigan 1974, pp. 124-160 et *Conclusions* pp. 161 ss. et Krauss, F.R. Ein Ediki des Königs Ammisaduga von Babylon: *Studia et Documenta ad Juris Antiqui Pertinentia*, E.J. Brill (1958) Leiden, pp. 133-143.

<sup>37</sup> Birot IX Comm. 83 p. 296 s.

<sup>38</sup> Pour la discussion de ce terme Cfr. Bottéro VII Comm. § 37 p. 214 et Birot IX Comm. 18 p. 258.

quelques noms de personnes et des gentilices désignant des *clans*<sup>39</sup> auxquels ils appartiennent, mais les sommes d'argent et le nombre de têtes de bétail ont presque tous disparus. VII 227 présente des lacunes au début et à la fin mais la partie centrale est assez claire.

Les *débiteurs* sont tous des membres de clans hannaéens dont quelques-uns nous sont connus par ailleurs.<sup>40</sup> A quel titre leur étaient imputées ces *dettes*? Le prêt, me semble-t-il, est à exclure; le mélange de sommes d'argent et de bêtes rend difficile de voir clairement presque partout si des majorations à titre d'intérêts sont comprises, mais dans un cas où ce sont uniquement des moutons qui apparaissent dans les trois rubriques A, B, C, le paiement + le solde donne strictement l'équivalent du nombre des moutons dûs: "Sur 200 moutons de Balu-ga'im (cu clan) d' Amur[rum], reçu: [50 moutons]; 150 à solder par ledit"(1.-12'-13'). Il est donc tentant de songer à une sorte de tribut, dû et payé la plupart du temps en moutons. En effet, en faisant le calcul du nombre de bêtes - qui ne peut être que partiel du fait du mauvais état de la tablette - nous trouvons dans les rubriques des montants dûs: A) 200 moutons deux fois (1.-9' 12'); dans les rubriques des paiements, B) X ânes (1.-5'), 2 ânesses (1.-10'). X moutons (1.-2') 15 moutons (1.-7'), 30 moutons (1.-10'), 21 moutons (1.-15'); dans les rubriques des soldes, C) 2 vaches (1.-15'), 50 moutons (1.-10), 150 moutons (1.-13'), 20 moutons (1.-15'), 62 moutons (1.-18').

Qui étaient ces personnages ? LÚ + gentilice = awil, *homme du clan tel*, est trop vague pour en savoir trop. Pourtant il doit s'agir très probablement d'un chef représentant une collectivité tribale. Tout en se mettant en garde contre le risque que comporte l'homonymie, on pourrait penser, bien qu'avec beaucoup de réticence, qu'ils pourraient être des sugāgu. Dans une lettre de l'époque de Iasmah Addu (V 24), un sugāgu qui est mort est appelé LÚ Tizrah (ki), *l'homme de Tizrah* (1.-5). Or, un des personnages nommés parmi les débiteurs, Zakira - Hammu LÚ Na -ha-ni-im, (1. 6-7), pou-

<sup>39</sup> Les gentilices représentent certainement des subdivisions de groupements tribaux: clan est à prendre uniquement dans ce sens là, pour évoquer cette notion.

<sup>40</sup> *Iakkalitum*, Amurrum et Nahnum Cfr. Birot, *Textes économiques de Mari* III, RA (1955) pp. 15-18 Texte AB Col. 1-2; et 3 où ils sont mentionnés.

rrait éventuellement être le même que l'un des *sugāgu* qui apportent des moutons dans VII 140 17; une autre coïncidence de noms plus frappante est à remarquer entre *Bahdi-Addu LÚ ja8-ba-si-i*, un autre débiteur du texte mutilé (IX 248 Rev. 15<sup>c</sup>), et un *sugāgu*, *Bahdi-Addu LÚ ja8-ba-si-im* (K[?] i) qui a payé 200 têtes de petit bétail pour avoir cette nomination-là (IX 70 1-4).

Ceci nous amène à parler d'une autre source d'entrées de moutons provenant des communautés tribales. Deux lettres de l'époque assyrienne (I 119 et V 24) nous offrent des renseignements sur la procédure à suivre pour la nomination d'un *sugāgu*. La première, très fragmentaire, est fort intéressante parce qu'on lit, dans un contexte malheureusement très abîmé, la mention d'un des termes qui se rapportent aux structures des sociétés tribales, *hibtum* (1.-10), ce qui montre la nature de la communauté dans laquelle se déroulait l'affaire. Dans la deuxième, entièrement lisible, il est question d'un *sugāgu* qui est décédé, le *LÚ Tizrah*, dont nous avons parlé plus haut (V 24 5); les *LÚ MEŠ DUMU-MEŠ awilu* (*MEŠ*) *māru* (*MEŠ*) + nom de ville - que G. Dossin traduit *les notables*, mais dans lesquels volontiers je verrais par exemple des *chefs de la famille élargie*, — se sont adressés au fonctionnaire, auteur de la lettre, pour lui proposer le nom d'un candidat à occuper le poste vacant; celui-ci a déjà avancé, à titre d'engagement une mine d'argent pour le Palais; le fonctionnaire, convaincu, recommande au souverain d'accepter cette somme et de lui accorder le poste. Dans le texte mutilé, on arrive à lire X somme d'argent... 500 moutons, qui doivent représenter donc un paiement similaire (I 119 22). Cette pratique est confirmée par deux textes administratifs, ceux-ci de l'époque de *Zimri-Lim*; mais alors ce ne sont que des moutons qui sont donnés à titre de paiement: 200 moutons livrés par notre *Homme de Jabasa*, *Bahdi-Addu* (IX 70 1-4), 250, par *Milki-Addu* (IX 169 1-3). Combien d'autres *Hommes* de telles ou telle *ville* des textes *MU-TŪ* que nous n'avons pas osé ajouter à la liste prudente dressée plus haut, cachent-ils de possibles *sugāgu* ou des *chefs de communautés tribales* apportant du petit bétail au Palais? Pas moins d'une dizaine de références pourraient venir enrichir la liste donnée plus haut, lesquelles augmenteraient, si l'on ajoutait des textes faisant mention de bétail sans que l'on puisse être certain d'y voir des entrées.

Nous avons donc vu, que l'industrie textile semble représenter une rubrique importante et que la laine obtenue des troupeaux du Palais n'était apparemment pas suffisante pour faire face à la demande des ateliers de tissage, ce qui pourrait expliquer la distribution préférentielle de vêtements à la place de la laine, à titre des allocations vestimentaires. L'apport de têtes du petit bétail de la part des tribus, source de cette matière première, trouve une signification économique accrue en s'insérant dans un contexte productif déterminé.

# Le Nomadisme dans les Andes centrales du Pérou

Antoinette Nelken Terner

C'est dans une perspective diachronique que nous proposons d'aborder brièvement le thème du *Nomadisme dans les Andes*.

Dans le cadre d'une typologie des déplacements humains, le nomadisme andin semble se confondre à ses débuts avec le phénomène plus général des grands mouvements migratoires qui ont contribué à la colonisation des vastes espaces du Nouveau Monde et que l'ont situé, habituellement, par rapport à l'extinction de la mégafaune du Pleistocène.<sup>1</sup>

Les travaux archéologiques effectués au Mexique par la R.S. Peabody Foundation (NB), ont montré une modalité du nomadisme américain non lié au pastoralisme qui implique dès 10.000 av. J.C., une certaine circulation des biens et des hommes.<sup>2-3</sup> Mais c'est sur plus de 20.000 ans que s'échelonnent, au Pérou, les traces de cette circulation; nous en avons suivi les manifestations à travers cinq régions non adjacentes, récemment étudiées par divers chercheurs. Leurs découvertes, comparées à celles que nous avons faites dans la Vallée de Ayacucho-Huanta,<sup>4</sup> jalonnent les contours d'une sorte de *Sphère d'Interaction Centre-Andine* au sein de laquelle apparaît un mode

<sup>1</sup> Nelken Terner, A. et R.S. MacNeish. 1977. *Séquence et conséquences ou des modalités américaines de l'adaptation de l'homme au pléistocène*. Bulletin de la Société Préhistorique Française Tome 74. *Etudes et Travaux*, fascicule 1. Paris.

<sup>2</sup> MacNeish, R.S. et al. *The prehistory of the Tehuacan valley*. 1967-1974. The University of Texas Press. 5 volumes.

<sup>3</sup> Nelken Terner, A. et R.S. MacNeish. 1971. *La vallée de Tehuacan (Mexique), 12000 ans de préhistoire*. Annales, E.S.C. No 6. Armand Colin, Paris.

<sup>4</sup> Nelken Terner, A. et R.S. MacNeish. 1975. *Les origines de la civilisation andine: le Pérou central et les interactions régionales anciennes*. Annales, E.S.C., No. 5. Armand Colin, Paris.

NB: La R.S. Peabody Foundation for Archaeology dirigée par le Dr. R.S. MacNeish continue depuis 1960 son programme de recherches sur l'origine de la domestication des plantes et des animaux en Amérique.

particulier de l'occupation du territoire caractérisé par une dichotomie *nomadisme-sédentarisme*.

Cette occupation s'est manifestée, à divers degrés, dans les zones écologiques variées qui se distribuent verticalement à travers le Pérou. Les données factuelles fournies par les archéologues en font état, ainsi que les premiers documents ethno-historiques qui traitent de l'économie rurale andine dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle: par exemple les *Visitas* (enquêtes administratives dirigées par les autorités coloniales), qui révèlent pour l'altiplano péruvien la coexistence, au moment de la conquête espagnole, de deux systèmes de production agro-pastorale: l'un, fondé sur la culture de la pomme de terre et l'élevage des auchénidés, fonctionnant dans le cadre de l'"Ayllu"-communauté rurale autonome-, l'autre, fondé sur la culture du maïs, développée dans la zone d'altitude moyenne (Quishwa) grâce à une politique de grands travaux d'irrigation, évoquant un système étatique orienté vers la production d'un surplus.<sup>5</sup>

Réciprocité au niveau local et redistribution au niveau de l'Etat caractérisent cet aménagement des ressources dont nous pouvons suivre les grandes lignes depuis les temps pré-céramiques et qui pourrait impliquer un idéal d'autarcie réalisé, par la suite, par des communautés ethniques à formations agricoles et pastorales; elles semblent effectuer un "contrôle vertical" de différents paliers écologiques,<sup>6</sup> assurant tout au long d'un cycle -au moins annuel- la complémentarité des ressources nécessaires à la survie de groupes qui ont tous été, au départ, des nomades: chasseurs, pêcheurs, et/ou cueilleurs. La dispersion des traces de leurs activités témoigne de leur mobilité.<sup>7</sup>

Le chroniqueur indien, Guaman Poma de Ayala<sup>8</sup> avait décrit cette

<sup>5</sup> Wachtel, Nathan. 1973. *Sociedad e ideología*. I.E.P. Lima.

<sup>6</sup> Murra, John V., 1972. *El control vertical de un máximo de pisos ecológicos en la economía de las sociedades andinas*, in *Visita de la Provincia de León de Huánuco en 1562*, T. II, de Iñigo Ortiz de Zuñiga, visitador, pp. 429-468, Lima.

<sup>7</sup> Nelken Terner, A. et R.S. MacNeish. *Les origines de la civilisation andine: le Pérou central et les interactions régionales anciennes*, op. cit.

<sup>8</sup> Guaman Poma de Ayala, Felipe. 1614. *El primer nueva crónica y buen gobierno*. Paris, 1936.

situation en 5 âges. Le premier âge: vie nomade, habitat en grotte, extermination des grands animaux, possession du bâton à fourrure a duré 800 ans. Le second a duré 1300 ans: édification de terrasses de culture et de canaux d'irrigation, premières constructions en pierre. Le troisième âge dure 1100 ans: désordre et multiplication des habitants qui descendent peupler les zones basses et chaudes du pays; domestication du *cavia* (cochon d'Inde) et des auchénidés (le lama: bête de somme comestible et l'alpaca qui fournit laine et peau), travail des métaux, premières institutions politiques, diversification topographique reflétant l'autonomie des lignages; naissance de certains conflits mais règne des bonnes moeurs. Le quatrième âge est celui des guerriers; il a duré 2100 ans: les indiens se réfugient dans les forteresses des hautes terres bien approvisionnées; consolidation des ethnies; constitution des grands royaumes affectés aux grandes divisions de l'espace; diversification des produits cultivés et de l'exploitation des milieux environnants; constatation d'un progrès technique. Le cinquième âge est celui qui, en 1500 ans de durée, voit le règne des 12 incas. Ceux-ci perfectionnent le système des communications, les techniques d'irrigation et l'imposition minutieuse des populations conquises, le tout accompagné d'une dégradation des moeurs qui n'apparaît pas dans les appréciations que porte sur cette dernière période un autre chroniqueur, Garcilaso de la Vega...<sup>9</sup>

Si c'est de l'analyse de textes portant sur la taxation incaïque que l'on a pu dégager les éléments d'un *schéma de système de subsistance*<sup>10</sup> pour des populations andines tardives qui souligne une mobilité spécifique,<sup>11</sup> c'est de l'examen des données archéologiques datées que l'on peut tirer, dans une perspective dynamique, les informations concernant les composantes matérielles des *stratégies de subsistance* propres aux nomades des premiers temps qui tiennent compte de la diversité du potentiel écologique offerte par les zones qu'ils parcourront.

Ici entre en jeu un concept opérationnel: la *capacité de sustentation*; objet d'études interdisciplinaires de plus en plus précises, il tente de rendre compte de l'équilibre des ressources naturelles et

<sup>9</sup> Garcilaso de la Vega, *lusa*, 1609. *Comentarios reales de los incas*. L.I.P. Lima, 1959.

<sup>10</sup> Nelken Terner, A. y R.S. MacNeish. *Les origines de la civilisation andine: le Pérou central et les interactions régionales anciennes*, op. cit.

<sup>11</sup> Murra, John V. Op. cit.

de l'organisation de la structure économique des groupements humains considérés. Par exemple on note pour la région de Junín-Huan-cayo des ressources semblables à celles que fournit la région d'Ayacucho (zone de haute et de basse Puna), mais Junín dispose de prairies là où Ayacucho offre un étagement écologique qui va de la forêt humide aux xérophytes. Bien évidemment, ces ressources naturelles, plus ou moins complémentaires, justifient l'hypothèse, confirmée petit à petit par les récentes recherches archéologiques sur la sphère d'interaction centre-andine, de relations de régions à régions qui supposent une structure socio-économique des groupes en présence.<sup>12</sup> Nous pourrions citer d'autres exemples relatifs à d'autres régions...

En fait le type de nomadisme que nous voudrions souligner ici et qui se dessine à partir de nos derniers travaux (Ms. en cours d'élaboration), c'est le déplacement saisonnier de proto-éleveurs de camélidés selon des itinéraires dont les grottes fouillées constituent des jalons bien concrets. Les sols d'occupation datés (entre 9000 et 5600 av. J. C.) révèlent que la chasse, un peu de piégeage et la cueillette de plantes conduisaient les groupes nomadisants dans les parties les plus élevées de la région d'Ayacucho pendant la saison sèche, puis pendant la saison humide, dans les parties les plus basses où ils pratiquaient une cueillette intensifiée de graines et de fruits, la capture de petits mammifères et un peu de chasse (phases *Puente* et *Jaywa* de notre séquence).

Sur la côte, zone d'opulence uniforme les options de subsistance sont différentes. C'est le domaine de la stratégie satisfaisante: pendant les mois secs de l'hiver, la quête de mollusques, celle de quelques plantes; pendant les mois humides, on cherche les plantes et les animaux des *lomas* (oasis de brume) ou ceux des vallées côtières. Sur le flanc occidental des Andes (grotte de Tres Ventanas) il semble qu'il y ait une sorte de transhumance; on y a trouvé des témoignages d'une chasse pratiquée en saison humide et ceux de l'adoption de produits maritimes, -donc côtiers-, correspondants à des restes d'occupation de saison sèche. Entre 5000 et 4000 av. J.C. on voit apparaître des différences régionales marquées et, surtout, les débuts de la dichotomie nomades/sédentaires: la phase *Canario* (5300-4200 av. J.C.) sur la côte centrale, en fournit un exemple. On y décèle des

<sup>12</sup> Nelken Terner, A. y R.S. MacNeish, *Les origines de la civilisation andine: le Pérou central et les interactions régionales anciennes*, op. cit.

campements de base, sorte de harneaux transitoires, à la jonction de plusieurs milieux écologiques à contiguïté horizontale; dans le même temps, la région d'Ayacucho voit la naissance d'une nouvelle option de subsistance: l'horticulture et, avec la construction d'enclos, le pastoralisme.

Pour nous résumer, nos documents archéologiques datés, fort nombreux, indiquent que vers 8000 av. J.C. les nomades chasseurs-cueilleurs-pêcheurs ont commencé à organiser le développement de diverses options complémentaires de subsistance. Ils poursuivent des animaux, ramassent des coquillages, des plantes et échangent ces produits avec les habitants nomades d'autres zones écologiques: à Oquendo, sur la côte, on trouve dès 7000 a.v. J.C. de l'obsidienne qui ne peut provenir que de la région du Cuzco; dans les grottes de Tres Ventanas, des restes de coquillages marins et, sur la côte, les vestiges inhumés d'un guanaco, camélidé dont les hautes terres constituaient l'habitat naturel...

Pour l'anthropologue soucieux d'économie préhistorique américaine les résultats de l'activité techno-économique de l'homme andin sont peu *visibles*; leurs traces multiformes, directes ou indirectes, se révèlent dans des sources hétérogènes dont nous n'avons pas encore exploité toute la complexité.

EL COLEGIO DE MEXICO



\*3 905 0335681 -\*





